



GREThA

Groupe de Recherche en
Économie Théorique et Appliquée

**Quel développement pour le 21ème siècle ?
Réflexions autour du concept de soutenabilité du
développement**

Eric BERR

GREThA UMR CNRS 5113

*Cahiers du GREThA
n° 2008-04*

GRETHA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE

Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - www.gretha.fr

Quel développement pour le 21ème siècle ?

Réflexions autour du concept de soutenabilité du développement

Résumé

Ce texte, qui est une synthèse de différentes recherches, a un double objectif. Il s'agit dans un premier temps, à partir d'études empiriques, d'effectuer une analyse critique des politiques de développement appliquées depuis le déclenchement de la crise internationale de la dette en 1982 afin de mettre en évidence l'insoutenabilité de l'approche néo-libérale du développement qui fonde le consensus de Washington. Dans un second temps, il s'agit de participer à la réflexion théorique visant à l'élaboration d'un développement soutenable reposant sur la version forte de ce concept.

Mots-clés : consensus de Washington, développement soutenable, dette, Keynes, post keynésiens

Which development for the 21st century ?

Reflections on sustainable development

Abstract

The objective of this paper, which synthesizes various researches, is twofold. First, starting from empirical studies, we show that development policies implemented since the beginning of the international debt crisis of 1982 led to a failure, showing that the Washington consensus based approach of development is unsustainable. Thus, from a heterodox perspective, we investigate the theoretical debate aiming at constructing a strong sustainability.

Key words: Washington consensus, sustainable development, debt, Keynes, post Keynesians.

JEL : B31 ; E12 ; O11 ; O19

1. Introduction *

Si les questions de croissance et de développement avaient retenu l'attention des économistes classiques depuis A. Smith, l'économie du développement se constitue en une branche spécifique de la Science économique dans les années 1940-1950 alors que de nombreux pays accèdent à l'indépendance en Afrique et en Asie¹. On assiste ainsi à l'émergence du Tiers monde, ce qui explique le regain d'intérêt pour l'étude des économies en développement.

Les travaux des « pionniers »² consacrent une approche « développementaliste » dont l'objectif est de permettre aux pays en développement (PED) d'accéder à la « modernité » occidentale. Mais, déjà, des perspectives théoriques et politiques opposées se font jour. Certains perçoivent le sous-développement comme un retard de développement (Rosenstein-Rodan [1943], Rostow [1960]) qui s'explique par le caractère dual des économies du tiers-monde (Lewis [1954]) ou par leur insuffisance d'épargne (Nurkse [1953]). D'autres, les structuralistes, le voient comme un phénomène historique lié à la désarticulation des structures productives (Prebisch [1950], Singer [1950], Hirschman [1964], Perroux [1964], Myrdal [1968]). Les solutions interventionnistes préconisées par ces auteurs structuralistes se traduisent par des projets de développement autocentrés, basés sur les stratégies de substitution aux importations.

Ces expériences connaissant un échec relatif, le mouvement que l'on va appeler tiers-mondiste avance dans les années 1960-1970 l'idée que le sous-développement est la conséquence de la domination des pays capitalistes développés sur les pays du tiers-monde, ce qui rend tout rattrapage impossible. C'est à cette époque que s'affirment les théories de la dépendance, basées sur une analyse centre-périphérie (Baran [1957], Frank [1969], Amin [1970], Furtado [1970]), et les théories néo-marxistes de l'échange inégal (Emmanuel [1969]). Ce courant radical considère que le sous-développement est le produit de l'expansion du capitalisme à l'ensemble de la planète et de la domination exercée par les pays du Nord, d'où la nécessité de rompre avec ce modèle.

Le ralentissement économique des années 1970, et la crise de la dette largement provoquée par le retournement des politiques monétaires et la libéralisation financière, vont mettre à mal les approches développementalistes et l'on assiste alors à un virage libéral au début des années 1980. L'heure est à l'application du consensus de Washington (Williamson [1990]) par l'intermédiaire des plans d'ajustement structurel dont l'objectif est d'intégrer les pays en développement au sein du marché mondial en construction. Les politiques menées traduisent un changement radical dans la façon de penser les problèmes des PED et négligent les spécificités des économies du Tiers monde. Dès lors, la mondialisation néo-libérale impose la remise en cause de l'intervention de l'Etat en proclamant la suprématie du marché

* Ce texte a été présenté dans la cadre d'une habilitation à diriger des recherches, le 21 décembre 2007 à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Le jury était composé de Bertrand Blancheton (Université Montesquieu-Bordeaux IV), Christian Comelieu (IUED Genève), Julio Lopez (Université nationale autonome de Mexico), Yannick Lung (Université Montesquieu-Bordeaux IV) et Philippe Norel (Université de Poitiers). Je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur participation à ce jury. Je tiens également à associer François Combarous et Jean-Marie Harribey à ce travail, qui leur doit beaucoup.

¹ C'est le cas de l'Inde, du Pakistan, de la Birmanie, de l'Indonésie, de la Jordanie et de la Syrie entre 1945 et 1950, du Viêt-Nam, du Laos et du Cambodge en 1954, de la Malaisie et de la Libye en 1957, du Maroc et de la Tunisie en 1960, de l'Algérie en 1962, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, etc. — durant les années 1960. Voir Azoulay [2002].

² Voir Meier et Seers [1988].

dans l'allocation des ressources. Le retour de la théorie des avantages comparatifs condamne les stratégies de substitution aux importations qui laissent place à des politiques de promotion des exportations traduisant une insertion internationale basée sur les dotations en facteurs. Les crises récurrentes de la fin des années 1990 ont remis en cause la pertinence du consensus de Washington³ et l'on cherche la voie du post-consensus (Stiglitz [1998a] et [1998b]).

Après un demi siècle de politiques de développement, force est de constater que la situation des PED n'est guère enviable. Si elles explorent des voies différentes, toutes ces théories ont en commun de reposer sur la notion de progrès qui est à la base du modèle de développement occidental dont l'ambition universaliste doit être questionnée. Pourtant, les limites de ce modèle sont déjà mises en évidence à partir des années 1970. En effet, l'intérêt croissant lié aux questions environnementales va progressivement conduire à l'adoption du concept de développement soutenable. Si ce concept a été popularisé dans les années 1980 avec les travaux de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED) qui aboutiront au rapport Brundtland (CMED [1987]), les premières réflexions contemporaines apparaissent à la fin des années 1960 avec les travaux du Club de Rome et la publication en 1972 d'un rapport intitulé *Halte à la croissance* (Meadows et al. [1972]) mettant en évidence les conséquences écologiques du modèle occidental de développement et montrant pour la première fois qu'il existe des limites naturelles à la croissance économique⁴. Cette même année, la première conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, qui se déroule à Stockholm, incite les pays en développement à explorer d'autres modes de croissance. Apparaît ainsi la notion d'écodéveloppement (Sachs [1997]) qui met en avant des principes tels que l'équité, la minimisation des atteintes aux systèmes naturels, le respect des cultures ou encore la planification socio-économique. La déclaration de Cocoyoc (1974) fait franchir une étape supplémentaire dans la prise de conscience de la difficulté de satisfaire durablement les besoins humains dans un environnement soumis à de nombreuses pressions et appelle à des solutions plus radicales⁵. Mais, progressivement, le concept de développement soutenable (ou durable) va s'imposer. La définition « officielle » est donnée par le rapport Brundtland : « *le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (CMED [1987], p.51). Derrière cette définition, deux visions s'opposent. La première, d'inspiration néo-classique et fondant la soutenabilité faible, est exclusivement environnementale. Au niveau microéconomique, elle vise à valoriser monétairement les éléments naturels afin de les intégrer dans un calcul coûts-bénéfices. Au niveau macroéconomique, il s'agit, dans la lignée du modèle de Solow, de fournir des

³ Voir, par exemple, Stiglitz [2002], [2006], Berr et Combarous [2005], [2007a], Berr, Combarous et Rougier [2008].

⁴ Le rapport du Club de Rome analyse cinq variables : la technologie, la population, l'alimentation, les ressources naturelles et l'environnement. Il conclut que pour empêcher le système mondial de s'effondrer à l'horizon 2000, il faut stopper l'accroissement de la population et la croissance économique. Voir PNUE [2002].

⁵ Cette déclaration est le résultat des réflexions menées lors d'un colloque d'experts organisé à Cocoyoc (Mexique) par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Elle avance, notamment, que : (i) le problème, à ce jour, n'est pas principalement celui de la pénurie physique absolue, mais celui d'une mauvaise répartition et d'une mauvaise utilisation sur le plan économique et social ; (ii) la tâche des hommes d'État est de guider les nations vers un nouveau système plus à même de respecter les limites intérieures des besoins humains de base, pour tous, et de le faire sans violer les limites extérieures des ressources et de l'environnement de la planète ; (iii) les êtres humains ont des besoins fondamentaux : alimentation, logement, vêtements, santé, éducation. Tout processus de croissance qui n'amène pas leur satisfaction — ou, pire encore, qui la contraire — est un travestissement de l'idée de développement ; (iv) nous avons tous besoin d'une redéfinition de nos objectifs, de nouvelles stratégies de développement, de nouveaux modes de vie, et notamment, parmi les riches, de modes plus modestes de consommation (PNUE [2002], p.7).

fondements théoriques à l'argument d'ordre empirique concernant une relation vertueuse entre croissance économique et qualité environnementale qui est à la base de la courbe environnementale de Kuznets. Il s'agit également de formuler une « règle de soutenabilité » assurant le maintien de la valeur par tête du stock total de capital de la société en postulant une parfaite substituabilité entre les différentes formes de capital (physique, humain, naturel). Ainsi, cette approche de la soutenabilité cherche simplement à rendre la croissance économique compatible avec les équilibres sociaux et environnementaux : « *Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une nouvelle ère de croissance, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et "environnementalement" soutenable* » (CMED [1987], p.23). Le sommet de la terre de Rio en 1992, avec l'adoption de l'agenda 21, et le sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002 vont confirmer cette approche.

La seconde approche, fondant une soutenabilité forte, est plus globale et intègre, en plus de la dimension environnementale, une dimension sociale mais aussi économique. Ainsi, la soutenabilité écologique postule le maintien d'un stock de capital naturel dit critique et rejette donc le principe de substituabilité des facteurs de production au profit de leur complémentarité. Elle s'oppose à la valorisation monétaire des éléments naturels et œuvre à la construction d'une nouvelle économie du bien-être fondée sur des valeurs « éthiques » ainsi qu'à la recherche d'une nouvelle mesure de la richesse⁶. La soutenabilité sociale recouvre la mise en œuvre d'un processus de développement combinant un niveau acceptable d'homogénéité sociale, une répartition équitable des revenus, le plein emploi ainsi qu'un accès équitable aux services sociaux. La soutenabilité économique dépend d'une répartition et d'une gestion des ressources plus efficaces mais aussi d'un flux constant d'investissements, tant privés que publics, destinés à moderniser l'appareil de production afin d'économiser les ressources naturelles et la peine des êtres humains. Elle suppose aussi une certaine autonomie en matière de recherches scientifiques et technologiques et passe par une intégration au marché international qui se fasse dans le respect des souverainetés nationales (Sachs [1997]).

Le « triomphe » du libéralisme, depuis une vingtaine d'années, a imposé la vision faible du développement soutenable comme nouvel objectif mondial, ce qui passe aujourd'hui, pour les PED, par la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)⁷, et pour les pays « développés » par la recherche d'une meilleure qualité de la croissance. Pourtant, le chômage de masse est toujours un problème pour la plupart des pays occidentaux, les inégalités — qu'elles soient internes ou internationales — ne cessent d'augmenter, la pauvreté continue de croître en de nombreux endroits de la planète, les besoins essentiels, en termes d'alimentation, de santé ou encore d'éducation, sont très loin d'être satisfaits, la crise de la dette continue de faire des ravages dans les PED et les désastres écologiques se multiplient, montrant ainsi que la voie empruntée est une impasse.

Notre objectif est double. Il s'agit dans un premier temps, à partir d'études empiriques, d'effectuer une analyse critique des politiques de développement appliquées depuis le

⁶ Les partisans de la décroissance vont plus loin et recherchent une alternative au développement, concept qu'ils considèrent comme « toxique » car conduisant à une perte d'identité, à une homogénéisation culturelle et à un alignement sur les valeurs occidentales. Pour une étude approfondie de ces deux courants, voir Berr et Harribey [2006], Bonnevault [2003], Comelieu [2000], [2006], Harribey [1997], [1998], Latouche [1986], [1995], [2003], Rist [1996].

⁷ Ces objectifs ont été formulés lors de la Déclaration du Millénaire adoptée par les Nations unies à New York en septembre 2000 et confirmés à Monterrey en mars 2002 puis à Johannesburg en septembre de la même année. Au nombre de huit, ils ambitionnent de réaliser des progrès significatifs d'ici 2015 en matière de réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, d'accès à l'éducation primaire, d'égalité des sexes, de réduction de la mortalité infantile, d'amélioration de la santé maternelle, de lutte contre le sida et autres maladies, de durabilité des ressources environnementales et souhaite la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

déclenchement de la crise internationale de la dette en 1982 afin de mettre en évidence l'insoutenabilité des pratiques inspirées par le consensus de Washington. Dans un second temps, il s'agit de participer à la réflexion théorique visant à l'élaboration d'un développement soutenable reposant sur la version forte de ce concept.

2. Le consensus de Washington ou le développement insoutenable : une approche empirique

Le retournement idéologique opéré à la fin des années 1970, combiné au déclenchement de la crise de la dette, va entraîner un changement complet dans la façon d'appréhender la question du développement. Alors que les structuralistes et les théoriciens de la dépendance voyaient le sous-développement comme un problème global qui devait être traité nationalement, en fonction des spécificités propres à chaque pays, les néo-libéraux vont renverser la proposition au début des années 1980. Pour eux, les problèmes viennent de pays qui ont fait de mauvais choix, qui se sont écartés de la voie devant leur permettre de rattraper leur retard. Dès lors, seule une réponse globale — le consensus de Washington — est en mesure de remettre les PED dans le droit chemin. Nous montrons, à l'aide de travaux empiriques, que cette approche des questions de développement s'oppose à la logique du développement soutenable et tentons de mettre en évidence une nouvelle approche de la soutenabilité de la dette qui représente une condition nécessaire à l'avènement d'une soutenabilité forte.

2.1. L'impasse du consensus de Washington

Les politiques qui vont être menées par les institutions financières internationales (IFI) à partir des années 1980 traduisent une vision néo-libérale du développement dont les préceptes, qui sont à la base des plans d'ajustement structurel des années 1980 et des programmes de lutte contre la pauvreté des années 1990 menés conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, ont été résumés par John Williamson en dix points qui fondent le consensus de Washington. Nous souhaitons alors voir dans quelle mesure les PED⁸ ont appliqué les recommandations du consensus de Washington, ce qui sera rendu possible par la construction d'un indicateur de suivi du consensus. Nous verrons ensuite que les effets de l'application de ce consensus sur les économies des pays en développement appellent son dépassement.

2.1.1. Le consensus de Washington en théorie et en pratique

Après avoir détaillé les objectifs du consensus de Washington, nous serons en mesure de construire un indicateur de suivi de ce consensus.

2.1.1.1. Les dix commandements du consensus de Washington

Dans son consensus de Washington, Williamson recense les 10 préceptes promus par « *le Washington politique du Congrès, les hauts fonctionnaires de l'administration et le Washington technocratique des institutions financières internationales, des agences économiques du gouvernement, de la Federal Reserve Board, et les groupes de réflexion* » (Williamson [1990]). Ces objectifs, qui se traduisent par une promotion des politiques

⁸ Dans les faits, notre échantillon de pays regroupe les PED tels que définis par le PNUD [2003] et les pays en transition d'Europe de l'Est et d'Asie centrale qui eux aussi se sont engagés sur la voie tracée par le consensus de Washington.

macroéconomiques restrictives, une ouverture croissante des économies et la libre concurrence, peuvent être rangés en deux catégories : la première concerne les mesures de stabilisation tandis que la seconde traite des mesures structurelles (Berr et Combarrous [2005])⁹.

Les mesures de stabilisation

(1) Austérité budgétaire (AB) : l'équilibre budgétaire doit être atteint à moyen terme. Des déficits budgétaires trop importants sont source d'inflation, de crises de la balance des paiements et de volatilité des capitaux. Officieusement, le retour à l'équilibre budgétaire vise à limiter l'endettement de l'État afin que le remboursement de la dette publique interne ne se substitue pas à celui de la dette publique externe. Williamson concède pourtant qu'un déficit budgétaire est acceptable à court terme s'il ne se traduit pas par un accroissement du poids de la dette (mesuré par le ratio dette/PNB). Mais en pratique, si les Etats-Unis, par exemple, s'autorisent des déficits importants, les institutions financières internationales ne le tolèrent pas des PED¹⁰.

(2) Action sur les dépenses publiques par une réduction des subventions (SU) : dans une optique néo-classique, la recherche de l'équilibre budgétaire et le désengagement de l'État commandent de réduire les dépenses publiques plutôt que d'accroître la pression fiscale. Il convient également de réduire les subventions afin d'éviter les distorsions de marché¹¹.

(3) Promotion d'une politique monétaire orthodoxe basée sur la libéralisation des taux d'intérêt (PM) : les taux d'intérêt doivent être déterminés par le marché et les taux réels doivent être positifs et modérés afin de pouvoir attirer les capitaux internationaux, nécessaires au financement du développement, sans compromettre l'investissement et le remboursement de la dette publique.

(4) Ouverture extérieure (TC) : si Williamson et les IFI s'opposent quant au régime de change à adopter, ils se rejoignent en revanche sur la promotion des exportations comme moyen de favoriser la croissance, tout en maintenant le déficit de la balance des transactions courantes à un niveau qui peut durablement être financé.

Les mesures structurelles

(5) Libéralisation (LI) : Dans sa version initiale, le consensus de Washington envisage simplement, dans une logique de promotion des exportations, de libéraliser les échanges commerciaux. Il s'agit de limiter, voire de supprimer, les barrières tarifaires et non tarifaires. Williamson [1990], [2000] prend soin de préciser que la libéralisation des mouvements de capitaux n'est pas une priorité. Elle sera pourtant imposée dans les années 1990 sous la pression des IFI et jouera un rôle décisif dans l'apparition des crises financières de la seconde moitié de cette décennie¹².

⁹ Une définition détaillée des variables composant notre futur indicateur est donnée dans l'annexe 1.

¹⁰ A cet égard, Stiglitz [2002, p. 308] souligne que « *les pays du monde en développement ne cessent de demander pourquoi les Etats-Unis, lorsqu'ils sont confrontés à une crise économique, se prononcent pour des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes, alors que quand ils se trouvent, eux, dans la même situation, on exige qu'ils fassent exactement le contraire* ».

¹¹ Si Williamson [1990] pense que la réduction des subventions doit permettre une réorientation des dépenses publiques vers l'éducation, la santé et les investissements d'infrastructure, les IFI vont adopter une approche beaucoup plus radicale consistant à baisser uniformément la dépense publique afin de réduire le poids de l'État.

¹² Stiglitz [2002, p. 138] confirme cette position en affirmant qu'il est « *convaincu que la libéralisation des comptes d'opérations en capital a été le facteur le plus important dans la genèse de la crise* ». Pour Bresser-Pereira [2004], la libéralisation des mouvements de capitaux constitue le point de départ du « second » consensus de Washington qui sera l'objet d'étude de Berr et Combarrous [2007a].

(6) Compétitivité (CO) : si la libéralisation totale des mouvements de capitaux n'est pas une priorité pour Williamson, l'existence de barrières freinant l'entrée des investissements directs étrangers (IDE) doit cependant être combattue. Ces restrictions sont vues comme des mesures favorisant un nationalisme économique qui est condamné¹³.

(7) Privatisation (PR) : il existe un large consensus sur ce point. La privatisation est nécessaire car les entreprises privées sont supposées être mieux gérées que leurs homologues publics. Ces mesures, adoptées officiellement en 1985 avec le plan Baker, visent en outre à restaurer l'équilibre budgétaire et réduire l'investissement public, donc le poids de l'État. Pourtant, Williamson ne semble pas totalement convaincu et considère que dans certains cas (transports publics ou gestion de l'eau par exemple) de telles privatisations sont inappropriées¹⁴.

(8) Déréglementation (DE) : l'expérience américaine, initiée par l'administration Carter et approfondie par l'administration Reagan, ayant été jugée positive, on souhaite la transposer aux pays en développement sans tenir compte de leurs spécificités. Dès lors, l'objectif est d'abolir, ou à défaut de réduire, les barrières à l'entrée et à la sortie des marchés, donc d'éliminer les règles qui freinent l'initiative économique et la libre concurrence.

(9) Réforme fiscale (RF) : l'objectif est double. Il s'agit d'accroître le nombre de contribuables en élargissant l'assiette fiscale par l'intermédiaire d'une généralisation de la TVA et de réduire les taux d'imposition marginaux.

(10) Droits de propriétés (DP) : il s'agit de renforcer les droits de propriété et d'assurer un cadre légal permettant la défense des intérêts privés.

Il est manifeste que Williamson adopte une position plus modérée que celle qui sera défendue par les IFI aussi bien au travers des plans d'ajustement structurel (Hugon [1995]) que des programmes de lutte contre la pauvreté. Même s'il s'en défend, son « consensus », dans une version plus libérale, va servir de feuille de route à l'orthodoxie. Williamson [2000], [2002], [2003], [2004] répondra d'ailleurs aux nombreuses critiques formulées à l'encontre du consensus de Washington en précisant que l'utilisation qui en a été faite ne correspond pas à son projet initial. C'est pourtant un programme élaboré par les IFI qui sera imposé aux PED, programme dont nous allons maintenant évaluer le degré d'application par les PED.

2.1.1.2. L'indicateur de suivi du consensus de Washington (ICW)

Si de nombreuses études ont déjà permis de mettre en évidence l'impact de telle ou telle mesure du consensus de Washington sur un certain nombre de variables caractéristiques du niveau de développement, il est en revanche bien plus difficile d'obtenir une mesure empirique de l'application de l'ensemble des mesures préconisées, ce qui est un des objectifs de Berr et Combarnous [2005], [2007a] et Berr, Combarnous et Rougier [2008]. L'idée est de pouvoir évaluer précisément le niveau d'engagement des PED dans le train de réformes libérales que constitue le consensus de Washington. À cet effet, les techniques de l'analyse des données ont été mobilisées.

Parmi les différentes méthodes offertes par l'analyse des données, l'analyse en composantes principales (ACP) s'applique à des tableaux à deux dimensions croisant des

¹³ Williamson [1990] reconnaît cependant que ces mesures protectionnistes sont condamnées par Washington, sauf lorsqu'elles sont mises en œuvre par les États-Unis.

¹⁴ Bresser-Pereira rejoint Williamson en affirmant que certains secteurs, notamment ceux ou existent des monopoles naturels, ne doivent pas être privatisés. Voir Bresser-Pereira [2004], Bresser-Pereira et Nakano [2002]. Stiglitz [2002] abonde en ce sens.

individus (les pays) et des variables quantitatives (les différentes dimensions des programmes des institutions financières internationales (IFI)). Le bilan des *liaisons* entre variables qu'établit l'ACP constitue pour nous l'apport le plus important. En effet, il permet de fournir une suite d'axes factoriels qui ne sont autres que des variables synthétiques constituant les meilleurs « résumés » possibles de l'ensemble des variables initiales. Le choix des données requiert ici une attention toute particulière et pose un certain nombre de difficultés. En effet, il importe d'éviter la confusion entre la mesure des *objectifs* des politiques préconisées et celle des *moyens* mis en œuvre pour les atteindre. Notre but étant de juger du degré effectif d'application des politiques, nous avons choisi de ne retenir que des variables mesurant le niveau d'achèvement des objectifs de ces dernières. D'autre part, il est clair que certains de ces objectifs, comme par exemple l'état des droits de propriété dans un pays, ne peuvent a priori être appréhendés que par des variables qualitatives auxquelles ne s'adapte pas la technique d'analyse retenue. Il a donc été nécessaire de rechercher ou d'établir dix variables *quantitatives* permettant d'appréhender du mieux possible chacune des dimensions du consensus de Washington.

Berr et Combarrous [2005] construisent ainsi un indicateur multidimensionnel de suivi du consensus de Washington (ICW) qui permet de chiffrer, de 1980 à 2000, le niveau moyen d'engagement de 98 PED dans le train de mesures inspiré par les IFI. La construction de cet indicateur permet de mettre en évidence deux faits¹⁵. Tout d'abord, alors que l'on aurait pu croire que les PED appliquaient de manière plus ou moins intensive l'ensemble des mesures prônées par le consensus de Washington, il apparaît que la variable mesurant le poids de l'État — variable composite combinant la part de la consommation finale de l'État dans la consommation finale totale et la part des subventions et transferts dans le PIB — est anti corrélée avec plusieurs autres variables. Ainsi, alors que l'on s'attendait à voir les dix variables jouer un rôle plus ou moins positif dans le degré de mise en œuvre du consensus, on constate que les pays qui ont les niveaux de déréglementation, de droits de propriété, de libéralisation et d'orthodoxie monétaire les plus élevés sont aussi ceux dans lesquels l'État garde un poids important et où la part des transferts et subventions dans le PIB reste élevée. Cette observation importante suggère que la majeure partie des pays appliquant, de manière générale, les recommandations du consensus de Washington le fait en maintenant un certain degré d'engagement de l'État, des dépenses publiques conséquentes et des subventions aux secteurs en difficulté, ce qui est confirmé par Rodrik [1998a], et suggère que l'ouverture aux échanges internationaux et le bon fonctionnement des marchés supposent l'existence d'institutions et de règles fiables, garanties par l'État.

D'autre part, nous observons que ce qui distingue le plus les pays en développement les uns des autres, en termes de mesures appartenant au consensus, sont celles qui sont observées par l'intermédiaire des variables structurelles. Ce n'est que dans un « second temps » et de façon beaucoup moins marquante, que les mesures traduites par les variables de stabilisation distinguent ces pays. De façon synthétique, on notera que cette observation suggère qu'en 2000, l'essentiel des mesures de stabilisation du consensus de Washington a déjà été mis en œuvre de manière relativement homogène parmi les pays étudiés, et que ce sont les mesures plus structurelles qui sont, elles, appliquées à des degrés très distincts d'un pays à l'autre.

¹⁵ Les principaux résultats de l'ACP sont regroupés dans l'annexe 2a.

Tableau 1 : Statistiques descriptives de l'évolution de l'ICW, 1980 – 2000

Groupes de pays		Evolution de l'ICW entre 1980 et 1985	Evolution de l'ICW entre 1985 et 1990	Evolution de l'ICW entre 1990 et 1995	Evolution de l'ICW entre 1995 et 2000
Asie de l'Est et du Pacifique	Moyenne	0,937	0,705	0,143	-0,093
	Ecart-type	1,027	0,927	1,190	0,561
	N	5	5	6	8
Amérique Latine	Moyenne	-0,293	1,502	1,427	-0,559
	Ecart-type	0,983	1,865	1,470	1,153
	N	11	12	15	17
Asie du Sud	Moyenne	0,643	0,378	0,843	-0,031
	Ecart-type	0,730	1,419	0,802	1,455
	N	4	3	2	3
Afrique subsaharienne	Moyenne	0,057	0,132	-0,064	0,531
	Ecart-type	1,430	1,289	1,593	1,088
	N	6	9	8	10
Europe de l'Est – Asie centrale	Moyenne	nd	0,508	1,796	0,763
	Ecart-type	nd	0,498	1,007	1,181
	N	nd	2	4	13
Moyen-orient – Afrique du Nord	Moyenne	0,917	0,397	1,112	0,149
	Ecart-type	0,980	0,508	0,304	0,665
	N	2	3	3	3
Ensemble	Moyenne	0,222	0,767	0,894	0,099
	Ecart-type	1,122	1,466	1,446	1,160
	N	28	34	38	54

Source : Berr et Combarrous [2005]

Nous pouvons également voir, à l'aide du tableau 1, que le rythme général d'application des préceptes du consensus n'est pas homogène au cours du temps. La progression relativement lente du processus de mise en œuvre du consensus entre 1980 et 1985 a été suivie de deux périodes de forte accélération entre 1985 et 1990 et entre 1990 et 1995, puis d'une période de très fort ralentissement entre 1995 et 2000. D'autre part, il apparaît que le consensus de Washington a également été appliqué de façon très différenciée dans l'espace. À l'instar de Birdsall et de la Torre [2001] ou de Williamson [2004], nous voyons que les pays latino-américains ont été les plus prompts à appliquer les recettes du consensus de Washington entre 1985 et 1995, après avoir tenté dans un premier temps de se sortir de la crise de la dette à l'aide de politiques hétérodoxes (Dabène [1997]). Les crises successives qu'ont connues ces pays dans la seconde moitié des années 1990 — crise mexicaine de 1995, crise brésilienne de 1998 — ont ensuite refroidi les ardeurs de leurs dirigeants, ce qui est confirmé par Berr et Combarrous [2007a].

Si les « dragons » et les « tigres » asiatiques ont adopté des stratégies d'ouverture de leurs économies, celles-ci ont été la plupart du temps protectionnistes et encadrées par un État fort¹⁶. Dès lors, il peut apparaître étonnant de constater une forte progression de l'ICW pour l'Asie de l'est et du Pacifique dans les années 1980. L'explication tient au fait qu'à côté de pays interventionnistes figurent dans cet échantillon de petite taille HongKong et Singapour qui sont les deux pays ayant appliqué le plus scrupuleusement les recommandations du consensus de Washington — les valeurs de leurs ICW pour 2000 sont les plus élevées de l'échantillon. Williamson [2004] et Rodrik [2003], [2004] constatent d'ailleurs que les pays asiatiques, Chine et Inde compris, ont beaucoup moins appliqué le consensus que les pays d'Amérique latine. Williamson [2004] précise même que certains d'entre eux l'ont fait à mauvais escient et ont commis une erreur en acceptant de libéraliser leur compte de capital à

¹⁶ Voir les exemples de la Corée du sud, de Taïwan ou même de la Chine présentés par Rodrik [2003], [2004].

partir de 1993-1994 (Sgard [2002]) sous la pression des IFI, ce qui ne sera pas sans conséquence lors de la crise qui touchera l'Asie en 1997.

Les pays d'Afrique subsaharienne ont très incomplètement appliqué le consensus de Washington, même si la situation a évolué dans la dernière sous période. L'augmentation sensible de l'ICW entre 1995 et 2000 peut trouver un début d'explication dans la mise en œuvre de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) en 1996, renforcée en 1999, qui verrait les pays pauvres du sous-continent africain se résigner à adopter les réformes structurelles libérales contenues dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP).

Enfin, les pays d'Europe de l'est et d'Asie centrale se distinguent quant à eux par une application relativement massive des préceptes du consensus à partir de 1990¹⁷.

2.1.2. L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement

Les IFI soutiennent depuis une vingtaine d'années l'idée que la mise en œuvre des politiques économiques libérales du consensus de Washington va nécessairement dans le sens d'une amélioration de la situation économique et sociale des pays concernés. Sala-i-Martin [2002] affirme que la pauvreté et les inégalités ont été largement réduites au cours des vingt dernières années¹⁸, mais doit cependant reconnaître que les résultats positifs enregistrés en matière de pauvreté se limitent à l'Asie et que la pauvreté n'a pas diminué en Amérique latine et a même explosé en Afrique. Dans le même temps, des études ont montré l'inefficacité de certaines mesures du consensus de Washington. D'une manière générale, Easterly [2001] conclut que les politiques menées dans les années 1980 et 1990 ont conduit à la stagnation des PED. Milanovic [2003] note pour sa part que lors des deux dernières décennies, qui ont vu une accélération de la mondialisation, la croissance a ralenti et les inégalités entre pays, qui avaient été légèrement réduites dans les années 1960-1970, ont très nettement augmenté depuis. Il constate même que les PED qui ont le mieux réussi — la Chine par exemple — sont souvent ceux qui se sont écartés des prescriptions des IFI¹⁹. Wade [2004] montre que l'extrême pauvreté n'a pas significativement diminué et que les inégalités entre pays se sont accrues, suggérant que le mode de développement actuel est une impasse. Bourguignon et Morrisson [2002], que l'on ne peut soupçonner de remettre en cause les fondements du consensus de Washington, considèrent que les inégalités entre pays sont restées stables au cours du dernier demi-siècle, mais que l'accroissement de la pauvreté dans certaines régions du globe demeure très préoccupant. Avec une analyse plus ciblée, Weisbrot et Baker [2003] montrent que la libéralisation commerciale ne favorise pas la croissance et le développement. Dans le même ordre d'idée, Galieni et Sanguinetti [2003] constatent, à partir du cas argentin, que la libéralisation commerciale explique en partie l'accroissement des inégalités. Rodrik [1998b], à l'instar de Stiglitz [2002], montre que la libéralisation des mouvements de capitaux n'entraîne pas une croissance plus forte et un développement plus soutenu. Au niveau théorique, le consensus de Washington a été contesté dès le début des années 1980, en

¹⁷ Voir Milanovic [2003]. Nous ne parlerons pas ici des pays du Moyen-orient et d'Afrique du Nord pour lesquels le faible nombre de cas complets (Tunisie, Egypte et Iran) empêche d'utiliser de façon rigoureuse la moyenne arithmétique.

¹⁸ Ses résultats sont toutefois largement critiquables. Voir Wade [2004].

¹⁹ A ce sujet, voir aussi Rodrik [2003] et [2004].

particulier par Taylor et les néo-structuralistes qui mettent en avant le caractère dépressif des mesures de stabilisation préconisées par les IFI²⁰.

Nous souhaitons pour notre part, sur la base de notre indicateur, confronter le degré de « réalisation » du consensus, considéré dans *toutes* ses dimensions, aux indicateurs que les IFI considèrent comme des indicateurs potentiels d'efficacité de leurs politiques. En l'occurrence, les objectifs les plus communément retenus sont des objectifs de croissance, de développement, de réduction de la dette, de baisse des inégalités et de développement du commerce international²¹. Les variables que nous retiendrons pour caractériser ces différents objectifs seront respectivement le PIB par habitant en parité du pouvoir d'achat, l'indicateur de développement humain (IDH), le montant de la dette externe totale²², le ratio inter quintile — qui rapporte la part de la richesse d'un pays perçue par les 20 % d'individus les plus riches à celle perçue par les 20 % d'individus les plus pauvres²³ — et enfin le degré d'ouverture des pays à l'échange international, mesuré par la somme des exportations et des importations rapportée au PIB²⁴.

²⁰ Pour une analyse plus détaillée, voir Taylor [1983], [1988], Berthomieu et Ehrhart [2000], Ben Hammouda [1999].

²¹ Faute de données suffisantes, nous n'avons pu tester l'incidence du respect du consensus de Washington sur la pauvreté.

²² Cette variable a été préférée au poids de la dette externe (dette externe / PIB) qui traduit en partie l'influence des évolutions du PIB, déjà observées en tant que telles. Nous posons donc la question de savoir si le respect du consensus permet de faire diminuer *en valeur absolue* le montant de la dette.

²³ Nous mesurons ainsi l'inégalité relative à l'intérieur des pays. Pour une définition des différentes mesures de l'inégalité, voir Ravallion [2003]. La rareté des mesures de l'indice de Gini sur l'échantillon observé ne nous a pas permis de retenir cet indicateur.

²⁴ Toutes ces variables sont tirées de Banque mondiale [2003], à l'exception de l'IDH qui provient de la base du PNUD : http://hdr.undp.org/reports/global/2003/indicator/indic_10_1_1.html.

Tableau 2 : Tests de corrélation linéaire sur les variables continues et d'indépendance entre les variables discrètes, ICW et objectifs du consensus de Washington, 1980-85, 1985-90, 1990-95 et 1995-001

Objectifs du consensus de Washington		Δ ICW 1980 - 1985	Δ ICW 1985 - 1990	Δ ICW 1990 - 1995	Δ ICW 1995 - 2000
Evolutions du PIB par habitant	Corrélation	0,407	-0,336	0,228	0,163
	<i>Sig. (2-tailed)</i>	0,032	0,052	0,168	0,242
	N	28	34	38	53
	LR Chi-Square ²	22,068	7,041	7,440	8,438
	<i>Asymp. Sig. (2-sided)</i>	0,009	0,633	0,591	0,491
Evolutions de l'IDH	Corrélation	0,418	-0,108	0,350	-0,052
	<i>Sig. (2-tailed)</i>	0,030	0,542	0,031	0,712
	N	27	34	38	52
	LR Chi-Square	17,179	16,984	17,320	23,500
	<i>Asymp. Sig. (2-sided)</i>	0,046	0,049	0,044	0,005
Evolutions du montant de la dette	Corrélation	0,316	-0,162	-0,115	0,289
	<i>Sig. (2-tailed)</i>	0,102	0,368	0,499	0,036
	N	28	33	37	53
	LR Chi-Square	20,741	12,304	15,429	18,520
	<i>Asymp. Sig. (2-sided)</i>	0,014	0,197	0,080	0,030
Evolutions du degré d'ouverture	Corrélation	-0,296	-0,075	-0,226	0,146
	<i>Sig. (2-tailed)</i>	0,126	0,673	0,173	0,291
	N	28	34	38	54
	LR Chi-Square	11,806	14,264	13,857	6,559
	<i>Asymp. Sig. (2-sided)</i>	0,224	0,113	0,127	0,683
Evolutions du ratio interquintile ³		Δ ICW 1980 - 1990		Δ ICW 1990 - 2000	
	Corrélation	-0,125		0,104	
	<i>Sig. (2-tailed)</i>	0,767		0,605	
	N	8		27	
	LR Chi-Square	8,997		18,953	
<i>Asymp. Sig. (2-sided)</i>	0,438		0,026		
N	8		27		

Notes : (1) les corrélations ou les tests du khi deux significatifs à 5 % ou moins apparaissent en gras ; les cases non grisées identifient des effets significatifs positifs de l'application du consensus sur les objectifs considérés. Les cases légèrement grisées signalent une absence de relation significative entre variables continues et l'indépendance entre les variables discrètes, alors que les cases fortement grisées correspondent à des effets significativement négatifs de l'application du consensus sur les objectifs considérés ; (2) parce que le nombre d'observations est relativement restreint à chaque période, le test du khi deux de Pearson pose problème dans la mesure où l'approximation normale de la distribution binomiale peut se révéler imprécise. Il est donc plus approprié d'utiliser ici un test du khi deux basé sur le maximum de vraisemblance (likelihood ratio chi-square) ; (3) la rareté des données permettant d'évaluer le ratio inter quintile n'a pas permis une observation sur quatre sous périodes, mais seulement sur deux sous périodes de dix ans.

Source : Berr et Combarrous [2005]

La lecture du tableau 2 fait apparaître des relations positives entre ICW et PIB par habitant et entre ICW et IDH pour la période 1980-1985. Il semble donc que durant cette période, la richesse et le développement des nations aient évolué de concert avec l'application du consensus. De la même façon, un lien positif entre ICW et IDH est observé pour la période 1990-1995. Ce résultat peut trouver un début d'explication dans le fait que c'est à ce moment là que les IFI ont mis la lutte contre la pauvreté au cœur de leurs préoccupations. Cependant, force est de constater que pour *aucun* autre objectif et à *aucune* autre période il n'est possible d'établir l'existence d'un effet positif et significatif de l'application du consensus de Washington. Il apparaît même que l'application de ce dernier a pu avoir un effet *négatif* sur l'évolution de l'IDH entre 1985 et 1990, puis entre 1995 et 2000, deux périodes pendant lesquelles les problèmes d'endettement ont eu des conséquences particulièrement douloureuses pour les populations des PED. De la même façon, il n'a en rien favorisé une

diminution de la dette des pays concernés, puisque les évolutions de l'ICW et celles du montant de la dette vont de pair, en tout cas pour les périodes 1980-1985 et 1995-2000. Le respect du consensus n'a même pas significativement favorisé l'ouverture commerciale des PED, ce qui ne manque pas d'interroger quant au respect des règles du jeu du commerce international. Enfin, on constate qu'au cours de la décennie 1990-2000, la mise en œuvre du consensus s'accompagne d'un accroissement du ratio inter quintile, c'est-à-dire de l'inégalité relative entre habitants d'un même pays.

Ainsi, le bilan de la mise en œuvre des préceptes du consensus de Washington se révèle être très mitigé. Les objectifs des IFI ne sont d'évidence pas atteints de manière globale, puisque notre analyse conclut dans la plupart des cas à une indépendance entre les évolutions des variables-objectifs et l'application du consensus, qui semble parfois même avoir un effet négatif sur ces dernières. Il apparaît dès lors que les pays ayant globalement le plus suivi les recommandations du consensus de Washington n'ont pas obtenu, de manière générale, de meilleurs résultats économiques, tandis qu'ils ont eu à supporter les multiples conséquences sociales de l'ajustement²⁵. Si l'on considère que la soutenabilité sociale du développement passe par la satisfaction des besoins essentiels, force est de reconnaître l'inefficacité des politiques libérales de développement.

Notons que ces résultats découlent d'une approche centrée sur la recherche d'éventuels liens directs entre ICW et les objectifs présentés précédemment qui nous conduit, à partir de corrélations linéaires et après avoir corrigé les biais liés à la présence d'individus extrêmes, à tester une hypothèse d'indépendance entre ICW et chaque variable-objectif. Une approche plus rigoureuse consisterait à établir pour chaque variable-objectif un modèle économétrique dans lequel ICW serait une variable exogène parmi d'autres. Ces modèles permettraient de juger du sens et de l'éventuelle significativité de la relation statistique pouvant exister entre la mise en œuvre du consensus et les variables concernées, *toutes choses égales par ailleurs*.

C'est cette seconde démarche qui a été retenue par Berr, Combarous et Rougier [2008], dont l'objectif est de voir l'impact des politiques inspirées par le consensus de Washington sur la croissance économique. Pour ce faire, ICW est intégré dans le modèle standard de croissance de Mankiw, Romer et Weil [1992] (modèle MRW) comme un facteur d'efficacité économique. Nous examinons l'impact de la variation d'ICW (ΔICW) sur la croissance économique pour 63 pays à partir de la méthode des moindres carrés ordinaires sur la période 1980-2000 puis en panel en retenant quatre sous-périodes de cinq ans²⁶. Si l'on retrouve certains résultats traditionnels, tels l'impact positif de l'investissement ou celui négatif de la croissance démographique sur la croissance économique, ΔICW n'apparaît pas significatif aux niveaux conventionnels. Les résultats suggèrent cependant qu'une relation non linéaire pourrait exister, traduisant l'existence d'un point de retournement au-delà duquel la relation entre ICW et croissance deviendrait négative. En contrôlant par les niveaux initiaux d'ICW, nous constatons que les pays qui avaient déjà mis en œuvre des politiques de stabilisation et/ou des réformes structurelles avant 1980 et n'ont pas été contraint de le faire ensuite enregistrent des taux de croissance plus élevés.

Dès lors, un modèle probit est utilisé pour tenter de vérifier l'existence d'une relation non linéaire entre ΔICW et croissance. L'objectif devient alors de voir quel est l'impact du

²⁵ L'ajustement à visage humain promu, entre autres, par Cornia, Jolly et Stewart [1987], sous-entend bien qu'il apparaissait auparavant comme étant « inhumain », c'est-à-dire ayant un coût social excessif. La Banque mondiale elle-même reconnaît que l'ajustement présente des « effets indésirables » en lançant, dès 1987, le projet « Dimensions Sociales de l'Ajustement ».

²⁶ Le modèle, ainsi que les résultats des tests économétriques, se trouvent dans l'annexe 3.

consensus de Washington sur la probabilité pour un pays d'enregistrer des taux de croissance supérieurs à ceux d'autres pays. Il existerait alors un seuil au-delà duquel les « bons élèves », c'est-à-dire les pays qui sont allés très loin dans l'application des principes du consensus de Washington ou qui les ont mis en œuvre de façon trop abrupte, en particulier en matière d'orthodoxie monétaire et de déréglementation, verraient leur croissance freinée. Ces pays auraient abandonné la version initiale du consensus de Washington, celle de Williamson, au profit du « fondamentalisme du marché » supporté par les IFI. Une fois encore, il apparaît qu'une croyance trop importante dans les vertus du marché est contre productive si le contexte institutionnel et les règles sociales ne sont pas suffisamment développées. L'accent mis sur la bonne gouvernance depuis la fin des années 1990, par la Banque mondiale notamment, est en quelque sorte un aveu d'échec. Le recours à un modèle de croissance néo-classique dans notre démarche renforce nos conclusions et révèle les limites de l'approche libérale du développement.

Afin d'approfondir les résultats précédents, Berr et Combarnous [2007a] mettent l'accent sur l'impact de la libéralisation des mouvements de capitaux, qui va être un élément majeur des politiques défendues par les IFI dans les années 1990 et qui fonde ce que Bresser-Pereira appelle le *second* consensus de Washington (Bresser-Pereira et Varela [2004]), dont l'objectif est d'attirer une épargne étrangère censée favoriser la croissance économique. En ciblant notre étude sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, nous souhaitons voir l'impact de la libéralisation financière dans une région où elle a été fortement appliquée. A cet effet, nous reprenons la méthodologie utilisée par Berr et Combarnous [2005] et introduisons dans ICW une « 10+1ème » composante qui permet d'isoler l'effet de la libéralisation des mouvements de capitaux²⁷. Nous disposons ainsi, pour l'année 2003 et pour 23 pays d'Amérique Latine et de la Caraïbe, de onze variables quantitatives traduisant les onze dimensions essentielles des politiques prônées par les IFI.

Le recours à l'ACP fait apparaître trois dimensions distinctes et globalement non corrélées dans l'application du second consensus de Washington. Chacune de ces dimensions rassemble un ensemble de mesures apparemment appliquées de façon simultanée dans les pays observés. Ainsi, et sans que les frontières entre les trois dimensions soient étanches, car elles traduisent différents aspects d'un même phénomène, nous suggérons qu'une première dimension regroupe plutôt les réformes structurelles privilégiant le recours aux marchés. La seconde concerne le poids de l'État, la variable mesurant le degré de libéralisation financière se traduisant ici par un désengagement de celui-ci en matière financière mais aussi dans le domaine des changes. La troisième représente l'ouverture extérieure.

Il apparaît qu'ouverture extérieure croissante et augmentation de la dette extérieure vont de pair. Ainsi, contrairement au discours porté par les IFI, l'ouverture extérieure ne

²⁷ Le processus de libéralisation financière repose sur trois aspects fondamentaux : (i) la libéralisation du secteur financier interne qui englobe la libéralisation des taux d'intérêt, des crédits et de la concurrence bancaire ainsi que la réduction, voire la suppression des réserves obligatoires ; (ii) la libéralisation des marchés financiers, c'est-à-dire la suppression des contraintes quant à la détention de titres par des investisseurs étrangers et l'élimination des obstacles au rapatriement du capital et au versement des dividendes, des intérêts et des bénéfices ; (iii) l'ouverture du compte de capital, c'est-à-dire la possibilité pour les institutions financières d'effectuer des emprunts à l'étranger, l'élimination du contrôle des changes et la libéralisation des flux de capitaux (Ben Gamra et Clévenot [2006]). C'est principalement la réalisation de ce dernier point qui fonde le second consensus de Washington. Ainsi, la variable LI est décomposée en une variable LIC représentant la libéralisation des échanges commerciaux et une variable LIF représentant l'ouverture du compte de capital, c'est-à-dire le point (iii) ci-dessus.

permet pas d'augmenter les stocks de devises nécessaires au remboursement de la dette²⁸. De plus, nous pouvons légitimement attribuer la corrélation entre le désengagement de l'État et la hausse relative du service de la dette entre 1990 et 1995 à la libéralisation des mouvements de capitaux qui intervient à cette période et qui va provoquer un afflux de capitaux dont la volatilité croissante sera une des causes des crises financières qui toucheront l'Amérique latine à partir de la seconde moitié des années 1990²⁹. Globalement, même s'il convient de rester très prudent — en raison du faible nombre de pays inclus dans l'échantillon —, on remarque que les « bons élèves » n'ont pas bénéficié d'une croissance économique plus forte que les autres. Il en est de même pour les pays ayant le mieux répondu aux objectifs de libéralisation financière. Du point de vue de la dette, les « bons élèves » n'ont pas obtenu de meilleurs résultats que les autres au cours de la période considérée et ont même vu la part du service de la dette dans leurs PNB respectifs s'aggraver significativement plus que celle des autres pays. Si cela n'est pas le cas des pays les plus engagés dans la libéralisation financière, ils n'ont cependant pas vu leur situation sur le front de la dette s'améliorer relativement plus pour autant. Enfin, du point de vue de la pauvreté et des inégalités, on notera avec intérêt que les « bons élèves » voient en moyenne les inégalités s'aggraver plus et la pauvreté diminuer moins fortement que dans les autres pays... Si les pays ayant le mieux répondu aux objectifs de libéralisation financière présentent, pour leur part, des performances comparables aux autres en termes de baisse de la pauvreté, ils affichent par contre un résultat significativement moins bon que les autres sur le terrain des inégalités. L'aggravation de ces dernières au cours de la période 1990-2003 y est beaucoup plus forte qu'ailleurs.

2.1.3. Le nécessaire dépassement du consensus de Washington

C'est à partir de 1998 qu'il est devenu évident pour beaucoup que le consensus de Washington soulevait beaucoup plus de problèmes qu'il n'en réglait. Pourtant, certains continuent de croire que l'absence de résultats probants vient du fait que l'on n'est pas allé assez loin dans la voie des réformes (Ortiz [2003]). Mais, comme le remarque Milanovic [2003, p. 679], « *maintenir que la mondialisation telle que nous la connaissons est le chemin à suivre et que, si les politiques du consensus de Washington n'ont pas porté leurs fruits jusqu'à présent, elles le feront sûrement dans le futur, c'est remplacer l'empirisme par l'idéologie* ». Il semble alors se dégager un post-consensus autour du rôle central que doivent jouer les institutions. Manuel [2003] note que dans le cas de l'Afrique sub-saharienne, le problème « *est que la plupart des Etats ont des moyens faibles et limités, et non qu'ils s'efforcent de tout faire et représentent quelque 50% du revenu national (...). La plupart des Etats africains doivent développer, et non réduire, leur secteur public et améliorer radicalement la qualité des services publics, ce qui exige une capacité institutionnelle, surtout dans les domaines de la réglementation, de la prestation de services et des dépenses sociales* ». Dans son rapport annuel de 1997, la Banque mondiale infléchissait sa position en affirmant que la *bonne gouvernance* était indispensable au bon fonctionnement du marché et reconnaissait à l'État cinq fonctions essentielles : établir un système de lois, maintenir un environnement de politiques non discriminantes y compris la stabilité macro-économique, investir dans les services de base et l'infrastructure, protéger l'environnement, favoriser l'équité (Banque mondiale [1997], Hugon [1999]). Dès lors, certains tentent de tracer la voie du post-consensus.

²⁸ En effet, l'ouverture extérieure s'avère trop souvent asymétrique et conduit nombre de PED à voir leurs importations augmenter plus fortement que leurs exportations.

²⁹ Cette interprétation est d'ailleurs validée par Arestis [2004], Bresser-Pereira [2002], Bresser-Pereira et Varela [2004], Câmara Neto et Vernengo [2002] et Stiglitz [2000], [2002].

Pour Stiglitz [1998a], [1998b], l'échec du consensus de Washington s'explique par le faible nombre d'instruments utilisés et par une vision étroite du développement, centrée sur la seule croissance économique. Le post-consensus doit reconnaître que le développement implique aussi une croissance du niveau de vie, de la santé et de l'éducation, qu'il doit être soutenable, équitable, démocratique et doit préserver l'environnement. Pour ce faire, Stiglitz, qui reconnaît s'attaquer à la version néo-libérale du consensus de Washington³⁰ — celle des IFI —, prône l'adoption de mesures comme la régulation du système financier, l'investissement en capital humain, le développement du transfert de technologie vers les PED ou le renforcement du rôle de l'État. Ces mesures n'ont, de son propre avis, rien de révolutionnaire et sont d'ailleurs largement reprises à son compte par Williamson³¹ lorsque celui-ci définit ce que doivent être les réformes de seconde génération qui, à la lumière des critiques qui ont été adressées aux IFI à la suite des crises de la fin des années 1990, entendent donner la priorité à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ainsi, Williamson [2004] propose de stabiliser l'inflation, de continuer les privatisations, de poursuivre la libéralisation par celle du marché du travail, tout en concédant que l'accent doit être mis sur les institutions ainsi que sur la répartition des fruits de la croissance.

Constatant que les PED ayant enregistré les meilleurs résultats en matière de croissance économique sont ceux qui ont mené des politiques hétérodoxes, Rodrik [2003], [2004] rejette l'idée d'un élargissement du consensus de Washington. En effet, promouvoir des conditions supplémentaires, fussent-elles institutionnelles, ne rend pas le consensus moins rigide et conduit à en faire une liste à la Prévert peu utile aux PED³². S'il reconnaît que les pays ayant obtenu certains succès ont privilégié la stabilité macroéconomique, ont montré leur volonté d'intégrer le marché mondial, ont renforcé la protection des droits de propriété afin de favoriser l'investissement et sont parvenus à maintenir un certain degré de cohésion sociale et de stabilité politique, il existe pour lui plusieurs façons d'atteindre ces objectifs. Dès lors, il convient de substituer au remède général et unique proposé par le consensus de Washington, ce que Rodrik appelle la politique du « One size fits all », un diagnostic personnalisé permettant de mettre en évidence les principales contraintes qui pèsent sur chaque PED afin de les dépasser.

Birdsall et de la Torre [2001] proposent de mettre l'accent sur la notion d'équité. Ils envisagent, dans le cas de l'Amérique latine, de substituer au consensus de Washington un programme comprenant 10+1 mesures visant à améliorer le sort des plus pauvres. Ce programme, dont les auteurs reconnaissent qu'il ne fait l'objet d'aucun consensus à Washington, entend maintenir l'austérité budgétaire, lisser les cycles économiques — donc mener des politiques contra-cycliques — afin d'éviter des fluctuations trop importantes qui desservent les pauvres, mettre en place une sécurité sociale afin d'assurer un minimum de revenu aux pauvres en cas de récession, rediriger les subventions afin de permettre à toutes les catégories sociales d'accéder à l'école, mettre en place un système d'imposition progressif, lutter contre la discrimination ou encore développer les services publics en faveur des plus défavorisés. La proposition la plus novatrice — le +1 — consiste à interpeller les pays industrialisés, donc à leur reconnaître explicitement une part de responsabilité dans les problèmes que rencontrent les PED, en leur demandant de réduire leurs barrières

³⁰ Voir la définition donnée par Williamson [2003].

³¹ Voir Kuczynski et Williamson [2003].

³² Le consensus de Washington *augmenté* propose d'ajouter aux dix commandements de Williamson des mesures supplémentaires qui mettent l'accent, entre autres choses, sur la bonne gouvernance, la flexibilisation du marché du travail, le respect des règles de l'OMC, une ouverture *prudente* du compte de capital, l'indépendance des banques centrales et la poursuite de la lutte contre l'inflation, la lutte contre la pauvreté ou encore la protection sociale.

protectionnistes. Si l'on constate une évolution, certaines orientations libérales demeurent. En particulier, Birdsall et de la Torre veulent favoriser l'essor des petites entreprises en promouvant la contractualisation, souhaitent protéger les droits des travailleurs mais prônent la libéralisation du marché du travail et désirent mettre en place une réforme agraire compétitive.

Taylor [1983], [1988] et l'ensemble des auteurs néo-structuralistes s'opposent de longue date aux recommandations néolibérales qui fondent le consensus de Washington et proposent une stratégie de développement alternative. Ainsi, en prolongeant l'analyse structuraliste et en l'enrichissant d'apports issus du courant post-keynésien, les néo-structuralistes placent les problèmes de répartition et d'équité sociale au cœur de leur modèle. Ils intègrent également les notions d'incertitude, de prix de production et font du rapport de force dans le partage du surplus entre salaires et profits un élément explicatif de la croissance et de l'accumulation. Dès lors, l'importance de l'État, mais d'un État plus efficace, est mise en avant afin de faire contrepoids au marché. La demande intérieure est vue comme le moteur de l'investissement. La dimension sociale est mise en avant ce qui conduit à la recherche d'une répartition moins inégalitaire. Dans cette optique, l'approche « intégrée » développée par les néo-structuralistes prône le maintien des équilibres macroéconomiques, la promotion d'emplois *réellement* productifs, l'investissement en ressources humaines et la diffusion rapide et à grande échelle de la technologie, ceci afin de promouvoir une équité sociale source de compétitivité extérieure (Berthomieu et Ehrhart [2000], p. 84-88). En définitive, Berthomieu et Ehrhart [2000, p. 88] notent que « *la conjonction des objectifs de stimulation de la demande domestique (par une répartition plus égalitaire du revenu national) et de conquête de nouveaux marchés extérieurs (grâce à une compétitivité accrue) doit avoir pour effet de stimuler la croissance économique et le développement* ».

Les conséquences négatives de l'application du consensus de Washington sont résumées par Boyer [2001] dans le tableau 3 qui offre également une autre vision du développement.

Tableau 3 : Une conception du développement fondée sur l'innovation institutionnelle

La crise du consensus de Washington	État et marché : une complémentarité au sein d'arrangements institutionnels variés
<ol style="list-style-type: none"> 1. Instabilité ou crises politiques 2. Chômage / croissance des inégalités, conséquence des ajustements de marché 3. Fragilité des institutions financières et sociales et faiblesse de certains acteurs 4. Sous-investissement dans les infrastructures collectives 5. Forte dépendance par rapport à l'environnement international 6. Déstabilisation des régimes de croissance par les mouvements de capitaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Re-légitimation de l'État : promoteur de la croissance et de la justice 2. Au marché la coordination des décisions au jour le jour, à l'État les décisions stratégiques 3. Favoriser la densité des arrangements institutionnels et la capacité d'organisation des acteurs 4. Le secteur public assure la cohésion sociale et les infrastructures collectives 5. Maintien d'un équilibre entre besoins domestiques et compétitivité extérieure 6. Ouverture internationale différenciée en fonction des objectifs nationaux et des domaines

Fin des années 90
Source : Boyer [2001]

Le début du XXI^{ème} siècle

Nous voyons que la crise du consensus de Washington s'exprime par une fragilisation accrue des économies des PED et une plus forte dépendance à l'égard des pays du Nord, par l'augmentation des inégalités, par la fragilité des institutions qui est le résultat de l'accent mis sur les ajustements de marché. Dès lors, les recommandations de Stiglitz [1998a], [1998b], Rodrik [2003], [2004], Birdsall et de la Torre [2001], ou même de Kuczynski et Williamson [2003], si elles sont encore largement inspirées par une vision libérale du développement, marquent un tournant dans la façon de concevoir celui-ci. Si le discours des IFI évolue également, la mise en pratique de nouvelles orientations se fait toujours attendre et les populations du Sud continuent de subir les effets douloureux des programmes d'ajustement structurel. Pourtant, nous pensons, à l'instar de Boyer [2001] ou des néo-structuralistes, que la question n'est plus de choisir entre un développement étatique et un développement de marché, mais bien de trouver la meilleure articulation possible entre institutions et marché. Pour ce faire, il est illusoire d'appliquer le même remède à des pays qui souffrent de maux différents. Comme le souligne Hugon [1999, p.25], *« l'État (donc le politique) et le marché (donc l'économique) ont des formes historiques déterminées qui diffèrent selon les sociétés. L'analyse économique ne peut être la même selon que le capitalisme, la monnaie et le marché ont envahi l'ensemble de la société ou bien que les sociétés non capitalistes demeurent fortes. Les formes de démocratie ne peuvent être dissociées des historicités propres aux sociétés et des formes de combats politiques liés à sa construction »*. Dès lors, quel que soit le nouveau consensus élaboré par les pays occidentaux, celui-ci semble voué à l'échec car, pour réussir, toute stratégie de développement doit être soutenue par le pays concerné, donc non imposée de l'extérieur. Il convient alors, selon les termes de Boyer [2001, p.50], *« [d']innover en élaborant des théories plus respectueuses de la diversité des situations locales comme des enseignements de l'histoire longue »*³³. Ce développement doit être initié par les PED, qui doivent ainsi être en mesure de peser sur leur avenir.

2.2. La soutenabilité de la dette : une condition nécessaire à l'avènement d'une soutenabilité forte

Le développement soutenable suppose une certaine stabilité économique. Or, avec le déclenchement de la crise internationale d'endettement qui débute en 1982, c'est au contraire une période d'instabilité économique qui s'ouvre. Les remèdes apportés — inspirés par le consensus de Washington et qui conditionnaient les restructurations de dette accordées aux PED — n'ont pas permis de régler la question de la dette (Berr [2003]) tandis qu'ils aggravaient bien souvent les conditions de vie des populations et renforçaient la dépendance économique des pays du Sud à l'égard de ceux du Nord. On constate même actuellement une inversion des flux financiers indiquant que ce sont les PED qui, globalement, financent leurs créanciers³⁴. Pourtant, la satisfaction des besoins essentiels — en termes de santé, d'éducation, d'alimentation et de logement —, qui est constitutive de la soutenabilité sociale, suppose que les remboursements ne se substituent pas à la satisfaction de ces besoins, ce qui suppose d'envisager différemment le problème de la dette des PED. Nous souhaitons alors montrer qu'une autre approche de la soutenabilité de la dette est nécessaire, qui procède d'une approche en termes de soutenabilité sociale. C'est cette démarche que nous souhaitons opérationnaliser, non sans avoir au préalable fait état du débat sur la question de la soutenabilité de la dette.

³³ Voir également Stiglitz [1998a], [1998b], Sanchez [2003], Bresser-Pereira [2004].

³⁴ On note en effet qu'entre 1998 et 2004, les PED ont remboursé à leurs créanciers du Nord 540 milliards de dollars de plus que ce qu'ils ont reçu sous forme de nouveaux prêts.

2.2.1. Solvabilité versus soutenabilité de la dette

Le plan Brady, présenté en 1989, marque un tournant dans la façon d’appréhender et de traiter les effets de la crise de la dette. En reconnaissant officiellement que la dette des PED ne doit plus être remboursée à sa valeur faciale, il entérine l’idée que l’on est face à une crise de solvabilité et non face à une simple crise de liquidité comme on l’avait cru initialement – ou fait semblant de le croire. En demandant un effort aux créanciers, il reconnaît aussi implicitement leur responsabilité dans le déclenchement de la crise de la dette en 1982 même si, comme nous l’avons montré, ce sont bien les PED qui ont eu à souffrir des prescriptions des IFI.

Répondant aux nombreuses critiques qui leur seront adressées, les IFI vont progressivement adhérer à l’idée d’une nécessaire réduction de la dette des PED. C’est dans ce contexte que sera lancée l’initiative PPTE en 1996 – qui sera « renforcée » en 1999. Cette initiative ambitionne d’annuler une partie de la dette extérieure de 41 PED afin de leur redonner une certaine solvabilité. Tandis qu’au tournant du millénaire le mouvement jubilé 2000, regroupant un très grand nombre d’organisations non gouvernementales (ONG), réclame l’annulation totale et inconditionnelle de la dette de l’ensemble des PED, les objectifs du millénaire pour le développement, définis en septembre 2000, envisagent seulement de « *traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d’ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme* ». Le sommet de Monterrey (2002) consacré au financement du développement, ne fera qu’entériner une approche traitant du problème de la dette du seul point de vue des créanciers. C’est cette approche que nous souhaitons questionner en opposant au critère de solvabilité, retenu par les créanciers, celui de soutenabilité, qui intègre les conséquences d’un endettement excessif sur le bien être des populations des pays endettés.

Ainsi, la solvabilité représente le fait, pour un débiteur, d’avoir les moyens de payer ses créanciers. Cette approche, qui fonde la vision dominante, envisage un traitement de la dette dont le but unique est de permettre aux créanciers de récupérer la plus grande partie des sommes prêtées³⁵. Au contraire, aborder la question de la dette sous l’angle de la soutenabilité implique de prendre en compte son impact sur le bien être des populations des pays endettés, donc d’avoir une approche plus équilibrée considérant également les intérêts des débiteurs.

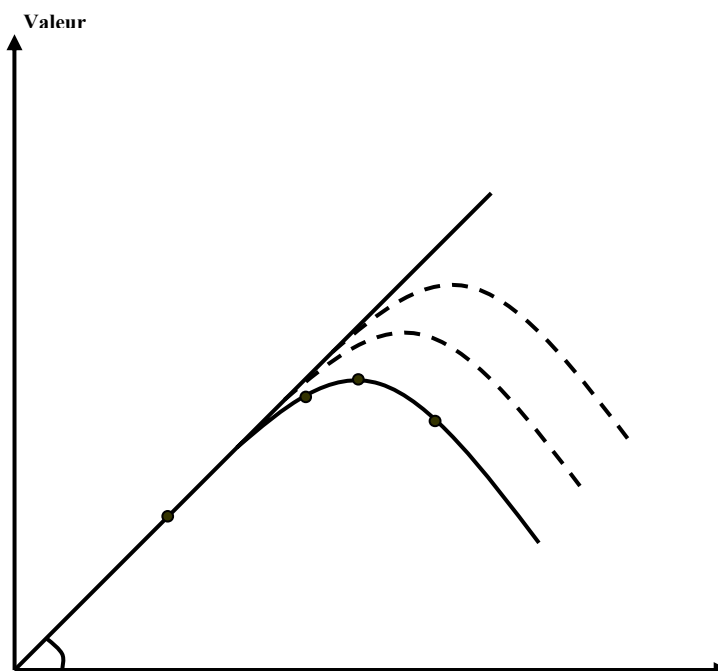
2.2.1.1. L’approche par la solvabilité ou comment créer les conditions d’un remboursement maximal

Les fondements théoriques de l’approche en termes de solvabilité sont donnés par Krugman [1988a], [1988b] et Sachs [1989] au travers de la courbe de Laffer de la dette et du concept de fardeau de la dette. Ces concepts seront à la base des politiques de réduction de dette promues par les IFI à partir de la seconde moitié des années 1990 (Initiative PPTE, OMD, Initiative d’allègement de la dette multilatérale (IADM)).

³⁵ Pourtant, les travaux de nombreux auteurs parlent de soutenabilité de la dette (*debt sustainability*) alors qu’ils envisagent uniquement cette soutenabilité dans l’intérêt des créanciers, c’est-à-dire en mettant en évidence les cas pour lesquels une réduction de la dette extérieure est favorable aux créanciers (Claessens [1990]) ou en déterminant les conditions permettant aux créanciers d’être assurés d’un *remboursement maximum* (Cohen [1995]). Raffinot [1998] envisage quant à lui la soutenabilité de la dette comme le fait qu’un ratio déterminé (type stock de la dette/PIB) tende vers une limite finie, ce qui permet à un pays, s’il paie régulièrement les intérêts de sa dette, de continuer à recevoir des financements extérieurs. Pour Loser [2004], la dette extérieure est soutenable lorsque le poids du service de la dette ne freine pas la croissance. Nous considérons pour notre part que tous ces travaux renvoient à une approche en termes de solvabilité, terme que nous utiliserons dans la suite de ce texte.

À l'instar de Laffer, considérant que l'accroissement des recettes fiscales peut passer par une baisse des taux d'imposition, Krugman avance l'idée qu'il est parfois dans l'intérêt des créanciers d'accorder des réductions de dette afin d'accroître la probabilité de remboursement des débiteurs.

Figure 1 : Courbe de Laffer de la dette



À cet effet, la figure 1 met en relation la valeur nominale de la dette d'un pays et la valeur actualisée des remboursements anticipés par les créanciers. Pour un faible niveau d'endettement, on anticipe le remboursement intégral de la dette (point A) si bien que la courbe se confond avec la première bissectrice. Cependant, à mesure que le stock de la dette augmente, la probabilité de défaut s'accroît, ce qui se traduit par une décote de cette dette sur le marché secondaire des créances (point B). La situation devient critique lorsque l'on se situe à droite du point C, c'est-à-dire du mauvais côté de la courbe. Un stock de dette correspondant au point D aura alors un effet désincitatif sur le remboursement.

La courbe de Laffer de la dette porte en elle l'analyse en termes de fardeau de la dette qui complète l'approche traditionnelle en considérant qu'un pays débiteur remboursera s'il y trouve un intérêt et non s'il dispose des ressources suffisantes, adoptant ainsi la démarche néoclassique en termes avantages-coûts et faisant obligatoirement du débiteur un mauvais payeur potentiel³⁶. Deux voies peuvent être empruntées. La première considère le fardeau que représente le service de la dette, qui réduit les ressources actuelles du pays (*crowding-out*). Dans cette optique, il serait de l'intérêt des créanciers de fournir des liquidités supplémentaires afin de permettre au débiteur d'honorer ses engagements actuels et d'éviter des effets néfastes sur l'investissement et la croissance. Graphiquement, cela se traduit par un déplacement de la courbe de Laffer vers la droite. Cette option peut être couronnée de succès si l'on a affaire à une crise de liquidité. Dans le cas contraire, elle ne fera que reporter, et

³⁶ Pour une analyse détaillée de cette approche, voir Raffinot [1998], Idlemouden et Raffinot [2005].

aggraver, le problème pour le débiteur. La seconde voie considère que le fardeau est constitué par le stock de la dette (*debt overhang*), supposé fournir une bonne mesure du poids futur du service de la dette. Dans le cas d'un encours de dette élevé, la perspective d'un accroissement sensible de son service à l'avenir va amener les investisseurs à anticiper une hausse des impôts qui tend à décourager l'investissement, donc la croissance. Il est alors dans l'intérêt des créanciers d'accorder des réductions de dette aujourd'hui afin de prévenir cet effet.

Cette approche de la solvabilité est à la base des plans Baker (1985) et Brady (1989). Elle va servir de fondement à l'initiative PPTE. Pour le FMI, « *cette initiative suppose une action concertée de la communauté financière internationale, y compris les institutions multilatérales et les autorités nationales, en vue de ramener à un niveau supportable la charge de l'endettement extérieur de la plupart des pays pauvres très endettés* » (FMI [2006]). Il est ici seulement question de rendre supportable l'endettement des PED, donc de faire en sorte qu'ils se trouvent du bon côté de la courbe de Laffer de la dette (point C). L'IADM, décidée lors du sommet du G8 de Gleneagles en 2005, ne fait qu'entériner cette approche en l'intensifiant dans l'espoir d'accélérer les progrès dans la réalisation des OMD³⁷. L'objectif est toujours, au moyen de politiques inspirées du consensus de Washington, d'amener les pays endettés à rembourser au maximum de leurs capacités.

Force est de reconnaître que cette approche n'a pas été couronnée de succès. Easterly [2002] remarque que les pays pauvres très endettés sont aujourd'hui plus endettés en dépit des politiques menées depuis une vingtaine d'années sous l'égide des IFI³⁸. D'une manière générale, la dette des PED n'a cessé de croître, passant de 715 à 2600 milliards de dollars entre 1982 et 2004 tandis que les remboursements s'élevaient à plus de 4500 milliards de dollars dans la même période³⁹. Si la question de la dette n'est absolument pas réglée, les conséquences sociales de l'application du consensus de Washington sont quant à elles indiscutables. L'adoption des OMD montre que la communauté internationale est consciente du problème mais peine à changer d'orientation.

2.2.1.2. L'approche par la soutenabilité ou comment rembourser sans s'appauvrir

L'échec de l'approche par la solvabilité s'explique entre autre par sa vision partielle de la problématique de la dette. En développant une analyse centrée sur les intérêts des créanciers, elle considère le débiteur comme le principal, voir l'unique responsable de sa situation en matière d'endettement. L'approche par la soutenabilité entend compléter la précédente en adoptant un traitement plus équilibré de cette question.

Cette démarche se justifie pleinement si l'on garde à l'esprit les causes, que l'on peut diviser en deux groupes, qui ont mené à l'éclatement de la crise en 1982. Tout d'abord, l'afflux d'eurodollars à partir de la fin des années 1960 puis de pétrodollars à la suite du premier choc pétrolier a amené les créanciers à développer une activité de prêt aux pays du Tiers monde qui s'est révélée d'autant moins rigoureuse que la concurrence interbancaire faisait rage – il fallait absolument octroyer des crédits pour pouvoir rémunérer les placements des pays exportateurs de pétrole – et que les Etats des pays débiteurs étaient considérés comme ne pouvant être défaillants. De leur côté, les PED, au lieu de financer des

³⁷ L'IADM vise l'annulation de la totalité des créances admissibles des pays ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE envers trois institutions multilatérales : le FMI, l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et le Fonds africain de développement (FAfD).

³⁸ Voir aussi Berr [2003], Millet et Toussaint [2002], Stiglitz [2002], [2006].

³⁹ Chiffres cités d'après Banque mondiale [2005b].

investissements permettant d'accroître leur efficacité productive (ce qui passe aussi par des investissements d'infrastructure ou dans les secteurs de la santé et de l'éducation par exemple), seuls susceptibles de renforcer la capacité exportatrice du débiteur et de générer les flux de devises nécessaires au remboursement de la dette, se sont lancés dans des programmes d'investissement à la rentabilité plus que douteuse et trop souvent inadaptés aux besoins locaux. Pire, certains dirigeants du Sud ont détourné à leur profit, bien souvent avec la complicité des créanciers, des sommes considérables si bien qu'aujourd'hui de nombreux pays doivent rembourser les dettes contractées par d'anciens dictateurs tandis que ceux-ci profitent en toute impunité de fortunes illégalement acquises⁴⁰.

En second lieu, les politiques anti-inflationnistes menées par les pays industrialisés au début des années 1980 se sont traduites par une forte poussée des taux d'intérêt très préjudiciable aux pays endettés. En effet, leur dette étant largement contractée à taux variable, ces pays se sont vus étouffés par le fardeau que constituait désormais la charge de la dette. Un second effet de ces politiques a été le ralentissement très sensible de l'économie mondiale qui par contrecoup a entraîné une diminution des exportations des PED et une baisse des cours des matières premières. Ainsi, confrontés à une augmentation de leur charge de remboursement et à une baisse de leurs recettes en devises, de nombreux pays vont se retrouver en cessation de paiement.

Afin d'obtenir une restructuration⁴¹ de leur dette, les pays surendettés vont être contraints de placer leurs économies sous la tutelle des IFI. Outre les effets déjà mentionnés des politiques inspirées du consensus de Washington, la libéralisation des mouvements de capitaux imposée au début des années 1990 par les IFI met en évidence la responsabilité des créanciers dans l'apparition des nombreuses crises financières qu'ont connues les pays émergents à partir de la seconde moitié des années 1990.

Ainsi, à partir du moment où l'on reconnaît que la responsabilité du surendettement incombe en partie au créancier, on doit admettre que les populations des PED, qui n'ont pas toujours bénéficié de ces emprunts, n'ont pas à supporter les conséquences d'un remboursement qui se ferait au détriment de la satisfaction de leurs besoins essentiels. Le problème de la dette doit alors être traité de manière équilibrée, c'est-à-dire en intégrant les intérêts des créanciers – toute dette contractée de façon légitime doit être remboursée par le débiteur à son créancier – sans que ce remboursement se fasse au détriment des conditions de vie des débiteurs, fondant ainsi l'approche par la soutenabilité.

Les bases de cette approche peuvent être trouvées dans les travaux de Keynes, en particulier dans *Les conséquences économiques de la paix* (1919) où Keynes se livre à un réquisitoire contre le traité de Versailles qui statue sur le sort de l'Allemagne vaincue⁴². À bien des égards, cet ouvrage prophétique montre que les pays endettés se trouvent actuellement dans une situation similaire à celle de l'Allemagne de l'après Première Guerre mondiale et que les mesures prises, hier comme aujourd'hui, vont à l'encontre de l'intérêt général. Keynes s'oppose au traité de Versailles en ce qu'il ne prend en compte que le point

⁴⁰ Notons que ces sommes sont assimilables à une dette odieuse. Cette doctrine, théorisée en 1927 par Alexandre Nahum Sack, s'énonce ainsi : « *Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée ; par conséquent, elle tombe avec la chute de ce régime* » (cité d'après CADTM [2004], p.43-44).

⁴¹ Cette restructuration peut prendre la forme d'un rééchelonnement, d'un refinancement, d'une conversion de créances ou d'une annulation. Pour plus de détails, voir Deblock et Kazi Aoul [2001], chap. 8.

⁴² Voir Berr [2007].

de vue des vainqueurs et humilie l'Allemagne. Il considère que c'est d'un partenariat que viendront les solutions, non d'une relation de domination. Pour lui, « *la politique qui consisterait à réduire à la servitude une génération d'Allemands, à abaisser le niveau de vie de millions d'être humains et à priver de bonheur une nation tout entière, serait odieuse et abominable — et elle le serait même s'il était possible, même si elle nous permettait de nous enrichir, même si elle ne semait pas la ruine de toute vie civilisée en Europe. Dans les grands événements de l'histoire humaine, dans le déroulement de la destinée complexe des nations, la justice n'est pas si simple. Et le fût-elle, les nations ne sont autorisées ni par la religion ni par la morale naturelle à faire retomber sur les enfants de l'ennemi les crimes de leurs parents ou de leurs maîtres* » (Keynes [1919], p.221). Il souligne ici l'importance d'une solidarité qui doit à la fois être intra générationnelle et intergénérationnelle et qui fonde le développement soutenable.

L'objectif du traité est « *de tirer de l'Allemagne chaque année la somme la plus élevée possible* » (Keynes [1919], p.170). En termes actuels, cela revient, pour les pays endettés, à se trouver au sommet de la courbe de Laffer de la dette. Dans cette optique, Keynes considère qu'il y a deux possibilités dont les conséquences pour le débiteur sont sensiblement différentes : « *Il y a une grande différence entre fixer une somme considérable mais précise, que l'Allemagne serait en mesure de payer tout en gardant quelque chose pour elle, et fixer une somme bien supérieure à ses capacités de paiement, qui devra être réduite à sa guise par une commission étrangère, dont l'objectif est d'obtenir chaque année le maximum compte tenu des circonstances. Dans le premier cas, on laisse encore quelque stimulant à l'esprit d'entreprise, à l'énergie et à l'espoir. Dans le second, on écorche vif le pays, année après année, à perpétuité. Aussi habilement et discrètement que puisse être menée l'opération, en prenant soin de ne pas achever le patient, ce n'en serait pas moins une politique que le jugement des hommes, si véritablement on envisage de la mener, condamnerait comme l'un des actes les plus atroces accomplis par un vainqueur dans l'histoire du monde civilisé* » (Keynes [1919], p.170). On a ici un parallèle édifiant avec la situation que connaissent les PED, représentée par le second cas décrit par Keynes. La logique des créanciers est bien de faire payer au maximum des débiteurs que l'on ne considère pas comme des partenaires mais comme des adversaires. Pourtant, l'intérêt bien compris des premiers devrait être de ne pas étrangler les seconds, ce que Keynes avait très bien perçu.

Keynes dénonce également l'ingérence à laquelle conduit ce traité. Comme le montant des réparations n'y a pas été fixé, « *il était donc nécessaire de mettre sur pied un organisme pour dresser la facture des revendications, fixer le mode de paiement, et accorder des abattements et des délais supplémentaires. On ne pouvait mettre cet organisme en mesure d'obtenir le maximum tous les ans qu'en lui confiant de vastes pouvoirs sur la vie économique des pays ennemis, lesquels seraient désormais traités comme des entreprises en faillite devant être administrées par leurs créanciers et dans l'intérêt de ces derniers* » (Keynes [1919], p.207). L'activité de cette commission des réparations, que Keynes considère être « *un instrument d'oppression et de rapine* » (Keynes [1919], p.216)⁴³ n'est pas sans rappeler celle des institutions financières internationales qui sont aujourd'hui garantes des intérêts des « puissants »⁴⁴.

⁴³ « *La commission (...) est autorisée à faire pression sur le système fiscal allemand et sur les dépenses intérieures de l'Allemagne, afin de s'assurer que le paiement des Réparations est la première charge qui pèse sur toutes les ressources du pays* » (Keynes [1919], p.213). Ainsi, les réparations hier comme le remboursement de la dette aujourd'hui priment sur le bien-être des populations, ce que Keynes dénonce à juste titre.

⁴⁴ Stiglitz constate par exemple que « *le FMI a cessé de servir les intérêts de l'économie mondiale pour servir ceux de la finance mondiale. La libéralisation des marchés financiers n'a peut-être pas contribué à la stabilité économique mondiale, mais elle a bel et bien ouvert d'immenses marchés nouveaux à Wall Street (...). Si l'on*

Keynes dénonce l'impasse dans laquelle le traité de Versailles conduit l'Allemagne — et plus généralement l'Europe — ainsi que l'instabilité qui en découle. Il note que « *la privation économique s'aggrave insensiblement, et tant que les hommes la supportent avec patience, le monde extérieur ne s'en soucie guère. Les capacités physiques et la résistance à la maladie diminuent lentement, mais la vie continue tant bien que mal, jusqu'à ce que les limites de l'endurance soient finalement atteintes, et que les suggestions du désespoir et de la folie tirent les malheureuses victimes de l'état léthargique qui précède la crise. L'homme alors se secoue et les liens de la coutume se défont. Le pouvoir des idées étant souverain, il écoute n'importe quel mot d'ordre d'espoir, d'illusion ou de vengeance qui est dans l'air* » (Keynes [1919], p.242-244). S'il fait ici allusion au bolchevisme, ses prévisions s'appliqueront plus tard à une Allemagne « *à la merci d'irresponsables en liberté* » (Keynes [1933], p.209). Aujourd'hui, la privation économique entraîne une certaine radicalisation des populations du Sud qui n'est pas sans risque.

Rééquilibrer les relations entre créanciers et débiteurs est donc une nécessité absolue. Dans le cas de l'Allemagne, Keynes considère qu'elle « *ne pourra régler des annuités pendant plusieurs années successives qu'en diminuant ses importations et en augmentant ses exportations, ce qui lui permettra d'accroître l'excédent de sa balance commerciale, lequel définit sa capacité à effectuer des paiements à l'extérieur* » (Keynes [1919], p.188). Il définit ainsi une capacité de paiement correspondant au surplus exportable du débiteur. Dès lors, les remboursements ne peuvent se faire que si les créanciers acceptent d'importer des débiteurs, ce que les vainqueurs de la Première Guerre mondiale se refusent à faire. La situation actuelle, concernant les PED, est assez comparable. Ceux-ci voient leurs économies plus ou moins administrées par des créanciers qui, sous couvert de mondialisation, les inondent de produits — trop souvent subventionnés, violant ainsi les règles édictées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) — tandis qu'ils limitent l'accès des productions du Sud à leurs propres marchés. Une telle situation financière est proprement insoutenable.

Prolongeant les travaux de Keynes, l'école post keynésienne du circuit⁴⁵ met en évidence une capacité de transfert élargie représentant « *le maximum de revenu que le pays peut transférer à l'étranger sans porter atteinte au niveau de vie de sa population* » (Poulon [1988], p.17)⁴⁶. Celle-ci intègre, en plus de la capacité de transfert définie par Keynes en 1919 comme étant la différence entre les exportations et les importations du pays débiteur, l'éventuel surplus de l'investissement sur l'épargne des ménages, le tout étant égal au profit net non distribué des entreprises (Π_n), qui est égal à la différence entre leur investissement net (I), c'est-à-dire la richesse créée, et le financement net obtenu (F) pour démarrer la production. Avec les notations habituelles, la capacité de transfert élargie (CTE) s'écrit⁴⁷ :

$$\text{CTE} = (I - S) + (X - M) = \Pi_n \quad (1)$$

Dans une logique plus conventionnelle, on définit la soutenabilité de la dette extérieure d'un pays, c'est-à-dire sa capacité d'endettement international, par la stabilité du ratio dette/PIB (d), soit :

envisage les mesures du FMI sous cet angle, on comprend mieux son insistance à faire rembourser les créanciers étrangers au lieu d'aider les entreprises nationales à ne pas sombrer » (Stiglitz [2002], p.268-270).

⁴⁵ Voir Poulon [1985], [1988].

⁴⁶ À partir d'une réflexion privilégiant une approche basée sur le Droit, de nombreuses ONG adoptent une démarche similaire : « *Le service de la dette maximal doit donc être calculé sur la base des revenus disponibles MOINS les sommes affectées au financement des services de base* » (Plate-forme Dette & Développement [2006], p.51).

⁴⁷ Pour une démonstration détaillée, voir Poulon [1988].

$$\Delta d = d(i - g) + \frac{M - X}{Y} \quad (2)$$

Δd représente la variation du ratio dette/PIB, i est le taux d'intérêt auquel la dette a été contractée, g le taux de croissance, $X-M$ est le solde de la balance des transactions courantes et Y le PIB⁴⁸.

D'après l'équation (2), la dette extérieure devient insoutenable lorsque $\Delta d > 0$, ce qui se produit lorsque le taux d'intérêt est supérieur au taux de croissance et/ou quand il y a un déficit de la balance des transactions courantes. Pour éviter une telle situation, la théorie néoclassique, à l'aide de la potion amère qu'est le consensus de Washington, considère qu'il faut privilégier l'ouverture commerciale afin de favoriser les exportations et mise sur une hausse des taux d'intérêt afin d'accroître l'épargne, donc l'investissement. Ce faisant, la soutenabilité de la dette ne peut être réalisée que si l'on enregistre des taux de croissance élevés dont la compatibilité avec une approche en termes de soutenabilité est de plus en plus contestée. Pour d'autres, au contraire, la soutenabilité financière ne pourra être réalisée qu'en appliquant des politiques monétaires plus accommodantes, basées sur des taux d'intérêt faibles, qui permettent à la fois d'accroître les perspectives de remboursement d'après l'équation (1) — $I - S$ augmente, tout comme le profit — et de réduire le niveau d'endettement — $i - g$ diminue dans l'équation (2).

Cette seconde approche, en mettant en avant les effets d'une dette sur le débiteur, participe d'une démarche en termes de développement soutenable. Cependant, en envisageant un éventuel transfert d'actifs non monétaires — des titres par exemple —, elle laisse toujours la possibilité d'une prise de contrôle des économies endettées par les créanciers. Dès lors, la voie à suivre passe-t-elle par la substitution d'une dette interne à une dette externe ? Keynes semble suggérer qu'une telle voie préfigurerait des relations internationales plus saines : « *Une nation débitrice n'aime pas son créancier (...). Dans le cas d'une dette intérieure, les parties intéressées sont à la fois débitrices et créancières, et le débat ne porte que sur la répartition de la richesse à l'intérieur du pays. Il n'en va pas ainsi des dettes extérieures, et les nations créditrices peuvent assez rapidement estimer que leurs intérêts sont malencontreusement liés au maintien d'une forme particulière de gouvernement ou d'organisation économique dans les pays débiteurs* » (Keynes [1919], p.268). Ainsi, c'est l'existence même de « *dettes à grande échelle (...) [qui] présente des dangers particuliers* » (Keynes [1919], p.269), ce qui devrait naturellement nous conduire à privilégier une annulation, ou à tout le moins une réduction importante, de la dette extérieure des PED (Berr [2003]). Finalement, Keynes nous montre, une fois encore, que c'est par la coopération et non par la compétition que l'on trouvera les solutions aux maux de nos sociétés⁴⁹. Cette soutenabilité financière, garante de l'indépendance économique, donc politique des Nations, doit-être vue comme une condition nécessaire, bien que non suffisante, à l'avènement d'un développement socialement équitable et écologiquement soutenable (Berr [2006]).

2.2.2. Des mesures alternatives de l'endettement

L'ensemble des indicateurs d'endettement existant a pour vocation de mesurer la capacité des pays à assurer le remboursement de la dette⁵⁰. Afin d'avoir une approche plus

⁴⁸ La démonstration qui conduit à la relation (2) peut être retrouvée dans Raffinot et Venet [2003], p.46-48.

⁴⁹ Conformément à l'approche soutenable du développement, Keynes considère que « *c'est en proclamant la vérité, en dissipant les illusions et la haine, en instruisant le cœur et l'esprit des hommes, en élargissant leur horizon* » (Keynes [1919], p.282) qu'on pourra agir positivement sur le cours des choses.

⁵⁰ Les indicateurs les plus couramment utilisés sont : service de la dette sur exportations et stock de la dette sur PIB.

équilibrée de la question de l'endettement, Berr et Combarous [2007b] proposent de construire des indicateurs supplémentaires dont la vocation sera de juger de l'impact socio-économique de l'endettement et de mettre à jour la charge effective que représente la dette sur le développement des pays concernés. Comme l'objectif est de produire de l'information sur la capacité des pays à subir la charge de l'endettement et sur l'impact de cette charge sur certains aspects socio-économiques, il convient d'observer l'évolution du service de la dette qui, seul, constitue une charge financière effective, captant une partie des fonds disponibles et se substituant à d'autres utilisations potentielles. Les indicateurs pouvant être proposés sont de deux ordres. D'un côté, le montant annuel du service de la dette par habitant (SDHA) permet de mesurer le « poids social » de la dette, en cela qu'il évalue *per capita* le montant ayant quitté le pays au cours de l'année au titre de la charge liée à la dette externe. Un autre groupe d'indicateurs a pour objectif d'établir l'impact du service de la dette sur le développement des pays. Plus précisément, ils visent à évaluer dans quelle mesure le remboursement de la dette externe se substitue à d'autres dépenses considérées comme favorables au développement. Ainsi, nous rapportons le service annuel de la dette au montant annuel de l'investissement (SDIK) et le service annuel de la dette publique aux dépenses publiques annuelles de santé (SDPSA) et d'éducation (SDPED). Ces différentes mesures auront pour vocation de montrer comment la charge de la dette grève les possibilités de développement en se substituant à d'autres utilisations plus directement bénéfiques⁵¹.

Tableau 4 : Valeurs moyennes des nouveaux indicateurs d'endettement en 2004*

Groupes de pays	SDHA	SDIK	SDPED	SDPSA
Pays à revenus faibles	63	0,22	0,85	1,47
Pays à revenus intermédiaires ou élevés	656	0,36	1,23	1,40
Pays les moins avancés	56	0,21	0,76	1,12
Pays d'Afrique subsaharienne	99	0,23	0,77	1,29
Pays d'Amérique Latine et des Caraïbes	556	0,41	1,57	1,65
Pays d'Asie du Sud et du Pacifique	219	0,19	0,55	1,66
Pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient	445	0,30	-	1,89
Pays d'Europe Centrale et Orientale	857	0,36	-	0,98
Pays sévèrement endettés	269	0,39	2,05	1,91
Pays modérément endettés	588	0,31	0,78	1,34
Pays les moins endettés	328	0,20	0,68	1,08
Pays éligibles à l'initiative PPTE	59	0,21	0,95	1,30
Ensemble des pays	383	0,29	1,06	1,42

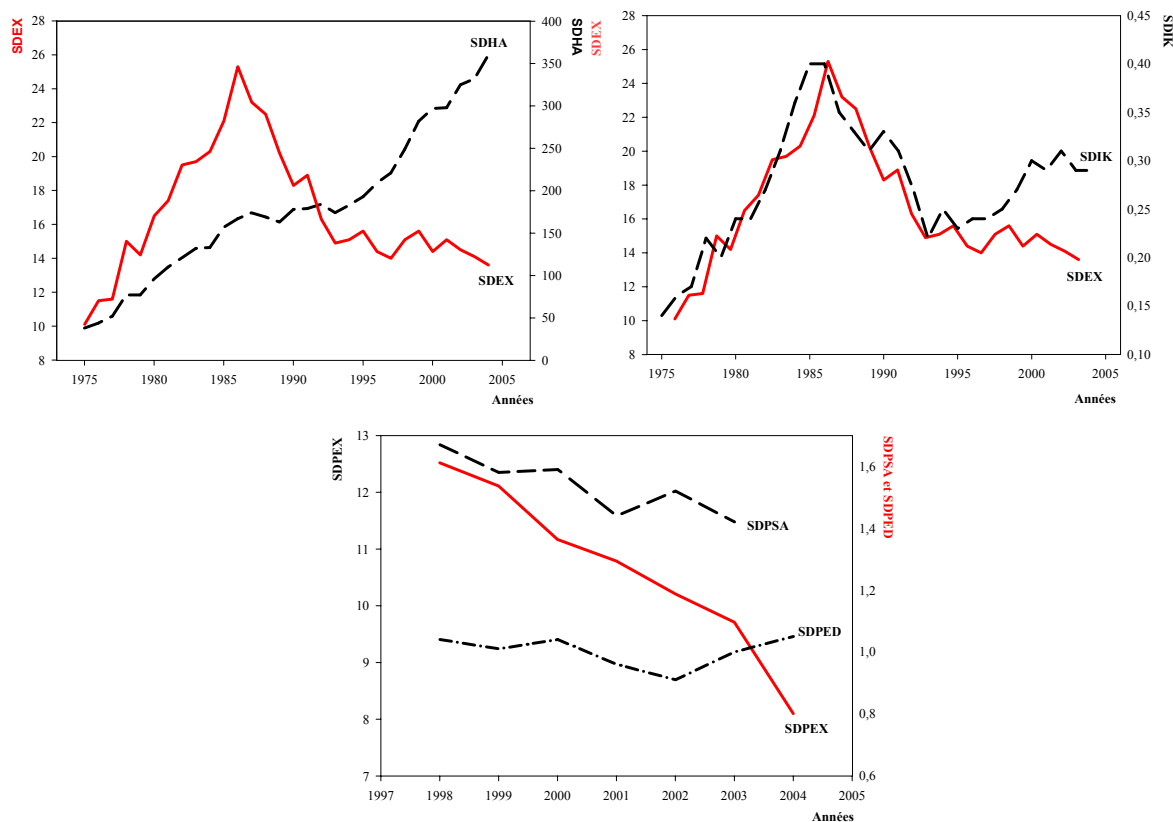
(*) Les valeurs non reproduites sont sujettes à caution, car elles portent sur des effectifs trop faibles.

Source : Berr et Combarous [2007b]

Il apparaît d'après le tableau 4 que les pays les plus sévèrement endettés, au sens des indicateurs usuels, sont également sur l'ensemble de la période ceux qui remboursent les montants par habitant les plus faibles. Cela indique clairement que l'appréhension usuelle du problème de l'endettement se désintéresse largement de l'impact de celui-ci sur les pays concernés pour se concentrer sur la capacité des pays à assurer leurs devoirs de débiteurs. De fait, les pays bénéficiant d'un appui des IFI pour la gestion, le rééchelonnement, l'annulation partielle de leur dette, ou encore l'initiative PPTE ne sont pas nécessairement ceux qui souffrent le plus des effets de l'endettement, mais ceux qui sont dans l'incapacité d'assumer leurs devoirs de débiteurs.

⁵¹ Le détail technique des méthodes de calcul des quatre indicateurs proposés et des sources de données se trouve à l'annexe 4. Les valeurs des quatre indicateurs proposés ont été mesurées pour l'ensemble des pays en développement pour lesquels les données étaient disponibles, pour toutes les années comprises entre 1975 et 2004 en ce qui concerne les variables SDHA et SDIK, et entre 1998 et 2004 (ou 2003) pour les variables SDPED et SDPSA.

Figure 2 : Evolutions comparées des valeurs moyennes pour l'ensemble des pays observés des nouveaux indicateurs et des indicateurs usuels d'endettement, 1975-2004 / 1998-2004



Note : Les trois graphiques présentent des échelles distinctes pour les indicateurs usuels (échelles de gauche, représentés en traits pleins) et les indicateurs complémentaires (échelles de droite, représentés en traits discontinus).
Source : Berr et Combarrous [2007b]

D'autre part, la figure 2 montre que si l'indicateur usuel du service de la dette rapporté aux exportations (SDEX) connaît une évolution favorable continue depuis le milieu des années 80, celui du « poids social » de la dette (SDHA) affiche pour sa part une dégradation constante. Quant à l'indicateur de substituabilité de l'endettement au développement économique (SDIK), s'il suit plus longuement les évolutions du ratio service de la dette sur exportations, il s'en détache nettement à partir du milieu des années 1990 en retrouvant un trend croissant caractéristique d'une aggravation de la situation moyenne des pays endettés. Nous voyons là l'effet des crises financières qui se sont succédées depuis 1994, toutes causées par des sorties massives de capitaux qui sont très préjudiciables à l'investissement. Enfin, la comparaison entre les évolutions à plus court terme (1998-2004) du service de la dette publique rapporté aux exportations et des indicateurs de substituabilité de l'endettement au développement humain (SDPSA et SDPED) montre que si le ratio « officiel » connaît une évolution très favorable, les autres indicateurs enregistrent des évolutions au mieux beaucoup moins favorables (SDPSA), voire aucune évolution notable (SDPED).

Face à ces divergences d'interprétation, une deuxième étape consiste à créer un indicateur de soutenabilité de la dette (ISD) afin de synthétiser au mieux les intérêts des créanciers et des débiteurs. Cet indicateur multidimensionnel est construit en s'appuyant sur la méthodologie utilisée par le PNUD pour la production de l'IDH. L'analogie entre ce dernier et l'ISD semble en effet patente. Alors que l'IDH enrichit la prise en compte de la notion de développement en l'élargissant de la seule croissance économique au développement humain, nous souhaitons enrichir la prise en compte de la problématique de l'endettement en

l'élargissant du seul point de vue des créanciers à ceux des deux parties en présence. L'ISD chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels : (i) le problème de la capacité des pays endettés à assurer leurs engagements de débiteurs (SDEX), (ii) celui de la charge effective, du « poids social » de la dette sur les populations des pays concernés (SDHA), et enfin (iii) celui de la substituabilité du remboursement de la dette au développement, aussi bien économique qu'humain (SDIK, SDPSA, SDPED)⁵².

L'observation par pays des écarts de classement entre celui basé sur les valeurs de SDEX et celui basé sur les valeurs de l'ISD fait apparaître deux groupes de pays : le premier est constitué de nations certes capables d'assumer leurs devoirs de débiteurs, mais souffrant fortement d'un tel état de fait, la situation sur le front de la dette étant bien plus alarmante que ne le laisse penser la prise en compte des seuls indicateurs usuels d'endettement ; le second rassemble des pays qui, s'ils ne dégagent que trop peu de moyens pour pouvoir répondre de façon satisfaisante aux exigences des débiteurs, ne voient pas la charge de la dette peser trop lourdement sur leurs populations ou se substituer fortement à leur développement⁵³. Si l'on généralise ce type d'observations, il apparaît que ce sont les pays à revenus faibles, sévèrement endettés, et de fait éligibles à l'initiative PPTE qui, en moyenne, affichent des situations relevant du second groupe de pays évoqué ci-dessus.

Ainsi, le ciblage des pays les plus susceptibles de bénéficier d'appuis internationaux quant à la gestion du problème de la dette n'est peut être pas vierge de l'empreinte des créanciers. En effet, il apparaît que ce ciblage mène à aider des pays qui ne sont pas nécessairement en première ligne du point de vue des difficultés effectives liées à l'endettement, mais qui sont surtout les moins aptes à établir des flux de remboursement vers les pays du nord. De ce fait, il néglige globalement les pays souffrant le plus durement des effets de l'endettement, ou les plus susceptibles de tirer un avantage conséquent d'un allègement de leur dette, ceux-ci étant dans l'ensemble déjà capables de dégager des ressources transférables aux créanciers. Cependant, les réductions de dette en direction des pays les plus pauvres ne sont pas efficaces car le principal problème de ces pays n'est pas tant leur dette que l'absence d'institutions permettant de créer un environnement favorable à l'investissement. Une réduction de dette aurait des effets d'entraînement beaucoup plus importants sur les économies de pays à revenu intermédiaire disposant d'un cadre institutionnel souvent plus performant⁵⁴.

3. Une réflexion théorique en termes de développement soutenable : à la recherche d'une soutenabilité forte

Les travaux empiriques qui viennent d'être présentés soulignent le caractère insoutenable du modèle de développement dominant, d'inspiration néo-classique, et esquissent quelques pistes d'action. D'un point de vue théorique, notre réflexion, après avoir justifié la nécessité d'une approche du développement basée sur la soutenabilité forte, montre que les travaux de Keynes, mais aussi des post keynésiens, peuvent s'intégrer dans une telle démarche.

⁵² Le mode de calcul détaillé est donné dans l'annexe 5. Les valeurs de l'ISD pour les pays de l'échantillon sont fournies dans l'annexe 6.

⁵³ Pour plus de détails, voir Berr et Combarnous [2007b].

⁵⁴ Arslanalp et Henry [2006] arrivent à des conclusions similaires.

3.1. Croissance, développement soutenable ou décroissance ?

Le discours du Président Truman devant le Congrès américain en 1949 inaugure une ère nouvelle, celle de la domination économique qui va être menée au nom du développement⁵⁵. Elle fait suite à une période de colonisation dont le but était culturel et consistait en l'évangélisation et la civilisation des peuples autochtones (Sachs, Esteva [2003]), ce qui représentait déjà une certaine forme de domination. Ce texte marque ainsi le départ d'une course qui dure depuis un demi-siècle et qui voit les pays du Sud tenter de rejoindre ceux du Nord en termes de résultats économiques. Tous les ingrédients montrant la domination du modèle occidental de développement y sont présents : l'hymne à la croissance infinie, le complexe de supériorité qui conduit à assimiler la majeure partie des peuples de la planète à une entité homogène et sous-développée, la croyance dans les bienfaits éternels du progrès, la place centrale de l'économie et des relations marchandes. Mais, après un demi-siècle de politiques de développement, force est de constater que la situation des PED n'est guère enviable. Qu'ils aient suivi, simultanément ou alternativement, les recommandations des « pionniers », néo-classiques ou structuralistes, celles des tiers-mondistes ou encore les préceptes du consensus de Washington, les PED ont vu, dans de nombreux cas, s'agrandir le fossé qui les sépare des pays occidentaux. Si elles explorent des voies différentes, toutes ces théories ont en commun de reposer sur la notion de progrès qui est à la base du modèle de développement occidental dont l'ambition universaliste doit être questionnée, ce qui doit nous amener à réinterroger le concept de développement.

3.1.1. Les impasses du mode de développement actuel

À la lumière des expériences passées, il apparaît que les valeurs véhiculées par l'Occident ne peuvent engendrer un développement équitable et maintiennent au contraire les PED dans un état de dépendance synonyme de mal développement.

3.1.1.1. Les caractéristiques du système capitaliste mondialisé⁵⁶

Nous pouvons être tout à la fois en accord ou en désaccord avec Krugman [2000] lorsqu'il affirme que *la mondialisation n'est pas coupable*. En effet, ce phénomène, qui a des origines historiques lointaines, peut être vu avec bienveillance s'il s'agit de s'initier à d'autres

⁵⁵ Les éléments principaux de ce discours sont les suivants : « *Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère. Leur nourriture est insatisfaisante. Ils sont victimes de maladies. Leur vie économique est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. Les Etats-Unis occupent parmi les nations une place prééminente quant au développement des techniques industrielles et scientifiques (...). Je crois que nous devrions mettre à la disposition des peuples pacifiques les avantages de notre réserve de connaissances techniques afin de les aider à réaliser la vie meilleure à laquelle ils aspirent (...). Tous les pays, y compris le notre, profiteront largement d'un programme constructif qui permettra de mieux utiliser les ressources humaines et naturelles du monde. L'expérience montre que notre commerce avec les autres pays s'accroît au fur et à mesure de leurs progrès industriels et économiques. Une production plus grande est la clef de la prospérité et de la paix. Et la clef d'une plus grande production, c'est une mise en œuvre plus large et plus vigoureuse du savoir scientifique et technique moderne* » (Cité d'après Rist [1996], p.118-120).

⁵⁶ Galbraith [2004] souligne que le terme *capitalisme*, trop connoté et porteur de la notion de domination, a progressivement été remplacé dans le langage courant par celui d'*économie de marché*, plus neutre même s'il traduit la même réalité.

cultures, de s'ouvrir à d'autres civilisations, bref de faire vivre la diversité, ce qui est incontestablement source d'enrichissement personnel et collectif. Il est en revanche hautement critiquable dans son acception économique, qui est le sens retenu par Krugman, puisqu'il conduit à l'uniformisation des modes de vie à travers l'hégémonie du système capitaliste⁵⁷, basé sur l'accumulation du capital et la recherche du profit maximum et s'appuyant sur des valeurs économiques centrées sur l'individu, la compétition, le progrès technique, qui sont socialement inéquitables et écologiquement insoutenables. Ces valeurs ne sont pourtant pas neuves. Elles sont héritées de la philosophie des Lumières et constituent le socle de la modernité⁵⁸ qui, certes, a permis aux pays dits développés d'installer des systèmes démocratiques et d'améliorer les conditions de vie matérielles de leurs habitants (de nombreuses inégalités persistent cependant), mais dont les dérives fragilisent les populations du Sud, mais aussi du Nord.

Le mythe du progrès, sur lequel repose la modernité, implique une vision linéaire du développement dans laquelle classiques, néo-classiques mais aussi marxistes se retrouvent. Sur le chemin du développement, les économies doivent passer par plusieurs phases qui ne sont pas sans rappeler les étapes de la croissance chères à Rostow. Marx adopte une vision similaire en précisant que « *le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir* »⁵⁹. Dès lors, la sortie du sous-développement passe par la modernisation des économies du Tiers monde, ce qui se traduit par la montée des valeurs individuelles et par la prédominance de l'économie.

L'intérêt individuel supplante petit à petit les notions d'entraide et de justice sociale. Le règne de la propriété privée met l'individu au centre du système et sacrifie les liens anciens fondés sur la famille, l'ethnie, le village ou encore la nation (Comelieu [2000]). L'intérêt collectif se confond avec la somme des intérêts individuels comme le suggère Smith dans *la richesse des nations*. À partir de ses travaux, on admet que c'est l'égoïsme des agents économiques, et non leur humanité, qui est le vecteur de la modernité. « *Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts* » (Smith [1776]). La position de Smith est pourtant beaucoup plus complexe. En 1759, il écrit dans la *Théorie des sentiments moraux* que « *aussi égoïste que l'homme puisse être supposé, il y a évidemment certains principes dans sa nature qui le conduisent à s'intéresser à la fortune [au bonheur] des autres et qui lui rendent nécessaire leur bonheur, quoiqu'il n'en retire rien d'autre que le plaisir de les voir heureux* » (Smith [1759], p.23). Il ajoute que la vertu consiste « *à diriger toutes nos actions vers le plus grand bien possible, à soumettre toutes les affections intérieures au désir du bonheur général du genre humain, à se considérer soi-même comme la partie d'un tout dont la prospérité ne peut être recherchée qu'en tant qu'elle s'accorde, et même contribue, à la prospérité du tout* » (*Ibid.*). Ainsi, à côté de considérations purement individuelles, il apparaît que l'homme a une éthique. Mais en oubliant les valeurs morales pour ne retenir que le caractère égoïste, la théorie dominante s'est considérablement appauvrie. Sur ces bases restreintes, l'homme moderne prend la forme d'un *homo economicus* dont les seules préoccupations sont économiques. Il est rationnel, ce qui le conduit à raisonner en termes avantage-coût afin d'accroître, on peut même dire de maximiser, sa satisfaction personnelle. Son utilitarisme fait que son bien être augmente au même rythme que sa consommation

⁵⁷ La mondialisation doit alors être entendue comme l'extension contemporaine des relations économiques à l'échelle mondiale. Elle est indispensable à la survie du système capitaliste.

⁵⁸ Comelieu définit la modernité « *comme un mélange harmonieux combinant la raison critique, la réhabilitation de l'individu, de sa liberté et de sa responsabilité, et enfin le souci du progrès social grâce aux avancées de la science et de la technique, de l'industrialisation et de la démocratie* » (Comelieu [2000], p.44).

⁵⁹ Cité par Harribey [1997], p.78.

matérielle. Ses besoins illimités participent à la recherche d'une croissance infinie. La sacralisation du marché et des relations marchandes conduit les individus à n'être que des ressources humaines au service de la recherche du profit (Comelieu [2000]).

Ce système bute sur plusieurs contradictions insurmontables. Tout d'abord, l'individualisation croissante des sociétés conduit à voir l'autre comme un concurrent que l'on doit vaincre, ce qui ne peut qu'accroître les inégalités à l'intérieur d'un pays mais aussi entre les nations, comme de nombreuses études tendent à le montrer. La course au développement ne peut alors conduire au rattrapage. Au contraire, les concurrents les mieux préparés accroissent leur avance sur ceux qui ne disposent pas des mêmes atouts, ce qui entraîne le développement du sous-développement (Amin [1970], Latouche [1986]).

Le caractère illimité des besoins se heurte à la rareté des ressources telle qu'exprimée par la loi de l'entropie⁶⁰ et met en péril les équilibres des écosystèmes. Les niveaux de pollution en constante augmentation et les changements climatiques majeurs annoncés pour la seconde moitié du 21^e siècle doivent nous faire prendre conscience qu'il est urgent de changer de cap. Cette notion de besoins illimités participe également d'une fuite en avant dans laquelle la dynamique de croissance est auto-entretenu par une production de marchandises faisant écho à une demande de consommation sans cesse renouvelée mais qui ne permet pas de mieux répondre à nos besoins. Au contraire, comme le note Bonnevault, *« l'insatisfaction et la frustration permanentes constituent un trait fondamental du système de production-consommation propre au développement : les besoins ne sont jamais entièrement satisfaits puisque la dynamique ensorcelante du système productif pousse inexorablement à désirer plus de biens ou de nouveaux produits. C'est la conséquence de ce que l'on appelle l'obsolescence psychologique des biens, qui reflète le phénomène de dévalorisation psychologique et sociale touchant n'importe quel bien, à partir du moment où un nouveau produit voit le jour, si tant est qu'il soit considéré comme techniquement plus performant »* (Bonnevault [2003], p.81-82)⁶¹. C'est le rôle des 800 milliards de dollars gaspillés chaque année en dépenses de publicité que de perpétuer cette idéologie de la frustration. Pendant ce temps, les besoins essentiels de centaines de millions d'individus, vivant dans les PED pour la très grande majorité, ne sont pas satisfaits.

3.1.1.2. Domination et « mal développement »

Le phénomène de mondialisation économique que nous connaissons à l'heure actuelle est relativement ancien et débute, selon Latouche [2003], avec la découverte et la conquête de l'Amérique. Depuis cette époque, les échanges n'ont cessé de s'accroître et c'est par l'esclavage, puis par la colonisation⁶², que l'Occident a pu imposer sa vision impérialiste sans laquelle la mondialisation du capitalisme serait aujourd'hui impossible. Cet impérialisme

⁶⁰ Cette loi a été élaborée par Georgescu-Roegen [1995] qui fonde sa théorie sur les deux principes essentiels de la thermodynamique. Le premier indique que la quantité d'énergie présente dans l'univers est constante. Le second — la loi de l'entropie — stipule que la quantité d'énergie se transforme et ne peut plus être réutilisée. Ainsi, l'activité économique utilise des ressources naturelles qui sont combinées dans l'activité de production et donne lieu au rejet de déchets non réutilisables. Voir aussi Comelieu [2000] et Harribey [1997], [1998].

⁶¹ Martin, Metzger, Pierre [2003] ne disent pas autre chose. *« Le propre de notre mondialisation contemporaine est donc de faire reculer la satisfaction de certains besoins vitaux, tandis que la spirale de la consommation multiplie les besoins non vitaux (en quantité comme en qualité). Plus que d'une économie régie par la prolifération des besoins, il conviendrait sans doute, (...) de parler d'une économie de la « prolifération des désirs », tant nos économies modernes sont lancées dans une course sans fin au-delà de leur propre puissance, créant sans cesse plus de biens désirables, et aussi de frustration »* (Martin, Metzger, Pierre [2003], p.318).

⁶² Bairoch [1999] montre que la colonisation européenne est à *« l'origine de nombreuses caractéristiques structurelles négatives du processus du sous-développement économique »* (Bairoch [1999], p.124).

présente un ensemble de traits que l'on retrouve quelles que soient les périodes : la colonisation de peuplements, le prosélytisme religieux, la recherche de débouchés, la conquête d'approvisionnement en matières premières, la domination culturelle (Latouche [1986], p.62). Ainsi, l'imaginaire collectif a intériorisé l'idée de la supériorité du modèle occidental et de l'inéluctabilité de la mondialisation économique.

Les instruments de la domination occidentale sont nombreux. Ils ont pour nom FMI, Banque mondiale, OCDE, club de Paris, G7, OMC, etc. et ont permis d'imposer aux PED, étouffés par le poids de leur dette extérieure à partir du début des années 1980, une libéralisation à marche forcée de leurs économies au travers des programmes d'ajustement structurel et des recommandations du consensus de Washington. *Les nouveaux maîtres du monde*, comme aime à les appeler Ziegler [2002], sont d'ailleurs si sûrs du bien-fondé de leur démarche qu'ils n'hésitent plus à afficher ouvertement leur vision impérialiste, comme peuvent en témoigner les propos de Rothkopf [1997] — un ancien responsable de l'administration Clinton : « *Pour les États-Unis, l'objectif central d'une politique étrangère de l'ère de l'information doit être de gagner la bataille des flux de l'information mondiale, en dominant les ondes, tout comme la Grande-Bretagne régnait autrefois sur les mers (...). Il y va de l'intérêt économique et politique des États-Unis de veiller à ce que, si le monde adopte une langue commune, ce soit l'anglais ; que, s'il s'oriente vers des normes communes en matière de télécommunications, de sécurité et de qualités, ces normes soient américaines ; que, si ses différentes parties sont reliées par la télévision, la radio et la musique, les programmes soient américains ; et que, si s'élaborent des valeurs communes, ce soit des valeurs dans lesquelles les américains se reconnaissent (...). Les Américains ne doivent pas nier le fait que, de toutes les nations dans l'histoire du monde, c'est la leur qui est la plus juste, la plus tolérante, la plus désireuse de se remettre en question et de s'améliorer en permanence, et le meilleur modèle pour l'avenir* »⁶³.

Ce sentiment de supériorité est renforcé depuis l'effondrement des économies de type socialiste. Dès lors, on nous assure que l'insertion dans le système capitaliste mondial est le seul recours des PED. C'est oublier que de nombreuses sociétés vivent avec des règles non-capitalistes. Si l'échange existe partout et fonde le lien social, les relations marchandes et l'usage de la monnaie n'ont pas envahi toutes les sociétés avec la même intensité. Nombre d'entre elles fonctionnent selon la logique du don, que Mauss avait défini comme la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre (Latouche [2003]). Mais le don tel qu'il est pratiqué par les agences de développement est détourné de son sens initial puisqu'il traduit une vision paternaliste de l'aide et instaure la supériorité du donateur. Il s'agit dès lors, selon la logique impérialiste décrite par Latouche [1986], de donner pour dominer au travers d'une relation où le donneur ne reçoit rien en échange, ce qui lui permet d'affirmer son pouvoir. C'est cette domination, qui est à la base du système actuel, qui conduit au mal développement que connaissent de nombreux pays du Sud.

3.1.2. Comment aborder le concept de développement aujourd'hui ?

Suite à l'échec de plusieurs décennies du développement, les discussions tournent aujourd'hui autour de trois questions. La première de ces questions porte sur les rapports entre croissance et développement qu'il s'agit de réexaminer. Il convient ensuite de s'interroger sur le dilemme refuser ou repenser le développement ? En fin de compte, derrière le débat sur le développement, ne cherche-t-on pas une conception de la richesse propre à satisfaire les besoins humains et à assurer le bien-être ?

⁶³ Traduction d'après Latouche [2003], p.108-109.

Faut-il considérer la distinction traditionnelle entre croissance et développement comme toujours pertinente ? En réaction contre les positions les plus libérales, qui adoptent une vision linéaire de l'histoire des sociétés et qui, de ce fait, situent le mieux-être, c'est-à-dire le développement, au bout de la croissance perpétuelle de la production et de la consommation — on se souvient de la phase ultime prévue par Rostow, l'ère de la consommation de masse —, les premiers économistes du développement, François Perroux en particulier, avaient nettement distingué les deux notions. La croissance mesurée par l'augmentation du produit par habitant n'était qu'une condition nécessaire et insuffisante du développement appréhendé par l'allongement de l'espérance de vie, l'amélioration de l'éducation et de la santé, la justice et la démocratie. Cette distinction canonique dans l'histoire de la pensée du développement résista plusieurs décennies mais révèle aujourd'hui une certaine fragilité. Déjà, Perroux avait lui-même introduit le doute lorsqu'il écrivit : « *Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global* » (Perroux [1964]). Cette formulation aboutit au renversement de la précédente puisqu'il nous dit que le développement est la condition nécessaire de la croissance. On n'est plus très éloigné alors de la position orthodoxe qui établit une identité entre croissance et développement en faisant de la première une condition nécessaire et suffisante du second. Si cette identité peut être établie, les dernières résistances à la croyance en la linéarité de l'histoire s'effondrent : les pays pauvres doivent suivre le même chemin que les riches et se soumettre aux injonctions des institutions internationales, surtout lorsque celles-ci affichent une vocation à servir la cause du développement durable. Le rapport Brundtland donne d'ailleurs sa caution à cette vision faible du développement soutenable en affirmant la compatibilité entre une croissance perpétuelle et le respect des équilibres sociaux et écologiques : « *Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une nouvelle ère de croissance, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et "environnementalement" soutenable* ».

Une manière de sortir de ce piège ne serait-elle pas de dépasser la définition formalisée autrefois par Perroux ? Dès lors, il s'agit de se demander si, au-delà d'un certain seuil, la croissance ne deviendrait pas un obstacle au développement, c'est-à-dire qu'elle cesserait d'être une condition *toujours* nécessaire. Autrement dit, la croissance serait *pendant un temps* une condition nécessaire du développement et cesserait de l'être au-delà de ce seuil (Berr et Harribey [2005], [2006]).

Ce n'est pas la voie suivie par le courant de la décroissance et de l'anti-développement. En réactualisant des travaux anciens critiquant la technique et son autonomisation par rapport à la société, notamment ceux de Jacques Ellul et Ivan Illich, des auteurs comme François Partant, Serge Latouche, Gilbert Rist ou Edgar Morin refusent de distinguer croissance et développement, les rejettent en bloc et proposent d'entreprendre une « décroissance ». Toute référence au développement durable est récusée parce que cette notion serait un oxymore. Deux arguments essentiels sont invoqués par ces auteurs. Ils s'appuient tout d'abord sur la thèse de Nicholas Georgescu-Roegen qui soutient que la loi thermodynamique de l'entropie s'applique aux activités économiques, empêchant de concevoir une croissance infinie dans un monde fini. Ils accusent ensuite l'Occident de perpétuer sa domination économique, politique et culturelle par le biais de l'idéologie d'un développement inatteignable pour une grande partie de l'humanité. Cependant, le courant anti-développementaliste de la décroissance n'est pas à l'abri de deux écueils. Le premier est de laisser planer le doute quant à la nécessité pour les plus pauvres de la planète de voir leur production croître, tant les besoins essentiels sont loin d'être satisfaits. Le second risque est de verser dans un relativisme culturel et de faire de la pauvreté dans le monde une simple projection des valeurs et des perceptions occidentales. Ce sont ces raisons qui nous font préférer la démarche consistant à repenser le développement

plutôt que de le refuser, c'est-à-dire définissant le contenu d'un mode de vie qui privilégie la qualité, notamment des rapports sociaux et des relations humaines, à la quantité des biens marchands produits.

Cette démarche implique une exigence théorique de première importance : qu'est-ce que la richesse susceptible d'améliorer le bien-être humain ? De nombreux travaux récents, tout en renouant avec de plus anciens, ont cherché à mettre en lumière la relation entre la question des modes de vie, du développement et du bien-être avec celle de la richesse. On voit ainsi se développer une critique des indicateurs habituels de richesse et l'on recense un nombre croissant de travaux d'élaboration de nouveaux indicateurs de bien-être⁶⁴. Mais il faut aller plus loin et réhabiliter la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange car c'est la divergence entre la production de valeurs d'usage pour satisfaire les besoins et la production de valeur d'échange pour répondre à la recherche de rentabilité qui empêche le développement économique d'être toujours synonyme de mieux-être.

La crise sociale et écologique que traversent le développement et avec lui le système économique qui le porte exige de refonder ce concept de développement. Cette crise est en premier lieu une crise du capital qui cherche de nouveaux champs de valorisation par l'appropriation des principales activités humaines qui lui avaient jusqu'ici échappé, à l'encontre d'un principe de précaution à peine établi. Cette crise souligne la contradiction entre valeur marchande et richesse sociale, deux catégories essentielles de l'économie politique allant de Smith et Ricardo à Marx, mais laissées de côté par la science économique moderne d'inspiration néo-classique. Cette crise comporte aussi une dimension culturelle parce que la notion de progrès ne va plus de soi. L'idée de progrès, portée par la philosophie des Lumières avait servi de cadre idéologique au progrès économique apporté par la révolution industrielle et le développement économique qui s'ensuivit. Celui-ci ayant charrié avec lui les dégâts que l'on sait, faut-il se résigner à faire l'apologie du déclin et du retour en arrière ? Nous ne le pensons pas. Mais, dans la mesure où l'on ne peut plus ignorer les risques d'interruption de la vie que fait peser la course folle production-consommation ni les risques de conflits majeurs à cause de l'approfondissement des inégalités, il serait irresponsable et de toute façon illusoire de se gargariser de la défense des intérêts des générations futures si la justice n'était pas construite dès à présent : on ne peut dissocier la soutenabilité dans l'espace (ici et maintenant) et dans le temps (pour les générations futures). Ce programme de recherche est sans doute ambitieux puisqu'il exige une démarche complexe, mais la prise en compte simultanée de l'universalisme des droits humains et du pluralisme culturel est à ce prix.

3.2. Vers un développement soutenable (post) keynésien ?

Dès lors, nous souhaitons montrer que l'approche post keynésienne est compatible avec une soutenabilité forte. S'ils s'inspirent des travaux de John Maynard Keynes, les post keynésiens modernes sont également les héritiers de Michal Kalecki, Nicholas Kaldor, Joan Robinson, Roy Harrod ou Piero Sraffa. Des convergences peuvent être trouvées avec les économistes institutionnalistes qui ont puisé aux sources de Thorstein Veblen ou de John Kenneth Galbraith, les régulationnistes (Robert Boyer, Michel Aglietta), les évolutionnistes (Josef Alois Schumpeter), l'école structuraliste latino-américaine (Raul Prebisch, Hans Singer) ou, plus récemment, le courant de l'économie écologique (Nicholas Georgescu-Roegen, Herman Daly).

Derrière cette hétérogénéité apparente, les post keynésiens partagent avec d'autres écoles de pensée hétérodoxes un certain nombre de présupposés, c'est-à-dire de concepts

⁶⁴ Un panorama complet de ces nouveaux indicateurs est donné par Gadrey et Jany-Catrice [2005].

essentiels, qui s'opposent aux présupposés néo-classiques. Tout d'abord, ils accordent une grande importance au réalisme des hypothèses qui, bien que simplificatrices, doivent décrire un monde réel. Ils rejettent l'instrumentalisme néo-classique revendiqué notamment par Milton Friedman selon lequel la validité d'une hypothèse se mesure à son pouvoir de prédiction, ce qui fait dire à Paul Davidson, le chef de file des post keynésiens américains, qu'il vaut mieux être approximatif dans le vrai que très précis dans le faux. Ils adoptent une approche holiste où le comportement des individus est influencé par leur environnement social, culturel, et s'opposent à l'individualisme méthodologique fondant l'*homo economicus*. Ils rejettent le principe de rationalité absolue pour lui substituer celui de rationalité limitée ou procédurale qui conduit, dans un univers incertain où l'information est insuffisante, à chercher à atteindre non pas une situation optimale mais une situation satisfaisante. Ils étudient une économie de production et non une économie d'échange, ce qui les conduit à privilégier le concept de reproduction à celui de rareté. Enfin, ils considèrent que les marchés ne doivent pas être livrés à eux-mêmes et qu'ils doivent au contraire être régulés afin de limiter l'instabilité du système économique.

Au sein de l'économie hétérodoxe, les post keynésiens insistent sur certains aspects. Ils adoptent le principe de la demande effective conduisant la production à s'ajuster au niveau de la demande. Contrairement aux néo-classiques, ils appréhendent le temps dans sa dimension historique, c'est-à-dire en intégrant la notion d'irréversibilité, tout en naviguant dans un univers incertain, c'est-à-dire non probabilisable.

Si notre approche est inspirée par les travaux de Keynes, notre volonté est également de dépasser certaines divergences qui existent entre les différentes approches théoriques hétérodoxes. A cet effet, une série de travaux montre que des passerelles permettent de faire dialoguer les analyses post keynésienne et néo-ricardienne (celle de Piero Sraffa en particulier) (Berr [1998], [1999a], [1999b], [1999c]). Nous montrons ainsi, dans le cadre de la théorie du circuit, que les travaux de Sraffa et de Keynes s'enrichissent mutuellement. Sraffa apporte sa théorie des prix de production et met l'accent sur les conflits sociaux. Keynes fournit, par l'intermédiaire de sa théorie de la demande effective, le mode de détermination des quantités qui manque à Sraffa et facilite l'intégration de la monnaie. Sraffa, en renouant avec les classiques anglais et avec Marx, fait allusion à la soutenabilité sociale en intégrant les rapports sociaux dans son analyse. Son traitement de la terre comme un produit joint montre implicitement qu'il est conscient de l'importance de la question environnementale, même s'il ne pousse pas plus avant son analyse.

Concernant le développement soutenable, nous pensons que les positions de Keynes ont été injustement ignorées et devraient, au contraire, constituer la base d'une vision post-keynésienne du développement soutenable qui manque aujourd'hui (Mearman [2005a]). Ses positions en matière d'environnement et d'Art, qui le conduisent à une critique virulente du capitalisme, constituent le socle d'une soutenabilité écologique. Ce socle est renforcé par sa philosophie de l'incertitude qui préfigure le principe de précaution. Ses analyses originales en matière d'emploi et son souci d'équité d'une part, sa vision de l'économie comme une science secondaire d'autre part, peuvent constituer les fondations d'une soutenabilité sociale du développement. Pourtant, les auteurs post keynésiens ont, à ce jour, assez peu investi les questions liées au développement soutenable.

3.2.1. Environnement, Art et critique du capitalisme

Les références de Keynes aux questions environnementales sont assez rares. Ceci est parfaitement logique si l'on garde à l'esprit le contexte historique de son époque. Il s'agit en effet, au cours de la première moitié du 20^e siècle, de gérer les conséquences de la première guerre mondiale, de corriger les déséquilibres monétaires et financiers, de lutter contre un

chômage massif ou plus généralement de mettre en œuvre un environnement international propice à la paix. Keynes n'ignore pas que les questions environnementales ont occupé certains économistes classiques. Les développements de Malthus concernant la population ou bien ceux de Stuart Mill à propos de la recherche d'un état stationnaire, qui peuvent être rangés dans cette catégorie, ne lui sont pas étrangers⁶⁵. Lui-même est conscient des limites du capitalisme, limites provenant de son besoin d'accumulation et de sa recherche perpétuelle du profit. Ses positions en matière d'environnement et sa vision de l'Art vont d'ailleurs l'amener à critiquer vivement le système capitaliste, sans toutefois aller jusqu'à son rejet.

3.2.1.1. La position de Keynes en matière d'environnement et d'Art

Dans un texte intitulé *L'autosuffisance nationale* (Keynes [1933]), Keynes milite en faveur d'un mouvement graduel de repli relatif des économies nationales, en opposition avec l'internationalisme du 19^e siècle, devant permettre de restaurer le primat du politique sur l'économique. Mais cette autosuffisance nationale n'est pour lui qu'une condition nécessaire à l'avènement d'un nouveau modèle qui puisse rompre avec la logique du *laissez-faire*. Sa critique du libre échange n'est pas sans rappeler certaines positions des partisans du développement soutenable : « *Je sympathise, par conséquent, avec ceux qui souhaiteraient réduire au minimum l'interdépendance entre les nations, plutôt qu'avec ceux qui souhaiteraient la porter à son maximum. Les idées, la connaissance, l'art, l'hospitalité, les voyages : ce sont là des choses qui, par nature, doivent être internationales. Mais produisons les marchandises chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible ; et, surtout, faisons en sorte que la finance soit en priorité nationale. Cependant, ceux qui veulent délivrer leur pays des liens internationaux dans lesquels ils sont pris, devront le faire lentement et prudemment. Il ne s'agit pas de déraciner la plante, mais de l'habituer patiemment à pousser dans une autre direction* » (Keynes [1933], p.200). Cette réduction de l'interdépendance entre nations est souhaitée aujourd'hui, tant par les partisans d'une conception forte du développement soutenable que par ceux appelant à la décroissance. À travers elle, c'est à une relocalisation de la production que l'on assisterait, limitant les transports dans les processus productifs et donc les différentes pollutions (Latouche [2003]). Il poursuit en dénonçant le fait que « *la même règle autodestructrice du calcul financier régit tous les aspects de l'existence. Nous détruisons la beauté des campagnes parce que les splendeurs de la nature, n'étant la propriété de personne, n'ont aucune valeur économique. Nous serions capables d'éteindre le soleil et les étoiles parce qu'ils ne rapportent aucun dividende. (...) De même considérons-nous, jusqu'il y a peu, comme un devoir de ruiner ceux qui cultivent la terre et de détruire les traditions ancestrales de la paysannerie si cela nous permettait de payer la miche de pain un dixième de centime moins cher* » (Keynes [1933], p.207). Keynes perçoit que la logique économique et financière est dévastatrice et s'oppose à

⁶⁵ John Stuart Mill justifie la recherche de l'état stationnaire car il n'est « *pas enchanté de l'idéal de vie que nous présentent ceux qui croient que l'état normal de l'homme est de lutter sans fin pour se tirer d'affaire, que cette mêlée où l'on se foule aux pieds, où l'on se coudoie, où l'on s'écrase, où l'on se marche sur les talons est le type de la société actuelle, au lieu d'être simplement une des phases désagréables du progrès industriel* » (Mill [1848], p.297). Il ajoute qu'il « *n'est pas nécessaire de faire observer que l'état stationnaire de la population et de la richesse n'implique pas l'immobilité du produit humain. Il resterait autant d'espace que jamais pour toutes sortes de culture morale et de progrès moraux et sociaux ; autant de place pour améliorer l'art de vivre et plus de probabilité de voir amélioré lorsque les âmes cesseraient d'être remplies du soin d'acquérir des richesses. Les arts industriels eux-mêmes pourraient être cultivés aussi sérieusement et avec autant de succès, avec cette seule différence qu'au lieu de n'avoir d'autre but que l'acquisition de la richesse, les perfectionnements atteindraient leur but, qui est la diminution du travail* » (Mill [1848], p.300-301). Ce jugement est aujourd'hui partagé tant par les partisans du développement soutenable que par ceux de la décroissance.

la raison écologique et sociale⁶⁶. Il rejette une approche qui, conformément à la logique néo-classique, intègre l'environnement, sous la forme d'un capital naturel, dans une fonction de production dont les facteurs — travail, capital physique et donc capital naturel — sont substituables, subordonnant ainsi la nature au calcul économique⁶⁷.

Si les allusions directes aux problèmes environnementaux sont limitées, les positions de Keynes en matière d'Art, tout comme sa philosophie de l'incertitude que nous développerons plus loin, permettent de déduire une approche keynésienne de l'environnement qui préfigure celle en termes de développement soutenable. Pour Dostaler [2005, p.457], Keynes considère que notre passage sur Terre a pour but de jouir de la beauté, de la connaissance, de l'amitié et de l'amour, toutes notions qui relèguent l'économie à une place secondaire. Il s'oppose farouchement à la vision libérale héritée des 18^e et 19^e siècles qui représente pour lui une mutation catastrophique pour la civilisation. « *Cette vision, c'était l'idéal utilitariste et économiste — on pourrait dire presque financier — comme seule finalité respectable de la communauté dans son ensemble ; peut-être la plus lamentable hérésie à trouver un écho chez un peuple civilisé. Du pain, rien que du pain, et même pas du pain, et le pain s'accumulant à des taux d'intérêt jusqu'à ce qu'il se change en pierre. Il est arrivé que les poètes et les artistes protestent mollement contre cette hérésie* » (Keynes [1936b], p.342)⁶⁸. Pour lui, l'Art, comme la nature, doit être déconnecté des considérations économiques, car « *l'exploitation, et par le fait même la destruction, du don sublime de l'artiste public en le profanant à des fins de rentabilité financière est un des pires crimes du capitalisme d'aujourd'hui* » (Keynes [1936b], p.344)⁶⁹.

3.2.1.2. La critique du capitalisme

Ses positions concernant l'environnement et l'Art amènent Keynes à formuler une critique très virulente du capitalisme, critique que l'on peut retrouver dans de nombreux textes. Par exemple, lors d'un voyage dans la nouvelle Russie communiste en 1925 (qui est devenue l'URSS depuis 1922), il constate que si la « foi » communiste est susceptible d'entraîner une adhésion collective, rien de tel n'est possible avec le capitalisme qu'il juge dépourvu de morale. Il lui apparaît en effet « *chaque jour plus clairement que le problème moral de notre temps est celui que pose l'amour de l'argent : les neuf dixièmes de nos activités sont orientées par l'appât du gain ; la quête universelle de l'indépendance financière et de la sécurité économique constitue notre principal mobile ; l'argent est socialement reconnu comme la mesure de la réussite (...)* » (Keynes [1925b], p.51). S'il se méfie du régime communiste, il considère que l'on doit laisser sa chance à la Russie et l'aider : « *si de la cruauté et de la bêtise de l'ancienne Russie on ne pouvait rien attendre de bon, sous la cruauté et la bêtise de la nouvelle Russie couvent peut-être les premiers germes d'un nouvel idéal* » (Keynes [1925b], p.54)⁷⁰.

⁶⁶ Sa condamnation de la destruction de l'environnement et de l'enlaidissement de la planète conduit Keynes à minimiser le rôle de l'économie, comme nous pouvons le constater dans ses *Perspectives économiques pour nos petits-enfants* (Keynes [1930], p.118) : « *ne surestimons pas l'importance du problème économique, ou ne sacrifions pas à ses nécessités supposées d'autres questions dont l'importance est plus grande et plus durable* ». C'est d'ailleurs parce qu'ils accordent une place trop importante au facteur économique dans la vie sociale que Keynes s'oppose tant aux économistes libéraux que marxistes et rejoint au contraire les positions développées par Polanyi [1944].

⁶⁷ Sur ce point, voir Harribey [1998], Holt [2005].

⁶⁸ Traduction d'après Dostaler [2005], p.429.

⁶⁹ Traduction d'après Dostaler [2005], p.430.

⁷⁰ Cette curiosité initiale s'explique en partie par le fait que Keynes rejoint le communisme russe dans sa volonté « *de construire un type de société dans laquelle les motifs d'ordre pécuniaire n'auront pas la même importance*

Même s'il porte un jugement sévère sur le fonctionnement du système capitaliste, Keynes rejette toute idée de révolution et prône des changements graduels vers une société moins soumise aux contraintes internationales. Il reconnaît toutefois que le risque est de basculer vers un « nationalisme économique » qui présente à ses yeux plusieurs dangers, notamment celui de la précipitation, car pour lui « *il est dans la nature des processus économiques de s'inscrire dans le temps. Une transition rapide entraînera la destruction de tant de richesse, que le nouvel état des choses sera, au départ, bien pire que l'ancien, et la grandiose expérience sera discréditée* » (Keynes [1933], p.210). Si cette critique s'adresse à la révolution russe de 1917, un parallèle peut être établi avec la « thérapie de choc » imposée à la Russie au début des années 1990 et dont on a pu mesurer toutes les conséquences négatives. Mais le risque le plus grand est à ses yeux celui de l'intolérance, c'est-à-dire que toute critique éclairée soit étouffée et que l'exercice du pouvoir soit confisqué au profit d'une minorité⁷¹. Cette « méthode moderne », selon ses propres termes, consiste « *à s'appuyer sur la propagande et prendre le contrôle des organes d'opinion, en pensant qu'il est habile et efficace d'anesthésier la pensée et d'utiliser tous les moyens que confère l'autorité en vue de paralyser la réflexion* » (Keynes [1933], p.211). Sur ce point, les partisans du développement avancent des arguments similaires. Pour eux, en effet, la course à la croissance, fondement du modèle dominant, débouche sur un accroissement des inégalités et un renforcement du pouvoir des puissants — les dirigeants des grandes firmes multinationales, les principaux dirigeants politiques du Nord, mais aussi du Sud, et les grands médias — qui, par cupidité ou par ignorance, sacrifient l'intérêt général à des considérations purement économiques et se chargent de convaincre les victimes du système de la nécessité de faire des sacrifices aujourd'hui afin d'atteindre un bonheur sans cesse différé et largement illusoire (Berr [2006]).

En résumé, nous pouvons constater que Keynes est conscient des limites environnementales et culturelles du capitalisme. Pourtant, il ne remet pas en cause un système basé sur la recherche du profit et l'accumulation, qu'il se propose seulement de réguler, ce qui peut apparaître surprenant de la part d'un auteur souhaitant mettre les motifs pécuniaires au second rang. Cette position ne nous semble pas exempte de contradiction et situe Keynes à mi-chemin entre les versions faible et forte de la soutenabilité.

3.2.2. Incertitude et principe de précaution

Toute la philosophie économique de Keynes repose sur l'incertitude, concept qui préfigure le principe de précaution.

dans la détermination de l'action, dans laquelle la reconnaissance sociale sera distribuée de façon différente, et où l'on cessera de tenir pour normal et respectable un comportement qui passait jusqu'alors pour tel » (Keynes [1925b], p.41). Elle laissera cependant la place à un rejet définitif de cette expérience : « *Que Staline soit un exemple terrifiant pour tous ceux qui cherchent à faire des expériences ! Sinon, je retournerai vite à mes vieux idéaux du XIX^e siècle, dont les constructions intellectuelles forment cet héritage que nous cherchons aujourd'hui à détourner vers les objectifs appropriés que nous nous sommes fixés* » (Keynes [1933], p. 212).

⁷¹ Keynes est pourtant convaincu que seule une élite éclairée, dont il se considère être un éminent représentant, est en mesure de permettre des avancées significatives. Parlant de la « Russie Rouge », il affirme : « *Comment pourrais-je faire mien un credo qui, préférant la vase au poisson, exalte le prolétariat grossier au-dessus des bourgeois et de l'intelligentsia qui, quelles que soient leurs fautes, incarnent le bien-vivre et portent en eux les germes des progrès futurs de l'humanité ?* » (Keynes [1925b], p.39). Nous pouvons alors légitimement nous demander s'il ferait sienne une approche en termes de démocratie participative à laquelle se réfèrent les partisans du développement soutenable.

3.2.2.1. La philosophie de l'incertitude⁷²

Si la notion d'incertitude est au cœur de l'analyse de Keynes et constitue un des piliers de sa « révolution », sa vision à ce sujet est fortement influencée par la philosophie de George Moore dont les *Principia Ethica* (1903) marqueront profondément les apôtres du groupe de Bloomsbury et la pensée du jeune Keynes⁷³, influence qui se retrouvera dans son *Traité sur les probabilités* (1921) et, plus tard, dans sa *Théorie générale* (1936).

Moore tente de répondre à deux questions : qu'est-ce que le bien ? Comment faire le bien ? Comme il considère que l'on ne peut définir le bien, si ce n'est par l'intuition, il en déduit que « *les plus grands biens imaginables sont des états d'esprit associés au plaisir esthétique, à l'appréciation des beaux objets, d'une part, aux affections personnelles de l'autre* » (Dostaler [2005], p.41). Face à cette difficulté d'appréhender le bien, Moore considère que « *nous n'avons jamais la moindre raison de nous imaginer qu'une action est notre devoir ; nous ne pouvons jamais être sûrs qu'une action produira la plus grande valeur possible* » (Moore [1903], p.216)⁷⁴. Comme on ne peut prévoir avec certitude les effets de nos actions, car il n'y a pas de base probabiliste, on doit s'en remettre à un certain nombre de traditions, de règles de conduite, à la morale dominante et au sens commun : « *Si donc nous voulons savoir quelles sont les règles qu'il est ou serait utile d'observer dans la société dans laquelle nous vivons, il semble possible de prouver que la plupart de celles qui sont en général à la fois admises et mises en pratique ont une réelle utilité* » (Moore [1903], p.218)⁷⁵.

Keynes va embrasser la « religion » de Moore, qui lui permet de rejeter l'utilitarisme benthamien qu'il considère « *comme le ver qui a rongé les entrailles de la civilisation moderne et qui est responsable de son actuelle décadence* » (Keynes [1938a], p.445)⁷⁶. Cela lui permet également de rejeter les valeurs économiques, donc le principe de rationalité, au second plan⁷⁷. Enfin, Keynes va puiser chez Moore l'idée que nous vivons dans un monde largement non probabilisable. En effet, si, comme l'affirme Moore, le Bien n'est pas définissable — car sa définition suppose que l'on sait ce qu'il est —, nous devons logiquement en déduire que nous ne pouvons jamais être sûrs de l'effet de nos décisions. Dès lors, la belle mécanique néo-classique ne peut plus fonctionner⁷⁸. Pour Keynes, il convient donc de raisonner en incertitude radicale, c'est-à-dire dans un univers dans lequel « *il n'existe aucune base scientifique sur laquelle construire le moindre calcul de probabilité. Simplement, on ne sait pas* » (Keynes [1937], p.249)⁷⁹.

Ainsi, comme le fait remarquer Dostaler, « *dans les sciences morales, l'unité d'analyse est l'être humain agissant dans l'histoire en tâtonnant dans le brouillard* » (Dostaler [2005], p.138). Mais, puisqu'il faut tout de même agir, il convient de trouver une nouvelle base à partir de laquelle il devient possible de prendre des décisions. Et ces décisions doivent être

⁷² Ce paragraphe doit beaucoup à Dostaler [2005], chap. 1.

⁷³ Ce que Keynes confirmera plus tard dans *My early beliefs* (Keynes [1938a]).

⁷⁴ Cité d'après Dostaler [2005], p.42.

⁷⁵ Cité d'après Dostaler [2005], p.43.

⁷⁶ Traduction d'après Dostaler [2005], p.46.

⁷⁷ Keynes estime en effet que « *l'attribution de la rationalité à la nature humaine, plutôt que de l'enrichir, me semble maintenant l'avoir appauvrie. Cela ne tenait pas compte de certaines sources puissantes et précieuses de sentiments* » (Keynes [1938a], p.448 ; traduction d'après Dostaler [2005], p.47).

⁷⁸ « *Toutes les jolies techniques très présentables, destinées à une salle de conférences bien lambrissée ou à un marché merveilleusement bien régulé, menacent de s'enrayer* » (Keynes [1937], p.250).

⁷⁹ Sa conception de l'incertitude l'amènera à croiser le fer avec les plus grands statisticiens de son époque, tels Pearson et Tinbergen. Voir à ce sujet Dostaler [2005], Poulon [2000].

établies, selon Keynes, à partir de prévisions⁸⁰ qui permettent de déterminer un comportement conventionnel. Pour lui, les agents économiques⁸¹ se laissent guider par des faits dont ils se sentent suffisamment certains⁸², même si leurs effets ne sont pas les plus significatifs, et par le degré de confiance qu'ils accordent à ces faits⁸³.

L'adoption de cette convention permet à « l'immoraliste » Keynes de rejeter les conclusions de Moore selon lesquelles la morale traditionnelle doit guider notre action. La convention qu'il décrit conduit plutôt à des situations où la rumeur, la crainte, la désillusion ou au contraire l'espoir — qui sont autant d'éléments non probabilisables — peuvent entraîner une révision brutale et soudaine de ces prévisions et peuvent déboucher sur des anticipations auto-réalisatrices dont le caractère très mouvant explique, notamment, l'apparition de crises majeures dans certains pays émergents depuis la seconde moitié des années 1990.

3.2.2.2. De la convention au principe de précaution

La convention définie par Keynes permet de mieux comprendre notre attitude en matière environnementale. En effet, de nombreuses études scientifiques montrent que le modèle occidental de développement est insoutenable à plus ou moins long terme et que la multiplication des pollutions va induire d'importants changements climatiques. Pourtant, si nous sommes sûrs que ces changements vont survenir, le fait d'ignorer la forme qu'ils vont prendre — on a donc, d'après Keynes, une confiance limitée — nous conduit à ne pas prendre la mesure de ce problème, montrant qu'en la matière le plus important n'est pas de savoir que des changements vont arriver, mais de croire en leur apparition.

Cependant, cette nouvelle donne écologique, qui est une composante de plus en plus importante des prévisions à mesure que les risques environnementaux deviennent plus visibles, doit nous amener à adopter une attitude plus prudente. Et si nous considérons, à la suite de Keynes, que les questions économiques sont secondaires et que nous vivons dans un monde fait d'incertitude radicale, nous devons promouvoir un nécessaire principe de précaution (PP). Ce principe, apparu pour la première fois en Allemagne à la fin des années 1960, est aujourd'hui consacré par de nombreux textes internationaux. La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (1992), par exemple, en donne, dans son principe 15, la définition suivante : « *Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement* ».

⁸⁰ Keynes définit deux catégories de prévisions : la première, qu'il nomme prévision à court terme, « *a trait au prix qu'un fabricant, au moment où il s'engage dans une fabrication, peut espérer obtenir en échange des produits « finis » qui en résulteront* » (Keynes [1936a], p.71) ; la seconde, la prévision à long terme, a trait quant à elle « *aux sommes que l'entrepreneur peut espérer gagner sous forme de revenus futurs s'il achète (ou parfois s'il fabrique) des produits « finis » pour les adjoindre à son équipement en capital* » (Keynes [1936a], p.71-72).

⁸¹ Keynes accorde une importance particulière, en vertu de sa théorie de la demande effective, aux prévisions des entrepreneurs.

⁸² C'est pourquoi « *les faits actuels jouent un rôle qu'on pourrait juger disproportionné dans la formation de nos prévisions à long terme ; notre méthode habituelle consistant à considérer la situation actuelle, puis à la projeter dans le futur après l'avoir modifiée dans la seule mesure où l'on a des raisons plus ou moins précises d'attendre un changement* » (Keynes [1936a], p.164).

⁸³ Ainsi, « *lorsqu'on s'attend à des changements profonds, mais qu'on est très incertain de la forme qu'ils revêtiront, on n'a qu'un faible degré de confiance* » (Keynes [1936a], p.164).

Ce principe a donné lieu à deux conceptions antagonistes⁸⁴. La première, qui s'apparente à un PP faible, considère que la charge de la preuve du danger incombe aux opposants à telle ou telle mesure et se traduit par la gestion d'un risque, au travers d'une analyse en termes avantages/coûts qui consacre la primauté de l'économique car les gains économiques sont plus simples à mettre en évidence que les coûts humains et écologiques. La seconde, qui renvoie à un PP fort, considère que c'est aux promoteurs d'une activité à risque de démontrer l'absence de risque « grave ». Rejoignant le principe responsabilité de Jonas [1990], cette approche considère que les aspects environnementaux — et l'on pourrait ajouter sociaux — priment sur les questions économiques. Cette vision ne remet pas en cause la primauté de l'investissement chère à Keynes mais interroge le contenu des investissements. D'où l'importance du rôle de l'État qui, par la loi notamment, doit inciter les entreprises à respecter une certaine éthique et à s'engager dans des investissements « propres ».

3.2.3. Chômage, répartition et place de l'économie

Si Keynes est conscient que de nombreux problèmes économiques subsistent, telles les questions de chômage et de répartition, il n'en demeure pas moins convaincu que l'économie est une science de second rang.

3.2.3.1. Les questions économiques

Dans le dernier chapitre de sa *Théorie générale*, Keynes considère que « *les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont le premier que le plein emploi n'y est pas assuré, le second que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité* » (Keynes [1936a], p.366). Soixante-dix ans plus tard, ce constat est toujours d'actualité. En effet, chômage massif et/ou précarité accrue sont encore trop souvent la règle, tant dans les pays occidentaux que dans les PED. Quant aux inégalités, comme nous l'avons déjà souligné, elles ne cessent d'augmenter⁸⁵.

Keynes, dont toute l'analyse économique est fondée sur le rôle moteur de la demande, ne peut accepter cette situation. En effet, une instabilité accrue en matière d'emploi contribue à créer un environnement économique morose conduisant à affaiblir le niveau de la demande effective. S'il résume très bien sa position en la matière dans un texte intitulé *La théorie générale de l'emploi* (Keynes [1937]), il considère dans le même temps que le chômage technologique, « *dû au fait que nous découvrons des moyens d'économiser de la main-d'œuvre à un rythme plus rapide que celui auquel nous lui trouvons de nouveaux emplois* » (Keynes [1930], p.111), doit conduire à réduire la peine de chacun et à partager le travail afin de pouvoir se consacrer à des activités non économiques⁸⁶. Cette réduction du temps de travail est aujourd'hui souhaitée tant par les partisans d'une soutenabilité forte que par les post-développementalistes.

En matière de répartition, Keynes condamne « *l'amour de l'argent comme objet de possession* » (Keynes [1930], p.115) qui engendre la spéculation, donc l'instabilité du système économique et l'accroissement des inégalités. Les résultats de l'offensive néolibérale menée depuis une vingtaine d'années confirment les craintes de Keynes. Rappelons à cet effet que les travaux de Tobin sur la taxe éponyme, popularisés par la mouvance

⁸⁴ Pour une analyse détaillée du principe de précaution, voir notamment Azam [2006] et Godard [2003].

⁸⁵ Pour un état du débat, voir Bensedoun et Chevallier [2005].

⁸⁶ Keynes, toujours très optimiste, considère que « *nous nous efforcerons (...) de faire en sorte que le travail qui restera encore à faire, soit partagé entre le plus grand nombre possible. Des postes de trois heures par jour ou de quinze heures par semaine reporteront le problème pour un bon moment* » (Keynes [1930], p.114).

altermondialiste, ont largement été inspirés par Keynes pour qui « *la création d'une lourde taxe d'État frappant toutes les transactions se révélerait peut-être la plus salutaire des mesures permettant d'atténuer (...) la prédominance de la spéculation sur l'entreprise* » (Keynes [1936a], p.174)⁸⁷.

Les remèdes économiques de Keynes contre le chômage et en faveur d'une meilleure répartition des richesses sont indéniablement empreints de soutenabilité, ce que confirme sa vision quant à la place occupée par l'économie. À cet égard, la lecture de ses *Perspectives économiques pour nos petits-enfants* (1930) est très instructive. Dans ce texte, Keynes considère que le rôle de l'économie est de permettre la satisfaction des « *besoins qui ont un caractère absolu, en ce sens que nous les éprouvons quelle que puisse être la situation de nos semblables* » (Keynes [1930], p.111)⁸⁸. Et d'après lui, une fois ces besoins satisfaits, l'humanité pourra se tourner vers des activités non économiques ayant pour elle une importance plus grande. Avec son optimisme habituel, Keynes pense que « *si l'on écarte l'éventualité d'une grande guerre et d'un accroissement important de la population, le problème économique [i.e. la satisfaction des besoins essentiels] peut être résolu, ou du moins en voie de résolution, d'ici cent ans. Cela signifie que le problème économique n'est pas — si nous nous tournons vers le futur — le problème permanent de l'espèce humaine* » (Keynes [1930], p.112).

Pourtant, en dépit des prédictions de Keynes, le problème économique n'est toujours pas en passe d'être résolu. Pour lui, « *le rythme auquel nous atteindrons la félicité économique dépendra de quatre choses : notre capacité à contrôler la taille de la population, notre détermination à éviter les guerres et les dissensions intestines, la bonne volonté avec laquelle nous confierons à la science la direction des domaines qui sont proprement de son ressort, et le taux d'accumulation tel que le déterminera la marge entre notre production et notre consommation* » (Keynes [1930], p.118). Si la taille de la population ne semble plus être actuellement un problème majeur, il n'en va pas de même concernant les trois autres conditions : les guerres et les conflits larvés se développent quand bien même la chute du mur de Berlin marque la fin de la guerre froide ; la logique d'accumulation ne cesse de progresser et conduit la Science à n'être qu'un instrument à son service, rendant le principe de précaution inopérant.

3.2.3.2. La primauté du politique sur l'économique

Se pose alors la question de savoir pourquoi, dans un monde qui n'a jamais produit autant de richesses, ces besoins absolus, ou essentiels, ne sont-ils toujours pas satisfaits ? Keynes pressent que les raisons sont plus politiques qu'économiques. C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne le problème du chômage de masse : « *Je pense en effet que notre destin est entre nos mains et que nous pouvons nous en sortir si seulement nous le voulons ou, plutôt, si le veulent ceux qui, dans le monde, en ont le pouvoir* » (Keynes [1931], p.134). S'il considère que ce sont les élites qui doivent montrer la voie à suivre, Keynes demeure vague quant à leur composition⁸⁹. Nous suggérons au contraire (Berr [2006]) que ces élites ne

⁸⁷ Pour Keynes, la *spéculation* est « *l'activité qui consiste à prévoir la psychologie du marché* » tandis que l'*entreprise* est « *celle qui consiste à prévoir le rendement escompté des actifs pendant leur existence entière* » (Keynes [1936a], p.173).

⁸⁸ Dans le cas des PED, ces besoins absolus s'apparentent aujourd'hui à la satisfaction des objectifs du millénaire pour le développement.

⁸⁹ Pour Perkins [2005], les élites, qui représentent une « *corporatocratie* », regroupent des multinationales, des banques et des gouvernements. Ziegler [2002] stigmatise les « *oligarchies* », catégorie qu'il assimile à un « *prédateur* » « *qui accumule l'argent, détruit l'État, dévaste la nature et les êtres humains, et pourrit par la*

semblent pas toujours œuvrer en faveur de l'intérêt général et tentent trop souvent d'asseoir leur pouvoir et leurs privilèges⁹⁰.

Keynes considère au contraire « *qu'on exagère grandement la force des intérêts constitués, par rapport à l'empire qu'acquièrent progressivement les idées* » (Keynes [1936a], p.375). Ayant une haute opinion de la bourgeoisie et de l'intelligentsia, il ne pouvait se résigner, même s'il pourra maintes fois le constater, à ce que celles-ci puissent agir pour leur propre intérêt. Pourtant, comme le suggère par exemple Perkins [2005], certains « puissants » maintiennent des situations conflictuelles desquelles ils tirent un avantage pécuniaire et un renforcement de leur pouvoir. En matière d'emploi, ils n'ont pas intérêt à prôner une réduction du temps de travail qui limiterait la dépendance économique d'un nombre croissant de personnes. De même, une répartition très inégalitaire des richesses a, si l'on n'y fait rien, un effet cumulatif qui favorise les classes sociales les plus aisées et les pays les plus développés tout en fragilisant les plus faibles afin de les rendre toujours plus dociles. Cette domination conduit à promouvoir une compétition qui, sous couvert de libre échange, apparaît en fait largement faussée⁹¹.

Même si le contexte économique des années 1930 diffère de celui d'aujourd'hui, les positions de Keynes en matière de politique économique demeurent fécondes : « *Si les nations pouvaient apprendre à maintenir le plein emploi au moyen de leur seule politique intérieure (...), il ne devrait pas y avoir de force économique importante propre à dresser les intérêts des divers pays les uns contre les autres* » (Keynes [1936a], p.374). Le commerce international « *deviendrait un échange de marchandises et de services, réalisés librement et sans obstacle, en des conditions comportant des avantages réciproques* » (Keynes [1936a], p.375). Derrière ce qui semble être un plaidoyer pour le libre échange, Keynes considère en fait que les solutions sont nationales et que les pays devraient pouvoir maîtriser leur degré d'ouverture aux échanges internationaux, favorisant ainsi un commerce basé sur l'entraide plutôt que sur la compétition. Ainsi, « *qu'un pays consacre une part importante de son effort à la conquête de marchés extérieurs, ou que des capitalistes étrangers en pénètrent la structure économique grâce à leurs ressources et à l'influence qu'elles leur donnent, ou que notre vie économique dépend étroitement des politiques économiques fluctuantes de pays étrangers, voila qui, aujourd'hui, ne paraît plus de façon évidente favoriser ni garantir la paix dans le monde. À la lumière de l'expérience, et avec un peu de prévoyance, on pourrait même soutenir tout le contraire. La protection des intérêts qu'un pays possède à l'étranger, la conquête de nouveaux marchés, et le développement de l'impérialisme économique sont des aspects difficiles à éviter d'un ordre des choses orienté vers la spécialisation internationale la plus poussée et la plus grande diffusion du capital, où que résident ses détenteurs. Mais il pourrait être plus facile de mettre en œuvre des politiques intérieures judicieuses si l'on pouvait proscrire le phénomène appelé « fuite des capitaux »* » (Keynes [1933], p.199-200).

corruption les agents dont il s'assure les services au sein des peuples qu'il domine » (Ziegler [2002], p.19), aidé par des « mercenaires » qui lui sont dévoués et qui sont « *les pompiers pyromanes du Fonds monétaire international, les séides de la Banque mondiale et ceux de l'Organisation mondiale du commerce* » (Ziegler [2002], p.19).

⁹⁰ Stiglitz [2002] confirme ce jugement dans le cadre des relations Nord-Sud.

⁹¹ Dans *Les conséquences économiques de la paix* (1919), Keynes dénonce par exemple le comportement de Lloyd George qui formula des exigences non conformes aux promesses faites aux allemands lors de leur capitulation, cautionnant une loi du plus fort qui fera de nombreux ravages : « *Il est dans l'histoire peu d'épisodes que la postérité aura moins raison d'excuser : une guerre engagée ostensiblement pour défendre le caractère sacré des engagements internationaux, aboutissant à la violation d'un des plus sacrés de tous ces engagements, par les champions victorieux de cet idéal même* ». (Keynes [1919], p.151).

Les stratégies de développement basées sur la promotion des exportations qui servent de base aux politiques inspirées du consensus de Washington s'éloignent fortement des recommandations de Keynes. Celles-ci ont d'ailleurs montré que des recettes appliquées de l'extérieur, traduisant une vision ethnocentrique du développement et combinées à une ouverture non maîtrisée et non réciproque, freinent le développement plutôt qu'elles ne le favorisent⁹². Pourtant, les pays développés et les institutions internationales, malgré une rhétorique humaniste de façade, continuent de diffuser un modèle de plus en plus décrédibilisé.

En définitive, la promotion d'une réduction du temps de travail, le rejet d'une accumulation pécuniaire immodérée et de la spéculation conduisant à minimiser la place de l'économie et la promotion d'échanges internationaux équilibrés rapprochent Keynes du développement soutenable.

3.2.4. Les post keynésiens et la soutenabilité forte

Incontestablement, les positions de Keynes en matière écologique, sociale et économique doivent permettre de jeter les bases d'une analyse s'approchant de la version forte de ce concept⁹³. D'ailleurs, le courant post keynésien, réunissant les plus fidèles héritiers de la pensée de Keynes⁹⁴, présente de nombreux traits compatibles avec une approche en termes de développement soutenable.

En effet, Bird [1982] met l'accent sur la solidarité intergénérationnelle et le caractère indépassable de la contrainte écologique. Lavoie [2005] estime que les post keynésiens accordent une grande importance au phénomène d'hystérèse ainsi qu'à la notion d'irréversibilité. Combinés à l'incertitude radicale, qui préfigure le principe de précaution⁹⁵, ces concepts fournissent les bases d'une approche écologique de la soutenabilité et montrent que des rapprochements sont possibles avec le courant de l'économie écologique (Holt [2005]). De plus, les post keynésiens rejettent le principe de substituabilité des facteurs de production et privilégient une complémentarité en phase avec une gestion raisonnable des ressources naturelles (Lavoie [2005], Holt [2005]). Pour eux, les actions entreprises aujourd'hui auront des effets demain, non seulement sur les personnes mais également sur la biosphère⁹⁶. Holt [2005] rejoint ainsi Keynes lorsqu'il considère que le problème économique

⁹² D'un point de vue anthropologique, Lévi-Strauss note que « l'humanité est constamment aux prises avec deux processus contradictoires dont l'un tend à instaurer l'unification, tandis que l'autre vise à maintenir ou à rétablir la diversification » (Lévi-Strauss [1952], p.84). Les politiques inspirées par le consensus de Washington traduisent cette volonté d'imposer une vision uniforme du développement inspirée par l'Occident. Mais cette « adhésion » au mode de vie occidental « résulte moins d'une décision libre que d'une absence de choix. La civilisation occidentale a établi ses soldats, ses comptoirs, ses plantations et ses missionnaires dans le monde entier ; elle est, directement ou indirectement, intervenue dans la vie des populations de couleur ; elle a bouleversé de fond en comble leur mode traditionnel d'existence, soit en imposant le sien, soit en instaurant des conditions qui engendraient l'effondrement des cadres existants sans les remplacer par autre chose. Les peuples subjugués ou désorganisés ne pouvaient donc qu'accepter les solutions de remplacement qu'on leur offrait, ou, s'ils n'y étaient pas disposés, espérer s'en rapprocher suffisamment pour être en mesure de les combattre sur le même terrain » (Lévi-Strauss [1952], p.53-54).

⁹³ Holt [2005, p.181] rejoint notre position lorsqu'il affirme que Keynes, bien que n'ayant pas mis l'accent sur les questions écologiques, serait en phase avec une approche basée sur la soutenabilité.

⁹⁴ Pour une présentation des principales caractéristiques du courant post keynésien, voir par exemple Eichner et Kregel [1975], Lavoie [1992], [2004], Davidson [2002].

⁹⁵ Lavoie considère qu'excepté en période de crise « l'incertitude crée une certaine continuité, puisque les agents ou les institutions modifieront peu leur comportement face à des fluctuations de toute sorte, précisément en raison de leurs hésitations face à une information imparfaite » (Lavoie [2004], p.22).

⁹⁶ Lavoie [2005] estime que les travaux post keynésiens peuvent être associés aux analyses développées par Georgescu-Roegen [1995], qui est un des principaux promoteurs du développement soutenable.

peut être résolu et que l'on doit maintenant se tourner vers une amélioration qualitative du niveau de vie. Nous sommes dès lors très éloignés de la vision néoclassique, basée sur la reconnaissance d'une courbe de Kuznets environnementale, qui considère que la croissance économique est, à long terme, bonne pour l'environnement.

Pourtant, Mearman [2005b] note que les post keynésiens ont proportionnellement peu intégré l'environnement dans leurs analyses. Cela s'explique pour lui par le fait que ce courant s'est construit en opposition à la théorie néoclassique qui elle-même ne fait pas de l'environnement une question centrale. De plus, l'accent mis sur la croissance, le plein emploi et l'accumulation du capital peut faire apparaître une certaine incompatibilité avec une approche centrée sur la soutenabilité.

En revanche, l'accent mis sur la répartition, l'équité et l'importance accordée à la demande situent les post keynésiens au cœur d'une démarche fondée sur une soutenabilité sociale. Pour Mearman [2005a], ces derniers suivent Keynes dans son rejet de la distinction positif/normatif⁹⁷, ce qui implique la primauté du politique sur l'économique. Relayée au second rang, l'économie a pour objectif d'assurer la satisfaction des besoins essentiels.

Si l'on trouve ça et là des éléments empreints de soutenabilité dans les travaux post keynésiens, force est de constater qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de branche post keynésienne traitant du développement soutenable sous les trois aspects exposés ici. Nous considérons, à l'instar de Mearman [2005a], [2005b] ou Holt [2005], que l'objectif des post keynésiens aujourd'hui doit être de rassembler ces éléments afin de faire émerger un modèle hétérodoxe basé sur un développement écologiquement soutenable, socialement équitable et financièrement stable. Un tel modèle doit mettre en avant le réalisme des hypothèses et une rationalité « raisonnable » (Lavoie [2004]), fruit de l'incertitude radicale et du principe de la demande effective. À cet égard, la prise en compte du temps dans sa dimension historique, conduisant à l'acceptation du principe d'irréversibilité, doit être mise en avant. Un tel modèle doit également mettre l'accent sur les relations entre groupes sociaux — ce qui implique le rejet de l'individualisme méthodologique — et privilégier la production à l'échange. Le rôle central de l'État, et plus généralement des institutions, doit être réaffirmé avec force si l'on considère, à l'instar de Keynes, que l'économique est subordonné au politique. Une telle entreprise ne pourra être couronnée de succès que si ce modèle se nourrit des apports d'autres courants hétérodoxes. Par exemple, les liens avec l'économie écologique sont évidents si l'on accepte l'idée que la prise en compte des questions environnementales est aujourd'hui indispensable. De même, l'aide des institutionnalistes doit permettre de mieux appréhender les rapports entre groupes sociaux afin de faire émerger une plus grande équité, gage indispensable de la viabilité à long terme de tout modèle de développement.

4. Conclusion

Penser le développement aujourd'hui impose de placer la question environnementale au cœur de nos analyses. De nombreux travaux ont déjà contribué à l'avènement d'une économie de l'environnement néoclassique et d'une économie écologique dont les contours apparaissent plus flous. Si certains voient l'économie écologique comme une solution technique liant économie et écologie et permettant ainsi l'élargissement de la portée des concepts et méthodes forgés au sein de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles, d'autres, que

⁹⁷ Dans une lettre adressée à Harrod le 4 juillet 1938, Keynes affirme très clairement son rejet de la distinction positif/normatif : « *l'économie est essentiellement une science morale, c'est-à-dire qu'elle fait appel à l'introspection et aux jugements de valeur* » (Keynes [1938b], p.297 ; traduction d'après Dostaler [2005], p.137).

nous rejoignons, l'envisagent comme le lieu de la structuration d'un nouveau paradigme transdisciplinaire sur le développement soutenable, à partir de sa version forte.

Cependant, nous pensons qu'une gestion raisonnable du « capital naturel » — la soutenabilité écologique — ne peut être envisagée sans s'engager parallèlement dans un développement socialement équitable. L'écologique et le social sont, en effet, les deux principaux piliers de la soutenabilité forte et l'économique doit être vu comme un moyen de concilier ces deux objectifs. Dans cette perspective, nous pensons avoir montré que l'approche post keynésienne dispose des outils théoriques permettant un dialogue fécond avec le courant de l'économie écologique.

Analyse théorique et recherche empirique doivent être menées conjointement. Le défi qui s'offre à nous consiste, après avoir mené la critique des politiques libérales de développement, à franchir une nouvelle étape qui doit nous conduire à définir des trajectoires de développement ayant un caractère soutenable. A cet effet, il convient de caractériser les dynamiques macroéconomiques et institutionnelles des PED afin d'identifier des trajectoires environnementalement et socialement soutenables.

Bibliographie

- Amin S. [1970], *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos.
- Arestis P. [2004], « Washington consensus and financial liberalization », *Journal of Post Keynesian Economics*, vol.27, n°2, p.251-271.
- Arslanap S., Henry P.B. [2006], « Debt relief », *NBER working paper*, n°12187.
- Azam G. [2006], « Développement durable – Principe de précaution ? Un nécessaire changement de paradigme », in Berr et Harribey [2006], p.193-209.
- Azoulay G. [2002], *Les théories du développement. Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Bairoch P. [1999], *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte/Poche.
- Banque mondiale [1997], *L'État dans un monde en mutation*, rapport sur le développement dans le monde.
- Banque mondiale [2003], *World development indicators*, CD-ROM.
- Banque mondiale [2005a], *World Development Indicators*, CD-ROM.
- Banque mondiale [2005b], *Global Development Finance*, CD-ROM.
- Baran P.A. [1957], « The Political Economy of Growth », New York, *Monthly Review Press*.
- Ben Gamra S., Clévenot M. [2006], « Libéralisation financière et crises bancaires dans les pays émergents. La prégnance du rôle des institutions », Document de travail du CEPN n°8-2006, Université Paris XIII.
- Ben Hammouda H. [1999], *L'économie politique du post-ajustement*, Paris, Karthala.
- Bensidoun I., Chevallier A. [2005], « Inégalités dans le monde : poids et mesures », *La lettre du CEPII*, n°242, février.
- Berr E. [1998], « Reproduction sraffienne et flux keynésiens », in C. Bidard, A. Hendaoui et F. Poulon (sous la dir. de), *Keynes et Sraffa : recherche de passerelles*, Paris, Cujas, p.47-64.

- Berr E. [1999a], *Monnaie et prix de production. Un essai de synthèse entre Sraffa et Keynes*, Thèse de doctorat, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 29 janvier.
- Berr E. [1999b], « Piero Sraffa (1898-1983) : actualité de la théorie des prix de production », Centre d'économie du développement, document de travail n°41, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Berr E. [1999c], « Demande effective, monnaie et prix de production : une extension circuitiste de la *Théorie générale* », Centre d'économie du développement, document de travail n°42, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Berr E. [2003], « La dette des pays en développement : bilan et perspectives », *Revue Africaine de sciences économiques et de gestion*, vol. 5, n°2, p.3-32.
- Berr E. [2006], « À la recherche d'un autre développement », in Berr et Harribey [2006], p.29-54.
- Berr E. [2007], « Le développement soutenable est-il keynésien ? », in Matagne P. (sous la dir. de), *Le développement durable en questions*, Paris, L'Harmattan, p.113-140.
- Berr E., Combarrous F. [2005], « Vingt ans d'application du consensus de Washington à l'épreuve des faits », *Économie appliquée*, tome LVIII, n°2, p.5-44.
- Berr E., Combarrous F. [2007a], « The false promises of the (second) Washington consensus : Evidence from Latin America and the Caribbean (1990-2003) », *Brazilian Journal of Political Economy*, vol.27, n°4, p.525-545.
- Berr E., Combarrous F. [2007b], « Une autre lecture de la soutenabilité de la dette », *Revue Tiers monde*, n°192, p.789-813.
- Berr E., Combarrous F., Rougier E. [2008], « Too much Consensus could be harmful°: assessing the degree of implementation of stabilization and structural policies and their impact on growth », in Gnos C. et Rochon L.-P. (sous la dir. de), *Principles of Post-Keynesian Economic Policies, volume II*, Cheltenham, Edward Elgar, à paraître.
- Berr E., Harribey J.-M. [2005], « Le concept de développement en débat », *Economies et sociétés*, série F, n°43, p.463-476.
- Berr E., Harribey J.-M. (sous la dir. de) [2006], *Le développement en question(s)*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- Berthomieu C., Ehrhart C. [2000], « Le néostructuralisme comme fondement d'une stratégie de développement alternative aux recommandations néolibérales », *Economie appliquée*, tome LIII, n°4, p.61-91.
- Bird P. [1982], « Neoclassical and post Keynesian environmental economics », *Journal of Post Keynesian Economics*, vol. IV, n°4, p.586-593.
- Birdsall N., de la Torre A. [2001], *Washington Contentious : Economic Policies for Social Equity in Latin America*, Carnegie Endowment for International Peace and Inter-American Dialogue, Washington.
- Bonnevault S. [2003], *Développement insoutenable. Pour une conscience écologique et sociale*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du croquant.
- Bourguignon F., Morrisson C. [2002], « Inequality Among World Citizens : 1820-1992 », *The American Economic Review*, vol. 92, n°4, p.727-744.
- Boyer R. [2001], « L'après-consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? », *L'Année de la régulation*, n°5, p.13-56.

- Bresser-Pereira L.C., [2002], « Brazil's Quasi-Stagnation and the Growth *cum* Foreign Savings Strategy », *International Journal of Political Economy*, vol.32, n°4, p.76-102.
- Bresser-Pereira L.C. [2004], « La politique macroéconomique brésilienne (1994-2003) et le second consensus de Washington », *Problèmes d'Amérique Latine*, n°53, p.81-104.
- Bresser-Pereira, L.C., Nakano, Y. [2002], « Economic Growth with Foreign Saving ? », texte présenté au Seventh International Post Keynesian Workshop, Kansas city, 28 juin-3 juillet, <http://www.bresserpereira.org.br>.
- Bresser-Pereira L.C., Varela C., [2004], « The second Washington consensus and Latin America's quasi-stagnation », *Journal of Post Keynesian Economics*, vol.27, n°2, p.231-250.
- CADTM [2004], *Le droit international. Un instrument de lutte ?*, Paris, Syllepse.
- Câmara Neto A.F., Vernengo, M., [2002], « Globalization, a Dangerous Obsession », *International Journal of Political Economy*, vol.32, n°4, p.4-21.
- Claessens S. [1990], « The debt Laffer curve : some estimates », *World Development*, vol.18, n°2, p.1671-1677.
- CMED (Commission mondiale sur l'environnement et le développement) [1987], Rapport de Brundtland G. H., *Notre avenir à tous*, Montréal, Ed. du Fleuve.
- Cohen D. [1995], « Large external debt and (slow) domestic growth. A theoretical analysis », *Journal of Economic Dynamics and Control*, vol.19, p.1141-1163.
- Comelieu C. [2000], *Les impasses de la modernité. Critique de la marchandisation du monde*, Paris, Seuil.
- Comelieu C. [2006], *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*, Paris, Seuil.
- Cornia G.A., Jolly R., Stewart F. [1987], *Adjustment with a Human Face*, Oxford University Press, Oxford.
- Dabène O. [1997], *L'Amérique latine au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus.
- Davidson P. [2002], « Restating the purpose of the JPKE after 25 years », *Journal of Post Keynesian Economics*, vol. 25, n°1, p.3-7.
- Deblock C., Kazi Aoul S. [2001], *La dette extérieure des pays en développement*, Sainte-Foy, Presses universitaires du Québec.
- Dostaler G. [2005], *Keynes et ses combats*, Paris, Albin Michel.
- Easterly W. [2001], « The Lost Decades : Explaining Developing Countries' Stagnation in Spite of Policy Reform 1980-1998 », *Journal of Economic Growth*, vol.6, n°2.
- Easterly W. [2002], « How did heavily indebted poor countries become heavily indebted ? Reviewing two decades of debt relief », *World Development*, vol.30, n°10, p.1677-1696.
- Eichner A.S., Kregel J.A. [1975], « An Essay on Post-Keynesian Theory : A New Paradigm in Economics », *Journal of Economic Literature*, vol. 13, n°4, p.1293-1314.
- Emmanuel A. [1969], *L'échange inégal, Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, F. Maspero.
- FMI [2006], « Allègements de dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) », septembre, <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fire/hipcf.htm>.

- Franck A. G. [1969], *Le développement du sous-développement*, Paris, Maspero.
- Furtado C. [1970], *Théorie du développement économique*, Paris, PUF.
- Gadrey J., Jany-Catrice F. [2005], *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, Repères.
- Galbraith J. K. [2004], *Les mensonges de l'économie*, Paris, Grasset.
- Galieni S., Sanguinetti P. [2003], « The impact of trade liberalization on wage inequality : evidence from Argentina », *Journal of Development Economics*, n°72, p.497-513.
- Georgescu-Roegen N. [1995], *La décroissance : Entropie-Écologie-Économie*, Paris, Sang de la terre, 2^e édition française.
- Godard O. [2003], « Le principe de précaution comme norme de l'action publique, ou la proportionnalité en question », École Polytechnique, Cahier n°2003-025.
- Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], *Economic Freedom of the World: 2003 Annual Report*, The Fraser Institute, Vancouver, <http://www.freetheworld.com>.
- Harribey J.-M. [1997], *L'économie économe. Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan.
- Harribey J.-M. [1998], *Le développement soutenable*, Paris, Economica.
- Hirschman A. O. [1964], *La stratégie du développement économique*, Paris, Editions ouvrières.
- Holt R. [2005], « Post-Keynesian economics and sustainable development », *International Journal of Environment, Workplace and Employment*, vol.1, n°2, p.174-186.
- Hugon P. [1995], « Présentation », in Castel, O. (ed.), *L'ajustement structurel et après ?*, Paris, Editions Maisonneuve & Larose.
- Hugon P. [1999], « Le « consensus de Washington » en questions », *Revue Tiers Monde*, n°157, p.11-36.
- Idlemouden K., Raffinot M. [2005], « Le fardeau virtuel de la dette extérieure », *Cahiers de recherche EURISCO*, n°3, Université Paris Dauphine.
- Jonas H. [1990], *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Champs-Flammarion.
- Keynes J.M. [1919], *Les conséquences économiques de la paix*, Paris, Gallimard, 2002.
- Keynes J.M. [1925a], « Suis-je un libéral ? », in Keynes [2002], p.13-30.
- Keynes J.M. [1925b], « Un aperçu de la Russie », in Keynes [2002], p.31-54.
- Keynes J.M. [1930], « Perspectives économiques pour nos petits-enfants », in Keynes [2002], p.103-119.
- Keynes J.M. [1931], « Une analyse économique du chômage », in Keynes [2002], p.132-160.
- Keynes J.M. [1933], « L'autosuffisance nationale », in Keynes [2002], p.194-212.
- Keynes J.M. [1936a], *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1996.
- Keynes J.M. [1936b], « Art and the State », *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. XXVIII, p.341-349, Londres, Macmillan, 1982.
- Keynes J.M. [1937], « La théorie générale de l'emploi », in Keynes [2002], p.240-260.

- Keynes J.M. [1938a], « My Early Beliefs », *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. X, p.433-450, Londres, Macmillan, 1972.
- Keynes J.M. [1938b], « Lettre à Harrod, 4 juillet 1938 », *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. XIV, p.296-297, Londres, Macmillan, 1973.
- Keynes J.M. [2002], *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard.
- Krugman P. [1988a], « Market-Based Debt-Reduction Schemes », *NBER working paper*, n°2587.
- Krugman P. [1988b], « Financing vs. forgiving a debt overhang », *Journal of Development Economics*, vol.29, p.253-268.
- Krugman P. [2000], *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, Paris, La Découverte/Poche.
- Kuczynski P., Williamson J. (eds). [2003], *After the Washington Consensus: Restarting Growth and Reform in Latin America*, Washington, Institute for International Economics.
- Latouche S. [1986], *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économie du tiers-monde*, Paris, PUF.
- Latouche S. [1995], *La mégamachine. Raison techno scientifique, raison économique et mythe du progrès*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S.
- Latouche S. [2003], *Décoloniser l'imaginaire. La Pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Paris, Parangon.
- Lavoie M. [1992], *Foundations of Post-Keynesian Economic Analysis*, Aldershot, Edward Elgar.
- Lavoie M. [2004], *L'économie postkeynésienne*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- Lavoie M. [2005], « Post-Keynesian consumer choice theory for the economics of sustainable forest management », in Kant S., Berry R.A. (sous la dir. de), *Economics, Natural Resources and Sustainability^o: Economics of Sustainable Forest Management*, Dordrecht, Springer.
- Lévi-Strauss C. [1952], *Race et histoire*, Paris, Folio essais, 1987.
- Lewis A. [1954], « Economic Development with Unlimited Supplies of Labor », *The Manchester School of Economic and Social Studies*, vol. XXII, n°2.
- Loser C. [2004], « External debt sustainability: guidelines for low- and middle-income countries », *G-24 discussion paper series*, CNUCED.
- Mankiw N. G., Romer D., Weil D. N. [1992], « A contribution to the empirics of economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 107, n°2, p.407-437.
- Manuel T. [2003], « L'Afrique et le consensus de Washington : trouver la voie », *Finances & Développement*, vol. 40, n°3.
- Martin D., Metzger J.-L., Pierre P. [2003], *Les métamorphoses du monde. Sociologie de la mondialisation*, Paris, Seuil.
- Meadows D. et al. [1972], *Halte à la croissance*, Paris, Fayard.
- Mearman A. [2005a], « Post-Keynesian economics and the environment^o: introduction to the mini symposium », *International Journal of Environment, Workplace and Employment*, vol.1, n°2, p.121-130.

- Mearman A. [2005b], « Why have post-Keynesians had (relatively) little to say on the economics of the environment? », *International Journal of Environment, Workplace and Employment*, vol.1, n°2, p.131-154.
- Meier G., Seers D. (sous la dir. de) [1988], *Les pionniers du développement*, Paris, Economica.
- Milanovic B. [2003], « The Two Faces of Globalization : Against Globalization as We Know it », *World Development*, vol. 31, n°4, p.667-683.
- Mill J.S. [1848], *Principes d'économie politique*, Paris, Dalloz, 1953.
- Millet D., Toussaint E. [2002], *50 questions / 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, Paris, Syllepse.
- Moore G.E. [1903], *Principia Ethica*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- Myrdal G. [1968], *Asian Drama : An Inquiry into the Poverty of Nations*, New York, Pantheon.
- Nurske R. [1953], *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, Paris, Cujas, 1968.
- Ortiz G. [2003], « L'Amérique latine et le consensus de Washington : un nouveau souffle pour les réformes », *Finances & Développement*, vol. 40, n°3.
- Perkins J. [2005], *Les confessions d'un assassin financier*, Outremont, alTerre.
- Perroux F. [1964], *L'économie du XX^e siècle*, Paris, PUF, 2^e édition.
- PNUD [2003], *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.
- PNUE [2002], *L'avenir de l'environnement mondial 3*, De Boeck.
- Polanyi K. [1944], *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
- Poulon F. [1985], « La paix carthaginoise. Les conséquences économiques du traité de Versailles », in Poulon F. (sous la dir. de), *Les écrits de Keynes*, Paris, Dunod.
- Poulon F. [1988], « Le circuit en économie ouverte et la capacité d'endettement international », *Économies et sociétés*, tome XXII, n°6-7, p.7-20.
- Poulon F. [2000], *La pensée économique de Keynes*, Paris, Dunod, coll. Les topos.
- Prebisch R. [1950], *Le développement économique de l'Amérique latine et ses principaux problèmes*, Nations-Unies.
- Raffinot M. [1998], « Soutenabilité de la dette extérieure. De la théorie aux modèles d'évaluation pour les pays à faible revenu », *Document de travail du DIAL*, n°1.
- Raffinot M., Venet B. [2003], *La balance des paiements*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- Ravallion M. [2003], « The Debate on Globalization, poverty and Inequality : Why Measurement Matters », World Bank Policy Research Working Paper, n°3038.
- Rist G. [1996], *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Rodrik D. [1998a], « Why Do More Open Economies Have Bigger Governments? », *Journal of Political Economy*, vol.106, n°5, p.997-1032.

- Rodrik D. [1998b], « Who Needs Capital-Account Convertibility ? », in Fischer, S. (ed.), *Should the IMF Pursue Capital-Account Convertibility?*, Essays in International Finance n°207, Princeton University.
- Rodrik D. [2003], « Growth Strategies », Harvard University, mimeo.
- Rodrik D. [2004], « Rethinking Growth Policies in the Developing World », discours prononcé lors de la Luca d'Agliano Lecture in Development, Turin, 8 octobre.
- Rosenstein-Rodan P. [1943], « Problems of Industrialization of Eastern and South-Eastern Europe », *Economic Journal*, vol. 53.
- Rostow W. W. [1960], *Les étapes de la croissance économique : un manifeste non communiste*, Paris, Seuil.
- Rothkopf D. [1997], « In Praise of Cultural Imperialism ? », *Foreign Policy*, n°107.
- Sachs I. [1997], *L'écodéveloppement*, Paris, Syros.
- Sachs J. [1989], « The debt overhang of developing countries », in Findlay R. (sous la dir. de), *Debt, stabilization and development, essays in memory of Carlos F. Diaz-Alejandro*, Oxford, Blackwell.
- Sachs W., Esteva G. [2003], *Des ruines du développement*, Paris, Le Serpent à Plumes.
- Sala-i-Martin X. [2002], « The World Distribution of Income », NBER Working Paper Series, n°8933.
- Sanchez O. [2003], « Globalization as a Development Strategy in Latin America ? », *World Development*, vol. 31, n°12, p. 1977-1995.
- Sgard J. [2002], *L'économie de la panique. Faire face aux crises financières*, La Découverte, Paris.
- Singer H. [1950], « The Distribution of Gains Between Investing and Borrowing Countries », *American Economic Review*, vol. 40, mai.
- Smith A. [1759], *Théorie des sentiments moraux*, 1999, Paris, PUF.
- Smith A. [1776], *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1991, Paris, GF-Flammarion, 2 tomes.
- Stiglitz J. [1998a], « More Instruments and Broader Goals : Moving toward the Post-Washington Consensus », WIDER Lecture, Helsinki, <http://www.wider.unu.edu/publications/annual-lectures/annual-lecture-1998.pdf>.
- Stiglitz J. [1998b], « Towards a New Paradigm for Development : Strategies, Policies, and Processes », Prebisch Lecture, Genève, 19 octobre, <http://siteresources.worldbank.org/NEWS/Resources/prebisch98.pdf>.
- Stiglitz J. [2000], « Capital Market Liberalization, Economic Growth, and Instability », *World Development*, vol.28, n°6, p.1075-1086.
- Stiglitz J. [2002], *La grande désillusion*, Paris, Fayard.
- Stiglitz J. [2006], *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard.
- Taylor L. [1983], *Structuralist Macroeconomics : Applicable Models for the Third World*, Basic books, New York.

- Taylor L. [1988], *Varieties of Stabilization Experience. Towards Sensible Macroeconomics in the Third World*, WIDER Studies in Development Economics, Clarendon press, Oxford.
- Wade R.H. [2004], « Is Globalization Reducing Poverty and Inequality ? », *World Development*, vol. 32, n°4, p. 567-589.
- Weisbrot M., Baker D. [2003], « The relative impact of trade liberalization on developing countries », *Investigacion economica*, vol. LXII, n°244, p. 15-55.
- Williamson J. [1990], « What Washington means by policy reform », in Williamson J. (ed.), *Latin America adjustment: how much has happened?*, Washington, Institute for International Economics.
- Williamson J. [2000], « What Should the World Bank Think about the Washington Consensus ? », *The World Bank Research Observer*, vol. 15, n°2, p. 251-264.
- Williamson J. [2002], « Did the Washington Consensus Fail? », discours prononcé au Center for Strategic & International Studies, 06 novembre.
- Williamson J. [2003], « Un train de réformes devenu un label galvaudé », *Finances & Développement*, vol. 40, n°3.
- Williamson J. [2004], « The Washington Consensus as Policy Prescription for Development », Practitioners of Development Lecture, Washington, 13 janvier.
- Ziegler A. [2002], *Les nouveaux maîtres du monde, et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, coll. points.

Annexes

Annexe 1 : Définition des variables constitutives de l'ICW (Berr et Combarous [2005])

Austérité budgétaire : variable AB = Solde budgétaire en pourcentage du PIB. *Source : Banque mondiale [2003].*

Action sur les dépenses publiques par une réduction des subventions : variable SU^a = Variable quantitative composite combinant la part de la consommation finale de l'État dans la consommation finale totale et la part des subventions et transferts dans le PIB. Elle est comprise entre 0 et 10 et donne les valeurs les plus élevées aux pays dans lesquels le poids de l'État et le niveau des subventions sont les plus faibles. *Source : Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], moyenne des variables 1A et 1B.*

Promotion d'une politique monétaire orthodoxe basée sur la libéralisation des taux d'intérêt : variable PM = Variable composite de l'orthodoxie monétaire, prenant en compte le mode de détermination des taux d'intérêt, l'orientation de la politique monétaire et le niveau des taux d'intérêt réels. *Source : Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], variable 5Aiv.* Il s'agit d'une variable discrète à six modalités, de 0 : taux d'intérêt fixés par l'État, taux d'intérêt réels durablement négatifs et politique monétaire très laxiste source d'hyperinflation à 10 : taux d'intérêt déterminés par le marché, taux d'intérêt réels positifs et politique monétaire orthodoxe.

Ouverture extérieure : variable TC^b = Variable quantitative composite synthétisant le taux de croissance annuel des exportations et le solde de la balance des transactions courantes en pourcentage du PIB (*Source : Banque mondiale [2003]*). Elle est calculée de la façon suivante : (i) on calcule la moyenne sur 5 ans de chacune des deux variables, afin de limiter l'impact des effets conjoncturels (par exemple, la valeur du taux de croissance des exportations retenu pour 1980 est le taux de croissance annuel moyen entre 1978 et 1982 ; pour 2000, il s'agit du taux de croissance annuel moyen entre 1998 et 2001) ; (ii) ces deux variables sont centrées-réduites de sorte qu'elles aient une moyenne et une variance identique (respectivement égales à 0 et 1) et qu'elles puissent donc être combinées dans la variable finale ; (iii) ces variables sont ensuite ramenées dans l'intervalle [0 ; 10] par interpolation linéaire sur l'ensemble des années et sur la base de l'intervalle de distribution [P₅ ; P₉₅], c'est à dire en excluant de chaque côté les 5% de cas extrêmes, auxquels on affecte respectivement la valeur 0 ou 10 ; (iv) la variable finale est comprise entre 0 et 10 et représente la moyenne arithmétique des deux variables précédentes. Elle est d'autant plus proche de la valeur 10 que le pays concerné dispose d'un taux de croissance moyen des exportations élevé et d'un solde de la balance des transactions courantes représentant un pourcentage important du PIB.

Libéralisation : variable LI^c = Variable quantitative composite de libéralisation des échanges commerciaux (niveau des barrières tarifaires et non tarifaires), et des mouvements de capitaux (niveau du contrôle de l'accès aux marchés internationaux de capitaux). Comprise entre 0 et 10, cette variable attribue des valeurs proches de 10 aux pays dans lesquelles le

^a Dans Berr et Combarous [2007a], cette variable est appelée PE. Voir annexe 2b.

^b Dans Berr et Combarous [2007a], cette variable est appelée EX. Voir annexe 2b.

^c Dans Berr et Combarous [2007a], cette variable est divisée afin de distinguer les effets de la libéralisation commerciale (LIC) et la libéralisation financière (LIF). Voir note 27.

niveau des barrières tarifaires et non tarifaires est le plus faible et où l'accès aux marchés internationaux de capitaux ne relève d'aucun contrôle. *Source : Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], moyenne des variables 4A, 4B et 4Ei.*

Compétitivité : variable CO = Variable quantitative composite synthétisant les flux nets d'IDE en pourcentage du PIB (*Source : Banque mondiale [2003]*) et un indicateur du niveau de réglementation du marché des capitaux (*Source : Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], variable 4Eii*). Cette variable est calculée de la façon suivante : (i) on calcule la moyenne sur 5 ans des flux d'IDE, afin de limiter l'impact des effets conjoncturels sur cette dernière (par exemple, la valeur des flux d'IDE pour 80 est le flux d'IDE moyen entre 78 et 82 ; etc.) ; (ii) la variable obtenue et la variable de réglementation des marchés sont centrées-réduites de sorte qu'elles aient une moyenne et une variance identique (respectivement égales à 0 et 1) et donc qu'elles puissent être combinées dans la variable finale ; (iii) elles sont ensuite ramenées dans l'intervalle [0 ; 10] par interpolation linéaire sur l'ensemble des années et sur la base de l'intervalle de distribution $[P_5 ; P_{95}]$, c'est à dire en excluant de chaque côté les 5% de cas extrêmes, auxquels on affecte respectivement la valeur 0 ou 10 ; (iv) la variable finale est comprise entre 0 et 10 et est la moyenne arithmétique des deux variables précédentes. Elle est d'autant plus proche de la valeur 10 que le pays concerné reçoit un flux important d'IDE en pourcentage de son PIB et qu'il dispose d'un marché des capitaux « déréglementé ».

Privatisation : variable PR = Indicateur du poids de l'État dans l'économie. Variable quantitative synthétisant des données sur le nombre d'entreprises publiques, sur leur part dans la production totale et sur la part de l'investissement public dans l'investissement total. *Source : Gwartney J., Lawson R., et Emerick N. [2003], variable 1C*. Variable quantitative discrète, de 0 : économie dominée par les entreprises publiques et investissement public supérieur à 50 % de l'investissement total à 10 : peu d'entreprises publiques et investissement public inférieur à 15 % de l'investissement total.

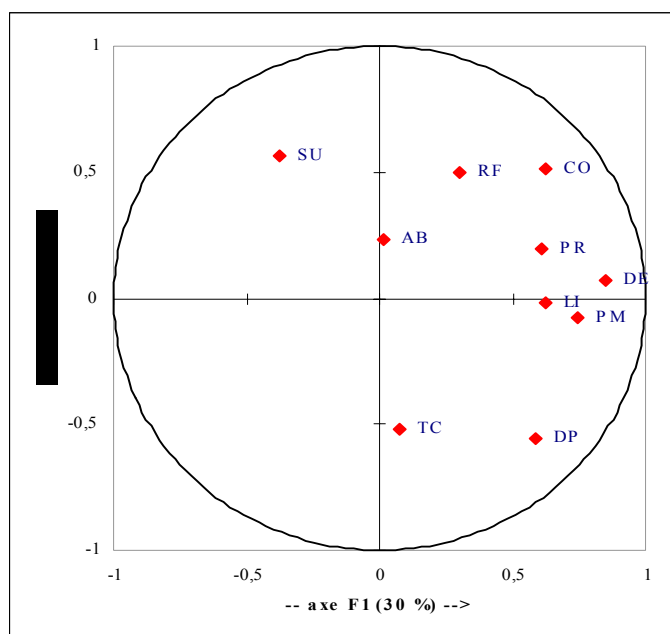
Déréglementation : variable DE = Variable quantitative composite synthétisant le niveau de réglementation du marché du crédit, du marché du travail et des affaires. *Source : Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], variable 5, sauf 5Bv*. Cette variable comprise entre 0 et 10 attribue des valeurs proches de 10 aux pays dans lesquelles les marchés du crédit, du travail et des affaires sont les moins réglementés.

Réforme fiscale : variable RF = Variable composite synthétisant la part des impôts directs sur les revenus, les profits et les capitaux dans le total des impôts (*Source : Banque mondiale [2003]*) et une variable mesurant le niveau des taux marginaux d'imposition (*Source : Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], variable 1Dii*). Elle est calculée de la façon suivante : (i) la variable d'impôts directs est centrée et réduite puis ramenée dans l'intervalle [0 ; 10] par interpolation linéaire, sur l'ensemble des années et sur la base de l'intervalle de distribution $[P_5 ; P_{95}]$, c'est à dire en excluant de chaque côté les 5% de cas extrêmes, à qui on affecte respectivement la valeur 0 (taux d'impôts directs le plus élevé) ou 10 (taux d'impôts directs le plus faible) ; sa moyenne et son écart-type sont alors comparables à ceux de la variable 1Dii, déjà comprise dans l'intervalle [0 ; 10] ; ainsi, les deux variables peuvent alors être combinées dans la variable finale ; (ii) la variable finale est une variable quantitative continue comprise entre 0 et 10 et est la moyenne des deux variables précédemment décrites. Elle affecte des valeurs proches de 10 aux pays dans lesquels la part des impôts directs dans l'imposition totale est la plus faible et dans lesquels les taux marginaux d'imposition sont les plus faibles.

Droits de propriété : variable DP = Variable quantitative composite synthétisant l'état des droits de propriété dans le pays : existence d'un cadre légal permettant la défense des intérêts

privés, protection de la propriété intellectuelle. *Source : Gwartney J., Lawson R., Emerick N. [2003], moyenne des variables 2B et 2C.* Une valeur proche de 10 pour cette variable distingue un pays dans lequel le système légal garantit et défend totalement les droits de propriété.

Annexe 2a : Principaux résultats de l'ACP (Berr et Combarnous [2005])



Matrice de corrélation :

	AB	SU	TC	PM	LI	PR	DE	CO	RF	DP
AB	1	0,018	0,048	-0,120	0,098	0,021	0,033	0,198	-0,092	-0,116
SU	0,018	1	-0,081	-0,218	-0,253	-0,004	-0,204	-0,107	0,149	-0,389
TC	0,048	-0,081	1	0,081	0,095	0,027	0,023	-0,228	-0,013	0,185
PM	-0,120	-0,218	0,081	1	0,221	0,388	0,632	0,256	0,280	0,415
LI	0,098	-0,253	0,095	0,221	1	0,313	0,384	0,429	0,062	0,291
PR	0,021	-0,004	0,027	0,388	0,313	1	0,469	0,310	0,100	0,173
DE	0,033	-0,204	0,023	0,632	0,384	0,469	1	0,491	0,215	0,424
CO	0,198	-0,107	-0,228	0,256	0,429	0,310	0,491	1	0,295	0,103
RF	-0,092	0,149	-0,013	0,280	0,062	0,100	0,215	0,295	1	-0,034
DP	-0,116	-0,389	0,185	0,415	0,291	0,173	0,424	0,103	-0,034	1

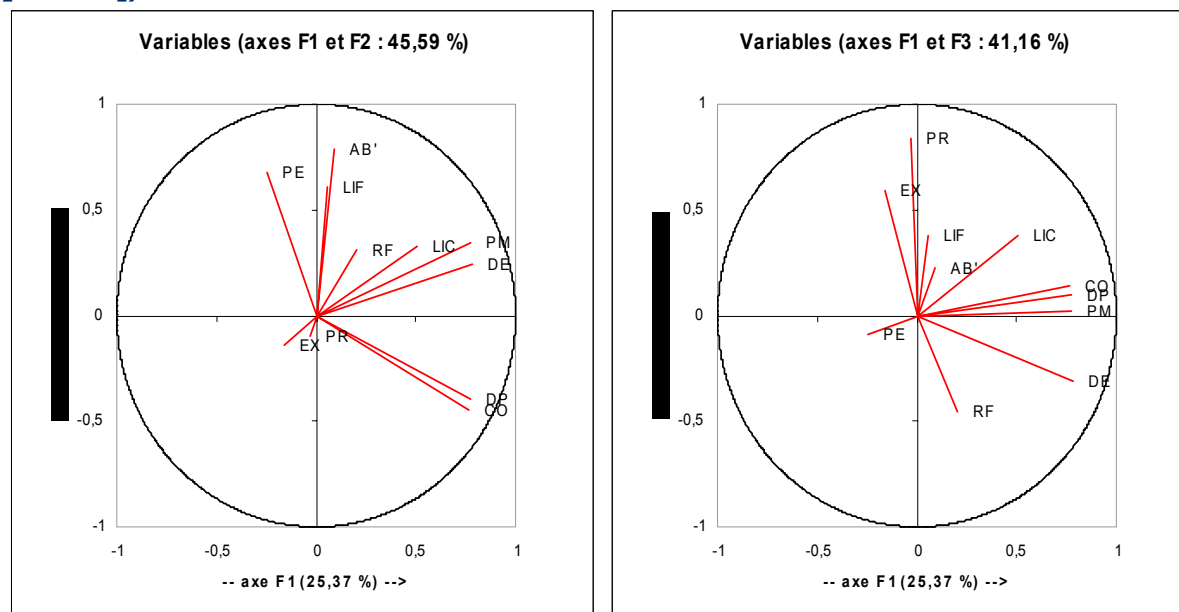
En gras, valeurs significatives (hors diagonale) au seuil $\alpha=0,050$ (Test bilatéral)

Valeurs propres :

	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10
Valeur propre	2,992	1,508	1,243	1,022	0,843	0,732	0,546	0,428	0,401	0,284
% variance	29,916	15,076	12,433	10,219	8,432	7,324	5,461	4,285	4,015	2,840
% cumulé	29,916	44,992	57,425	67,644	76,076	83,400	88,860	93,145	97,160	100,000

	Coordonnées des variables		Cos ² des variables		Contributions des variables	
	F1	F2	F1	F2	F1	F2
AB	0,019	0,235	0,000	0,055	0,012	3,662
SU	-0,377	0,567	0,142	0,322	4,742	21,335
TC	0,075	-0,517	0,006	0,267	0,189	17,714
PM	0,743	-0,077	0,552	0,006	18,453	0,394
LI	0,622	-0,020	0,387	0,000	12,944	0,027
PR	0,607	0,193	0,368	0,037	12,308	2,479
DE	0,848	0,072	0,719	0,005	24,042	0,340
CO	0,621	0,511	0,385	0,261	12,879	17,344
RF	0,298	0,495	0,089	0,245	2,970	16,273
DP	0,586	-0,555	0,343	0,308	11,462	20,431

Annexe 2b : Principaux résultats de l'ACP (Berr et Combarrous [2007a])



Matrice des corrélations

	Austérité budgétaire	Dépenses publiques	Politique monétaire	Ouverture extérieure	Libéralisation commerciale	Compétitivité des IDE	Privatisation	Deregulation	Réforme fiscale	Droits de propriété	Libéralisation financière
AB	1	0,300	0,254	0,104	0,241	-0,244	0,063	0,287	0,145	-0,194	0,508
PE	0,300	1	0,157	-0,164	-0,008	-0,430	0,033	0,033	0,080	-0,428	0,210
PM	0,254	0,157	1	-0,067	0,495	0,456	0,045	0,587	0,337	0,333	0,071
EX	0,104	-0,164	-0,067	1	0,065	0,054	0,384	-0,343	0,044	-0,112	-0,085
LIC	0,241	-0,008	0,495	0,065	1	0,251	0,114	0,173	0,089	0,202	0,305
CO	-0,244	-0,430	0,456	0,054	0,251	1	0,119	0,379	0,003	0,680	-0,175
PR	0,063	0,033	0,045	0,384	0,114	0,119	1	-0,257	-0,377	0,120	0,151
DE	0,287	0,033	0,587	-0,343	0,173	0,379	-0,257	1	0,198	0,566	0,083
RF	0,145	0,080	0,337	0,044	0,089	0,003	-0,377	0,198	1	-0,126	-0,100
DP	-0,194	-0,428	0,333	-0,112	0,202	0,680	0,120	0,566	-0,126	1	-0,043
LIF	0,508	0,210	0,071	-0,085	0,305	-0,175	0,151	0,083	-0,100	-0,043	1

Note: bold values denote a significant correlation.

Vecteurs propres de l'analyse en composantes principales

	PC1	PC2	PC3	PC4	PC5	PC6	PC7	PC8	PC9	PC10	PC11
AB	0,057	0,527	0,173	0,024	-0,244	-0,450	-0,323	-0,298	0,187	-0,322	-0,309
PE	-0,146	0,456	-0,071	-0,080	0,655	0,055	0,037	0,449	-0,131	-0,300	-0,129
PM	0,462	0,233	0,016	0,211	0,344	0,088	-0,010	-0,123	0,288	0,633	-0,248
EX	-0,097	-0,092	0,448	0,578	-0,091	-0,314	-0,157	0,514	-0,132	0,174	0,058
LIC	0,305	0,219	0,286	0,133	-0,171	0,698	-0,339	-0,028	-0,268	-0,193	0,139
CO	0,457	-0,300	0,105	0,077	0,069	0,015	0,143	0,232	0,599	-0,492	0,062
PR	-0,018	-0,064	0,638	-0,047	0,403	-0,130	0,300	-0,473	-0,150	-0,084	0,253
DE	0,467	0,163	-0,236	-0,182	0,039	-0,389	-0,176	0,093	-0,212	0,066	0,652
RF	0,120	0,208	-0,346	0,617	-0,118	-0,014	0,548	-0,185	-0,225	-0,208	0,030
DP	0,466	-0,268	0,075	-0,233	-0,046	-0,167	0,120	0,111	-0,533	-0,068	-0,553
LIF	0,031	0,410	0,289	-0,348	-0,413	0,067	0,547	0,310	0,120	0,191	0,070
Eigen values	2,791	2,224	1,737	1,245	0,856	0,744	0,450	0,327	0,308	0,203	0,115
% of variance	25,370	20,221	15,788	11,321	7,784	6,761	4,088	2,970	2,803	1,845	1,050
Cumulative %	25,370	45,591	61,379	72,699	80,483	87,244	91,332	94,303	97,106	98,950	100,000

Note: bold values heavily contribute to PC's variation.

Annexe 3 : Résultats économétriques montrant l'impact du consensus de Washington sur la croissance économique (Berr, Combarrous et Rougier [2008])

Estimates of MRW growth model with IFI programs impact (standard errors)

Dependent variable: log difference of real GDP per capita 1980-2000

<i>Models</i>	Cross-country regressions (OLS)				Panel regressions (partitioned OLS, Fixed Effects)			
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(7)</i>	<i>(8)</i>
Observations	63	63	63	63	234	234	234	234
Constant	2.896*** (1.074)	2.805** (1.061)	2.772** (1.090)	3.139*** (1.072)	0.548** (0.240)	0.644*** (0.247)	0.647*** (0.248)	0.638*** (0.245)
ln (GDP _{ini}) ^(a)	-0.152** (0.074)	-0.160** (0.073)	-0.158** (0.074)	-0.202*** (0.075)	-0.041** (0.018)	-0.042** (0.018)	-0.043** (0.018)	-0.051*** (0.018)
ln (I / GDP)	0.673*** (0.104)	0.660*** (0.103)	0.659*** (0.104)	0.638*** (0.101)	0.174*** (0.021)	0.159*** (0.021)	0.157*** (0.022)	0.155*** (0.021)
ln (SCHOOL)	-0.123 (0.170)	-0.096 (0.168)	-0.096 (0.170)	-0.105 (0.165)	-0.025 (0.037)	-0.034 (0.040)	-0.032 (0.040)	-0.029 (0.040)
ln (n + g + δ)	-1.135*** (0.365)	-1.073*** (0.362)	-1.066*** (0.368)	-1.111*** (0.358)	-0.189** (0.081)	-0.197** (0.083)	-0.197** (0.083)	-0.171** (0.083)
ΔWCI	-	-0.081 (0.050)	-0.062 (0.133)	0.113 (0.154)	-	0.041* (0.024)	0.055* (0.031)	0.042 (0.031)
ΔWCI square	-	-	-0.005 (0.032)	-0.038 (0.034)	-	-	-0.011 (0.016)	-0.007 (0.016)
High initial WCI	-	-	-	0.228** (0.108)	-	-	-	0.060* (0.023)
Ajusted R ²	0.508	0.522	0.514	0.542	0.224	0.192	0.191	0.210
Breusch-Pagan Chi ² ^(b)	4.333	6.817	7.239	12.275				

*** Significant at 1 % level, ** Significant at 5 % level, * Significant at 10 % level. (a) initial value of ln(GDP): ln(GDP) in 1980 for cross-country regressions and ln(GDP) at the beginning of each period *t* for panel regressions; (b) none of the values of the Breusch-Pagan test rejects the null hypothesis of residuals homoscedasticity

Annexe 3 (suite) : Résultats économétriques montrant l'impact du consensus de Washington sur la croissance économique (Berr, Combarnous et Rougier [2008])

Probit estimates of MRW growth model with IFI programs impact (standard errors)

Dependent variable: log difference of real GDP per capita 1980-2000 > median = 1; 0 otherwise

<i>Models</i>	Cross-country regressions					Panel regressions ^(a)		
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5)</i>	<i>(6)</i>	<i>(7)</i>	<i>(8)</i>
Observations	63	63	63	63	234	234	234	234
Constant	13.193* (6.888)	22.417* (12.283)	11.745 (7.432)	12.936 (8.137)	4.430** (2.050)	4.877** (2.102)	4.901** (2.108)	5.254** (2.138)
ln (GDP _{ini}) ^(b)	-0.892* (0.480)	-1.541* (0.825)	-0.862* (0.518)	-1.221** (0.619)	-0.167 (0.153)	-0.143 (0.155)	-0.146 (0.156)	-0.277 (0.166)
ln (I / GDP)	3.081*** (0.854)	5.577*** (1.713)	3.022*** (0.902)	3.054*** (0.939)	0.686*** (0.188)	0.723*** (0.192)	0.718*** (0.192)	0.713*** (0.195)
ln (SCHOOL)	0.273 (1.043)	0.247 (1.796)	0.676 (1.188)	0.926 (1.251)	-0.255 (2.058)	-0.310 (0.341)	-0.302 (0.343)	-0.277 (0.344)
ln (n + g + δ)	-7.742*** (2.571)	-12.932*** (4.645)	-8.107*** (2.881)	-8.286*** (3.155)	-1.917*** (0.693)	-2.210*** (0.715)	-2.219*** (0.718)	-2.207*** (0.721)
ΔWCI	-	-0.643 (0.902)	4.112* (2.228)	5.869** (2.636)	-	0.589** (0.234)	0.642** (0.294)	0.700** (0.302)
ΔWCI square	-	-	-3.838** (1.927)	-4.761** (2.111)	-	-	-0.054 (0.176)	-0.059 (0.181)
High initial WCI	-	-	-	1.177 (0.752)	-	-	-	0.273 (0.213)
R ² (Efron)	0.541	0.546	0.593	0.617	0.091	0.111	0.111	0.113

*** Significant at the 1 % level, ** Significant at the 5 % level, * Significant at the 10 % level. (a) Likelihood ratio tests (chi squared) reject random effects; (b) initial value of ln(GDP): ln(GDP) in 1980 for cross-country regressions and ln(GDP) at the beginning of each period *t* for panel regressions.

Annexe 4 : Méthodes de mesure des nouveaux indicateurs d'endettement (Berr et Combarous [2007b])

Pour plus de clarté, les données-source, émanant toutes des institutions internationales (Banque mondiale [2005a]), sont présentées ici sous leurs appellations anglophones originales. Les quatre indicateurs proposés sont le service de la dette par habitant (SDHA), le service de la dette rapporté à l'investissement (SDIK), le service de la dette publique rapporté aux dépenses publiques d'éducation (SDPED) et le service de la dette publique rapporté aux dépenses publiques de santé (SDPSA) :

$$SDHA = \frac{\text{Total debt service (current USD)}}{\frac{\text{Population}}{\text{PPP conversion factor}}}$$
$$SDIK = \frac{\text{Total debt service (current USD)}}{\frac{\text{Gross fixed capital formation (\% of GDP)} \cdot \text{GDP (current USD)}}{100}}$$
$$SDPED = \frac{\text{Public and publicly guaranteed debt service (current USD)}}{\frac{\text{Public spending on education (\% of GDP)} \cdot \text{GDP (current USD)}}{100}}$$
$$SDPSA = \frac{\text{Public and publicly guaranteed debt service (current USD)}}{\frac{\text{Public health expenditure (\% of GDP)} \cdot \text{GDP (current USD)}}{100}}$$

Annexe 5 : Exemple de calcul de l'ISD ; le cas du Chili en 2004 (Berr et Combarous [2007b])

Si l'on retient l'exemple du Chili, les données de base sont pour 2004 : SDEX = 24,22, SDHA = 1166, SDIK = 0,497, SDPED = 0,456 et SDPSA = 0,681 (valeur 2003). On mesure dans un premier temps la valeur de SDPDH qui s'élève à $1/[(1/0,681)+(1/0,456)] = 0,273$, ce qui signifie qu'en 2004 le service de la dette du Chili a représenté plus de 27 % de ses dépenses annuelles de santé et d'éducation. On évalue ensuite SDDT qui s'élève ici à $[0,497 + 0,273]/2 = 0,385$, signifiant qu'en 2004 le service de la dette du Chili a représenté plus de 38 % du montant alloué au développement du pays, que ce dernier soit humain ou plus strictement économique. La valeur de SDEX permet de mesurer la valeur de l'indice dimensionnel correspondant qui s'établit à $I_x = [24,22 - 0,5] / [80 - 0,5] = 0,298$. On évalue ensuite $I_h = [1166 - 5] / [3000 - 5] = 0,388$ qui correspond à la valeur de l'indicateur SDHA. L'indice I_d est enfin mesuré en faisant la moyenne arithmétique des indices correspondant respectivement aux valeurs des indicateurs SDIK et SDPDH : $I_d = [((0,497 - 0,01) / (2 - 0,01)) + ((0,273 - 0) / (4 - 0))]/2 = 0,157$. Enfin, on calcule la valeur de l'indicateur de soutenabilité de la dette du Chili pour 2004, qui s'établit à : $ISD = [I_x + I_h + I_d] / 3 = [0,298 + 0,388 + 0,157] / 3 = 0,281$.

Cahiers du GREThA ***Working papers of GREThA***

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

www.gretha.fr

Cahiers du GREThA (derniers numéros)

- 2007-13 : FRIGANT Vincent, *Between Internationalisation and Proximity: the internationalisation process of automotive first tier suppliers*
- 2007-14 : OLTRA Vanessa, SAINT-JEAN Maïder, *Incrementalism of environmental innovations versus paradigmatic change: a comparative study of the automotive and chemical industries*
- 2007-15 : FRIGANT Vincent, *Les fournisseurs automobiles après dix ans de modularité : une analyse de la hiérarchie mondiale et des performances individuelles*
- 2007-16 : BERTIN Alexandre, CLEMENT Matthieu, *Pauvreté et économie de pénurie en Union Soviétique : une relecture à partir de l'approche par les capacités*
- 2007-17 : BERTIN Alexandre, LEYLE David, *Mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans un pays en développement Démarche méthodologique et mesures appliquées au cas de l'Observatoire de Guinée Maritime*
- 2007-18 : DOUAI Ali, *Wealth, Well-being and Value(s): A Proposition of Structuring Concepts for a (real) Transdisciplinary Dialogue within Ecological Economics*
- 2007-19 : AYADI Mohamed, RAHMOUNI Mohieddine, YILDIZOGLU Murat, *Sectoral patterns of innovation in a developing country: The Tunisian case*
- 2007-20 : BONIN Hubert, *French investment banking at Belle Epoque: the legacy of the 19th century Haute Banque*
- 2007-21 : GONDARD-DELCROIX Claire, *Une étude régionalisée des dynamiques de pauvreté Régularités et spécificités au sein du milieu rural malgache*
- 2007-22 : BONIN Hubert, *Jacques Laffitte banquier d'affaires sans créer de modèle de banque d'affaires (des années 1810 aux années 1840)*
- 2008-01 : BERR Eric, *Keynes and the Post Keynesians on Sustainable Development*
- 2008-02 : NICET-CHENAF Dalila, *Les accords de Barcelone permettent- ils une convergence de l'économie marocaine ?*
- 2008-03 : CORIS Marie, *The Coordination Issues of Relocations? How Proximity Still Matters in Location of Software Development Activities*
- 2008-04 : BERR Eric, *Quel développement pour le 21^{ème} siècle ? Réflexions autour du concept de soutenabilité du développement*

La coordination scientifique des Cahiers du GREThA est assurée par Sylvie FERRARI et Vincent FRIGANT. La mise en page est assurée par Dominique REBOLLO.